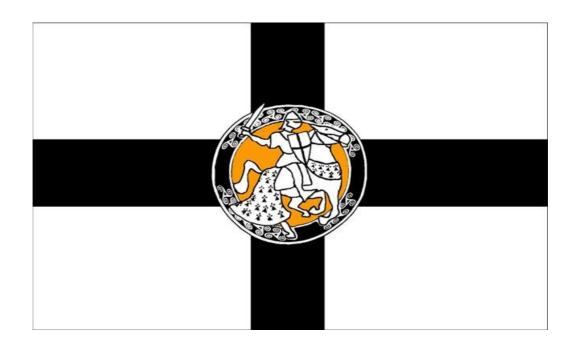
Yves de Kermerc'hou de Kerautem



Noblesse d'apparence en BRETAGNE Tome VI



óretagne oblige! abalamour da vreizh!

2025

Yves de Kermerc'hou de Kerautem : Armorial de la noblesse bretonne Tome VI

Avant propos: « Nous sommes des passeurs »

Mon entrée dans l'Association de la Noblesse Bretonne (ANB) m'a fait réfléchir sur la question suivante : quelles pourraient être les familles SUBSISTANTES que nous pourrions inscrire dans un catalogue en 2024 à l'occasion du vingtième anniversaire de notre association fondée en 2004 ?

Il s'est agi concrètement de reprendre et de compléter des travaux déjà publiés par des grands auteurs spécialisés sur la Bretagne, mais à partir d'une idée originale à savoir les classer selon les critères suivants :

- Quelles sont les familles subsistantes de la noblesse bretonne (au temps des Ducs, donc avant 1532)? Et parmi elles quelles sont celles reconnues avant 1789 (sous la royauté) et celles qui ont l'objet d'un anoblissement après 1789?
- Quelles sont les familles subsistantes de la noblesse française reconnues par la Parlement de Bretagne (jusqu'en 1789)?
- Quelles sont les familles subsistantes de la noblesse française liées à la Bretagne (alliances, implantation,...) ?
- Quelles sont les familles subsistantes qui prennent l'apparence de noblesse (particule pour l'essentiel) dans la Bretagne historique ?

On trouvera donc dans ce travail qui va être diffusé en 6 parties (sous la forme de **6 tomes**) via le site internet de TUDJENTIL BREIZH 656 familles subsistantes appartenant à la noblesse bretonne (405) ou liées à la Bretagne (251) :

D'une part:

- Le nom de 204 familles bretonnes dont la noblesse reconnue à la Réformation de 1668 ont été considérées d'extraction chevaleresque (preuves apportées d'existence avant 1400) ou d'ancienne extraction (preuves apportées avant 1532) ou ayant bénéficié d'un anoblissement ducal (**Tome I**)
- Le nom de 92 familles bretonnes dont la noblesse reconnue à la Réformation de 1668 ont été considérées d'extraction (**Tome II**)
- Le nom de 30 familles bretonnes qui ont fait l'objet d'un anoblissement après 1789, soit sous l'Empire, soit à la Restauration (**Tome III**)
- Le nom de 79 familles d'origine hors de la Bretagne, mais qui ont fait l'objet d'une reconnaissance par le Parlement de Bretagne avant 1789 (**Tome IV**)

D'autre part :

- Le nom de 251 familles françaises authentiquement nobles dont l'implantation dans la Bretagne historique est ancienne, même très ancienne, soit par des alliances, soit par l'acquisition ou l'héritage de fiefs **(Tome V)**

Enfin on pourra trouver en annexe de ce Catalogue une liste originale et non exhaustive de familles qui sont communément appelées « de noblesse d'apparence », elles sont fort bien représentées en Bretagne, et certaines sont authentiquement d'origine bretonne (**Tome VI**)

Mon travail a été exécuté en toute honnêteté, mais il n'est sûrement pas exempt d'erreurs et je suis prêt à les corriger. Merci de m'adresser vos remarques via l'adresse mail de notre association : anb.asso@free.fr

Yves de Kermerc'hou de Kerautem

NB: Ce texte a pour base plusieurs origines:

- 1 Photocopies faites il y a près de 50 ans à Kervezec (Garlan) avec l'autorisation de M. F. Abrial dans le fonds de Pol Potier de Courcy qu'il détenait chez lui.
- 2 Un document de travail réalisé par l'éditeur Yoran Embanner que Jakez de Poulpiquet, Président de l'Association de la Noblesse Bretonne, m'a demandé de vérifier.
- 3 Photocopies d'un travail non publié de M. Artus Guillemot (1900-1976) : La noblesse bretonne antique et en toc
- 4 Une correspondance avec Bertrand Yeurc'h, Arnaud Clément et Aldric de la Boussinière
- 5 Cet armorial est enfin complété par ma documentation :
 - Nobiliaire et Armorial de Bretagne par P. Potier de Courcy
 - Armorial général de France Bretagne par d'Hozier
 - Les Filiations Bretonnes de Frotier de La Messelière
 - Nobles en Bretagne Tomes 1 et 2 de Jean de Saint-Houardon
 - Histoire de Morlaix de J. Dausmenil
 - Etats des déboutés lors des réformations (1668--1671) d'Hubert de Langle
 - Réformation des fouages de 1426 établie par Hervé Torchet
 - Bulletin de l'Association Bretonne 2021
 - Dictionnaire et Armorial de la noblesse *Patrice de Clinchamps*
 - Répertoire de généalogies françaises imprimées Etienne Arnaud
 - La Noblesse Française Arnaud Clément juin 2022
 - Le Simili-Nobiliaire Français de Pierre Marie Dioudonnat
 - Complément au Simili-nobiliaire d'Arnaud Clément
 - Site Filae .com et Geopatronyme.com
 - PAGES JAUNES
 - Bottin Mondain Edition 2023
 - Base Pierfit et Encyclopédie de la descendance de St Louis

NOBLESSE d'APPARENCE en BRETAGNE

Famille subsistante (présente dans PAGES JAUNES): 428

A

° **ABRIAL** (Orig. Albigeois)

N'a sa place ici que le rameau cadet devenu breton de cette ancienne famille de l'Albigeois. Raymond Benjamin Abrial (1783-1857), ingénieur des Ponts-et-Chaussées épouse à Pontivy en 1816 une demoiselle Le Puillon de Boblaye dont au moins deux fils : L'ainé Raymond à un fils auteur de la branche des comtes romains héréditaires dont Stéphane Abrial général d'armée aérienne (né en 1954)

le cadet Frédéric-Emile Abrial (1826-1880) auteur des Abrial de Kerangomard puis de Kervezec et maitenant de Porzantreiz et de Coatgonval

« D'argent à l'arbre terrassé de sinople, au chef de gueules et chargé d'un soleil d'or dardant de senestre » Alliée aux Le Puillon de Boblaye, Potier de Courcy, Jochaud du Plessix, ...

° ACHARD de la VENTE (voir ACHARD de BONVOULOIR)

Une personne issue en ligne féminine de la famille Achard de la Vente a été autorisée à reprendre ce nom en 1987

° ANGER de KERNISSAN Bretagne (ANGIER)

Bien que déboutée faute de preuve à la réformation le 30 janvier 1671 faute de produire des preuves de noblesse, cette famille semble bien sortir de ramages des Anger de Loheac dont elle a toujours portée les armes. En tout état de cause anoblie par trois générations de chevaliers de St Louis depuis 1745 Fontenoy. Noblesse contestée par CEA-

fausse noblesse Dioudonnat

« De vair au baton de gueules brochant en bande »

Alliée aux Frelon du Chesne, Eudes d'Eudeville, ...

°ANGIER de LOHEAC

Maintenue noble lors de la Réformation de la noblesse de Bretagne par arrêt du 3 janvier 1669. Famille éteinte au XVIIIe siècle. [NNF,CEA XVI p.381]

Les porteurs contemporains de ce nom <u>n'ont aucun lien de parenté</u> avec la souche noble Angier de Loheac et leur filiation se remonte jusqu'à Samuel Angier en Angleterre.

° ANNE-DUPORTAL- mieux du PORTAL- Bretagne

Cette famille n'a pas produit à la Réformation de 1668, mais a figuré parmi les nobles de la seigneurie de Tintineac et dans les paroisses voisines de 1444 à 1515 voir Dioudonnat : ALEXANDRE du PORTAL Ses armoiries sont inconnues

Alliée Aux Boscher des Ardillets, Hardy de Kereval, ...

° ARNAULT de GUENYVEAU - (orig du Poitou)

Famille bourgeoise originaire du Chatelleraudais. Comte romain par bref de mai 1888

Le nom de Guényveau a été pris à la suite d'une alliance du 1 octobre 1793 avec l'autorisation de la famille de Guényveau et de la chancellerie en 1874. Cette famille de Guényveau établie dés le 14 ième dans le Sancerrois, subsiste dans sa branche de la Frogerie

« D'azur à la fasce dentelée d'or chargée de 3 merlettes de sable et accompagnées de 3 croix pattées d'or, » Alliée aux Legouais , ...

<u>* ARNAULT de La MENARDIERE</u> - (orig du Poitou)

Bourgeois de la ville de Niort

Cette famille fut autorisée dans la seconde moitié du 19ième par arrét de la cour de Poitiers à ajouter à son nom celui de la Menardiere, porté avant la Révolution.

D'office par d'Hozier : « D'argent à 3 couronnes de laurier de sinople » ou « Losangé d'argent et d'azur, à un faisceau de verges consulaires de sable lié d'or »

Alliée aux Crest de Villeneuve, Vanssay,

<u>° ARUNDEL / ARONDEL des HAYES de BEDEE</u>

Famille bourgeoise connue sous le nom ARONDEL, fixé au 19iéme à Nantes

Comte romain par bref du 11 octobre 1877à titre personnel, non noble en France.

« d'argent à l'épée posée la pointe en bas soutenue de deux lions affrontés, le tout de gueules »

Relève le nom de BEDEE pour devenir ARUNDEL des HAYS de BEDEE ; relève de Bédée après alliance de 1863 par jugement du tribunal de Laval.

Alliée aux Bédée, ...

° AUFFRAY de L'ESTANG ou l'ETANG

Famille bourgeoise et commerçante de Lamballe

A repris ces dernières années le nom additionnel de L'Estang porté à la fin du 17ième et abandonné depuis la Révolution ; présente à Le Quillio- Guerlédan- Saint Brieuc

° AVENEAU de la GRANCIERE (orig. Maine)

Cette famille se dit ètre un rameau de la branche de la maison d'Avenel restée anglaise et dont un membre se serait établi au Maine au 17ième

Cependant elle n'avait aucune prétention nobiliaire lors de la Réformation de 1666 et n'a pas pris part aux assemblées de la noblesse en 1789

« de gueules à l'aigle au vol abaissé d'argent »

<u>° AVICE DE BELLEVUE (TURQUEVILLE)</u>, DE VILLEJEAN (orig. de Normandie),

Sr de Tourville, - de la Fresnaye, de Gottot.

D'après Dugast-Rouillé, « Malgré les dires de certains auteurs (comme le second ordre et Régis Valette..) cette famille n'a jamais pu produire aucune pièce prouvant sa noblesse, en particulier personne n'a pu produire une maintenue invoquée qui serait de 1713 ; le titre de vicomte n'est apparu qu'à la fin du XIXe siècle. Cette famille semble s'être agrégée à la noblesse. Une branche rajoute de Turqueville. » D'après CEA : « Le rameau cadet, seul subsistant, n'a été l'objet d'aucun jugement de maintenue de noblesse ; il était représenté sous Louis XVI par Guillaume Avice, sieur de la Ville-Espeneaux, né à Cancale en 1709, et par son frère Claude-Dominique qui ont tous deux laissé postérité. »

D'azur à neuf pommes de pin d'or : alias : d'azur à l'épée d'argent en pal, accomp. de trois pommes de pin d'or. Le rameau cadet, seul subsistant, n'a été l 'objet d'aucun jugement de maintenue de noblesse Alliée aux Durand de Monestol de L'Esquille, Arthuys, O'Murphy, Bothorel, ...

° AVROUIN- FOULON (org. de Normandie)

Famille bourgeoise, relève le nom de Foulon vers 1780 « d'azur à une croix d'argent, cantonnée de 4 coquilles d'or » Comte Romain à titre personnel à la fin du 19^{ième} Alliée aux Gourcuff, ...

R

° BABIN-CHEVAYE

Cette famille est venue s'établir à Nantes vers 1720, ils étaient marchand portefaix.

Elle a relevé les noms et armes de Chevaye en 1810 après un mariage avec une demoiselle Chevaye, famille qui a figuré aux assemblées de la noblesse en 1789, elle descendait de René CHEVAYE, bourgeois, ayant fait l'acquisition d'une charge de conseiller secrétaire auditeur des comptes de Bretagne.

« d'argent à l'aigle eployé de sable surmonté de deux étoiles d'azur et soutenu d'un croissant de même » qui est de Chevaye

Alliée aux Roy, ...

° <u>Barazer de Lannurien le</u>, barazer de Kermorvan le

Sr de Kerhuel (ou Hauteville), - de Kerserc'ho et de Lannuguy, par. de Saint-Martin de Morlaix, - de Lannurien, par. de Plougourvest, - de Kermorvan, par. de Trézeny, - de Kermouster (Protest.1788).

Cette famille d'ancienne bourgeoisie de Morlaix, n'a fait l'objet d'aucune maintenue et n'a pas comparu à la Réformation.

Néanmoins un de ses membres fut admis à signer la Protestation de la Noblesse en 1789.



« De gueules à une barre d'hermines, accostée de deux annelets d'argent » (Arm. 1696).

Cette famille s'est alliée aux Coëtanlem, Nouël de Lesquernec, Le Gac de Lansalut, Heuzé, Kermerc'hou de Kerautem, Ruéllan de Créhu, Lesguern, du Bot de Telhouét, Mazurié, Guernisac et Penguern.

° BARBIER de BLIGNIERES Le - (orig du Soissonnais)

Cette famille dont l'origine ne peut étre démélée avec certitude se prétend issue des Barbier de Kerjean dont elle porte les armes.

Cette filiation ne paraît pouvoir se justifier que par une filiation batarde, issue du dernier marquis de Kerjean. Elle est Issue d'Antoine Barbier (v.1615-v.1675)

D'après l'armorial de 1696 :

« de gueules à trois barbots d'argent mis en fasces, au chef cousu d'azur chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles de même »

Alliée aux Bouéxic, Magon de la Villehuchet, Lalau-Keraly,

° BARBIER de MONTAULT (orig d'Anjou)

Cette famille s'établit à Civray (Vienne) vers 1676. Mariage en 1827 de Joseph Barbier et d'Adélaide Montault. Le seul a avoir pris le nom est leur fils monseigneur Xavier Barbier de Montault (1830-1901), prélat. On trouve aucun principe d'anoblissement, une autre branche de cette famille sous le nom de Barbier établie au château de la Rouérie (St Ouen la Rouérie) a relevé récemment le nom de CHALAIS (alliance du Mans de Chalais en 1925) René BARBIER (de Montault) décédé à Quimper en 1975

« écartlé au 1 et 4 de gueules au chevron d'or accompagné de 3 molettes d'or qui est Barbier, au 2 et 3 d'azur à deux mortiers de guerre superposés d'argent allume de gueules qui est de Montault »

° BARRIAL du BREUIL- (orig du Velay)

Famille bourgeoise sans principe d'anoblissement ; Paul né à Plouigneau en 1881 « écartelé au 1 et 4 de gueule au casque d'argent taré de profil, au 2 et 3 d'azur à la croix d'or »

° BASCHER DE,

Sr du Préau, par. de Rezé, - des Mortiers, comté de Nantes. De BEAUMARCHAIS

Au cours d'un procés qui eut lieu à Nantes en 1890, cette famille n'a pu obtenir l'autorisation de porter légalement le nom additionnel de BEAUMARCHAIS, sur opposition d'une famille Delarue qui par adoption portait celui de Caron de Beaumarchais, mais ne conservait que celui de Beaumarchais.

Elle n'en n'a pas moins continué à se faire appelé Bascher de BEAUMARCHAIS, nom qu'elle avait pris à la suite d'une alliance en 1814 avec une demoiselle LENFANT de LANZIL, fille de la dernière représentante d'une famille LEMOYNE de BEAUMARCHAIS, propriétaire de la vieille terre de ce nom en Vendée.

Un membre de cette famille Bascher, dit avant la Révolution Sieur des MORTIERES (évéché de Nantes) fut anobli par lettres patentes du 28 mars 1818 avec les armoiries suivantes :

« d'argent à la croix fleuronnée de sinople chargée d'une épée d'or en pal et cantonné au 1 et 4 de 3 quintefeuilles d'azur, aux 2 et 3 d'un chène arraché de sinople »

la branche subsistante « au 1 et 4 d'argent au chène arraché de sinople, au 2 et 3 d'argent à 3 quintefeuilles aussi de sinople » (cachet de famille)

La branche subsistante sous le nom « de Bascher » descendante d'un frère de l'anobli est demeurée non noble

BAUDE de BUNNETAT (Rennes)

François Gabriel fut avocat au parlement de Paris. Il était le fils de Gabriel, marchand bourgeois de Paris. Magny affirme que cette famille reçut des lettres de relief en 1750 et partage la même source due les BAUDE de la VIEUVILLE... Tout cela semble bien faux. AC

D'argent à trois tètes de loup arrachées de sable

° BAZIN et BAZIN de JESSEY

Famille sortie de la haute bourgeoisie de Dinan et de Rennes.

Une branche autorisée par décret du 3 octobre 1859 à joindre a son nom celui de Jessey

Deux bourgeois de Rennes du nom de Bazin figuraient à l'armorial de 1696, l'un portant :

« d'argent à 3 fasces d'argent »

l'autre procureur : « de sable au chevron d'or accompagné de 3 hures de sanglier de même » Alliée aux Ruellan, Roullet de la Bouillerie, Lescaudey de Manneville, Chevalier-Chantepie, ...

<u>° BEAU de KERGUERN</u>

il s'agit ici de la descendance de Marie Joseph BEAUD, né le 20,09,1914 ép. Françoise Soizick BOUVAIS de la FLEURIAYE (fille de Loick B. et d'Anne de KERGUERN) ; ses petits-fils ont relevé le nom, mais il ne paraît pas que cette adjonction ait été sanctionné par l'état civil

° BEAUFILS de la RANCHERAYE

Ancienne famille bourgeoise de Bretagne. Le nom de la RONCHERAYE lui vient d'une alliance avec la famille METAYER de la RONCHERAYE, à la fin du 18^{ième} (1780)

° Beaulieu (de),

issue de Jacques de Beaulieu, sieur de Néraunay (-1562), procureur au Parlement de Bretagne. Cette famille sans principe de noblesse adopta la religion protestante et émigra. César de Beaulieu prend la qualification d'écuyer. Franz-François-Adolf-Charles (1880-1914) d'où François-Charles (1913-2007), pasteur protestant, responsable des cimetières militaires allemands, d'où François-Charles et Olivier. [Tulot, Familles protestantes de Haute-Bretagne au temps de l'édit de Nantes]

Jacques de Beaulieu, procureur au Parlement de Rennes, Sr de Néraunay en Ercé-près-Liffré, a été l'un des premiers Breton à embrasser la religion réformée, mort en 1562, a été déterré et trainé dans les rues de Rennes puis jeté sur un tas d'ordure à la sortie de la ville

D'azur au lion d'argent, accomp. de neuf besants d'or, 4.2.3.

BECHILLON-BORAUD de (BECHILLON de) (Aunis, Poitou)

Ancienne extraction prouvée 1400, maintenue noble 6 avril et 20 septembre 1667 par d'Aguesseau, 20 septembre 1667 par Barentin et 7 juillet 1717 par des Guillins de La Tour. Vote avec la noblesse à Poitiers en 1789. [ANF-1951, WNS, GAF n°3810, CEA III p.230, V07, WP, PPC] Postérité de Jacques (1915-2014) d'où Jacques (1947) (d'où Florent (1971) (d'où Théo, Zoé et Robin), Claire et Estelle), Françoise, Guy (1950) (d'où Jeanne, Louise et Martin) et Monique // Et de Serge (1930) d'où Philippe et Isabelle.

« d'argent à trois fusées de sable mises en fasce »

nom repris par la famille BORAUD, sans principe de noblesse, après alliance en 1919 pour s'appeler « de BECHILLON-BORAUD »

°BEDEL du TERTRE

Vieille famille bourgeoise des environs de Vannes. Elle a tenté de s'agréger à la noblesse au 17^{ième}, mais s'était désisté de ses prétentions au moment de la Grande recherche. Au lendemain de la Révolution, elle orthographiait sous le nom BEDEL DUTERTRE ;

« de gueules au sautoir d'argent »

° BEHR de - (orig d'Hanovre)

Cette famille dont l'ancienne noblesse est incontestable en Allemagne n'a jamais fait reconnaître en France sa condition. Baron d'Empire en la personne d'un aide de camp du Roi de Hollande « d'argent à un ours passant de sable »

BERNARD du HAUT-CILLY (orig de Picardie)

Cette famille d'origine bourgeoise établie en Bretagne dans la deuxième moitié de 17^{ième} a fourni un député de la ville de St Brieuc aux états de 1728

« Tranché endenché de gueules et d'or , la 1ére chargé de trois annelets d'or, et le second de trois tourteaux de gueules posés en orle »

Alliée aux Le Minihy, ...

° BERTHELOT de la BUSNELAYE

Famille appartenant au 18^{ième} à la bourgeoisie de Rennes et n'ayant aucun principe d'anoblissement « d'azur à la bande d'argent chargé de 3 grenades au naturel, tigées et feuillées de sinople accostées de deux croissants d'argent »

Alliée aux Eudeville, Huchet de Cintré, Bellebon de Canlou, Desrieux de Villebert, Billeheust St Georges,

° BERTIN de la HAUTIERE

Ancienne famille bourgeoise de Bretagne Alliée aux La Fruglaye, La Villéon, ...

° <mark>Beschu de Champsavin (le)</mark> et Le Beschu de la Raslays,

Sr de la Fraschetière et de la Rallays, par. de Razouges-du-Désert, - <u>de Champsavin</u>, par. de Louvigné-du-Désert, comté de Rennes.

Cette famille peut ètre anoblie par des charges, n'a pas d'origine noble et faisait partie de la haute bourgeoisie du pays de Fougères

En charge d'anoblissement graduel de trésorier général de France à Alençon en 1752-1776 ; une seule génération graduelle, il en fallait deux pour étre anobli

D'azur à un héron d'or, accomp. de trois taux d'argent (Arm. 1696) ; alias : écartelé : gironné d'or et d'azur de huit pièces, chaque giron d'or chargé d'une étoile d'argent.

alliée aux Kerautem, Gilart de Keranflec'h, Cadaran, Corvaisier, Tuffin,...

° BESNARD DE LA VIEUVILLE ST CAST

Cette famille originaire de la région de Tregon n'a jamais porté de qualification nobiliaire ne prends pas d'armoiries

Alliée aux Collin de la Contrie, Besnard de la Vieuville, Guehenneuc, ...

° BESNIER DE LA CHIPAUDIERE

Famille de Saint Brieuc sans qualification nobiliaire

« d'or à la rivière ondée de sinople »

Alliée aux Magon de la Lande, Caudron de Coquéaumont, Breil de Pontbriand, Raguenel de Montmorel, ...

° BIDAN de SAINT-MARS le

Mariage à la Réunion en 1828 d'Hippolyte Prosper Le Bidan et d'une demoiselle Thomas de Saint Mars (famille du Poitou)

Famille parisienne originaire de Bretagne – ont été autorisés par décrét du 3,08,1913 à relever le nom de la famille THOMAS de SAINT MARS,

« d'or à une bande engrelées d'azur » (armes des Saint-Mars)

° BIGNE DE VILLENEUVE de la

Famille bretonne, se prétendant comme cousine de la famille noble de La BIGNE (prétentions acceptées par cette dernière) Quoi qu'il en soit, ses membres travaillaient de manière dérogeante sous l'Ancien Régime et ne portaient aucune qualification nobiliaire avant la Révolution ;

« d'argent à 3 roses de gueules »

Alliée aux Briot de Loyat, Rolland du Noday, Jourdain de Coutance, Gasté, Pellé de Quéral, Bain de la Coquerie, Denoual de la Houssaye,

° BIGOT de PREAMENEU (Vitré)

Félix (1747-1825), ministre des Cultes, Comte d'Empire par L.P. du 24 avril 1808, pair de France le 2 juin 1815, confirmé comte et pair héréditaire le 21 octobre 1815. Dernière du nom : sa fille Jeanne Marie Bigot de Préameneu (1781-1866). La branche subsistante descend du frère du ministre donc demeurée non noble.

de sable à trois tétes de léopards d'or lampassées de geules posées 2 et 1

° BILLETTE de VILLEMEUR

Branche de la famille BILLETTE , issue de l'ancienne bourgeoisie de Cornouailles De sable à 3 fasces d'argent 1696

Alliée aux Magon, Lehéc de Kermorial, Calloc'h de Kerilis, Torquat, Jacquelot du Boisrouvray, ...

+ BINTINAYE (DE LA), <u>MENIOLLE D'HAUTEVILLE DE LA BINTINAYE</u>.

Extraction, maintenue noble le 20 novembre 1668, admis aux Etats de Bretagne en 1780, Honneurs de la Cour en 1785. [WNS, SS] Derniers du nom : Anatole (1833-1917) d'où Marguerite (1860-1943), Anne-Béatrix-Marie- Gilberte (1866-1936), Gabrielle (1872-1958).

Deux familles ont relevé le nom : Fernand AUBERT de VINCELLES épouse en 1895 Marie-Thérèse de la Bintinaye Et Alban MENIOLLE d'HAUTHUILLE épouse en 1897 Gabrielle de la Bintnaye.

A l'extinction de cette famille, le nom a été repris par Xavier Méniolle d'Hauthuille par décret du 29 mars 1963. [SS sup] *D'argent à trois bandes de gueules, chargées d'une fasce de même.*

° Blanc de guengueret (le),

Filiation depuis Martin alias Mathelin mentionné parmi les nobles d'Andel en 1426 ou 1427. Son arrière-petit-fils Jacques, mentionné parmi les nobles d'Andel en 1535. Louis, prêtre, sr de de la Motte-Verte (Erquy), pour lui et ses frères Guillaume, sr de Quinguèret (Andel), Nicolas, sr du Tertron, Jacques, sr du Chesnay & René, sr du Fournel furent maintenus noble le 8 février par arrêt de la Chambre de réformation de la noblesse de Bretagne. [NNF, GAF n°4960] Nous trouvons une postérité subsistante de Gilles Le Blanc (1570) d'où Pierre Le Blanc du Pont Botrel (1603-1678), laboureur. Le rattachement de Gilles avec Christophe et Marguerite de Saint-Meloir semble impossible chronologiquement : nous sommes soit dans le cas d'une branche cadette détachée du tronc principal au XVe siècle et dérogeante par sa pauvreté, qui n'a jamais cessé de déroger jusqu'à la Révolution, soit tout simplement dans le cas d'une famille homonyme.

De gueules à trois bandes d'or.

° BLANCHARD de la BROSSE

Ancienne famille, connue depuis le 16^{ième} ; la branche ainée (de la Brosse) est demeurée non noble tandis que la cadette (du BOIS de MUSSE) accédait au second ordre

Alliée aux Nouvel de la Flèche, d'Arras, ..

° BLOISFLEURY de voir POTIRON de BOISFLEURY

° BOBY de la CHAPELLE

Famille d'ancienne bourgeoisie ; elle a possédé prés de Rennes une terre de la CHAPELLE et fut déboutée de ses prétentions nobiliaires en 1669 –

° BOISHERAUD <u>DE</u>, + GOGUET DU BOISHERAUD, (orig. du Poitou),

La branche de Boishéraud s'est éteinte dans les dernières années , mais le nom a été relevé par Pierre Mosnay, adopté par une sœur de sa mère née Goguet de Boishéraud et dont les enfants sont connus sous le seul nom de Boishéraud

D'azur au croissant d'or, accomp. de trois coquilles de même. De lumine vultus tuum accipiam

<u>° BOIS de la ROCHE des</u>

Vieille famille ; elle remonte sa filiation à Guillaume des BOYS, né à la fin du 16^{ième}, seigneur du Boisjardin à St Meloir des Ondes (prés de Cancale) ; deux degrées portant la qualification de noble au 18^{ième} De gueules au tremble arraché d'argent, accosté de 2 croissants affrontés de même

Alliée aux Avice de Bellevue, La Foye, Lescaudey de Manneville, Parscau du Plessix, ...

° +BOISHUE DE, + GUÉHENEUC OU GUÉHENNEUC DE BOISHUE DE,

Sr de la Villeneuve et de la Vieuville, par. de Toussaints, - de Garnouët, - de la Porte et de Launay-Caro, par. de Mohon, - de Boishue, par. de Lanhélio, - de la Bouyère, par. de Landujan, - de Lantrichet, - de la Forestrie, - de Treffouët, - de la Ville-Morin, - du Roz, - de Chantepie, - du Paz, - de la Rivière, par. de Saint-Léger, - de Lozier, ar. de Plumaugat, - de la Roncière, - de Glécoët et de Coëtuhan, par. de Bréhand-Loudéac.

Anc. ext.1416, réf.28 octobre 1668, onze gén. ; réf. et montres de 1423 à 1535, par. de Toussaints, comté de Rennes, Mohon, pays de Saint-Malo, la Trinité, Plœuc-sur-Lié et Erquy, pays de Saint-Brieuc.

La branche ainée qui depuis le 18^{ième} a conservé le nom primitif Guéhéneuc et est connue sous le nom de Boishue :

La branche cadette porte le nom de Guéhéneuc

D'azur au lion léopardé d'argent, accomp. en chef de deux fleurs de lys de même (Sceau 1418).N'en parlez pas Famille éteinte,

Jean de BOISHUE est le fils d'Antoinette fille du dernier du nom

° BOIS SAINT SEVRIN du : rameau subsistant

Sr de la Villerabel, par. d'Iffiniac, - de Saint-Renan, par. de Moncontour, - du Bosjouan, par. de Saint-Carreuc, - du Hautchamp, - de Saint-Sevrin.

Famille d'ancienne bourgeoisie qui est peut ètre originaire du Maine et fixée au 17^{ième} dans l'évéché de Saint Brieuc

Maintenue noble en 1779 par arrét du conseil d'état et le 16 décembre 1784 intendance de Bretagne – <u>ces arréts ne figurent nulle part.</u> Cette famille revendique une communauté d'origine avec la famille du BOISJAGU. Eteinte en 1991

D'argent à trois (alias : à cinq) pins de sinople, sur une terrasse de sable.

Devise: Semper virens (Toujours vert).

°BON de ou DEBON

Famille bourgeoise sans qualification nobiliaire

« de gueules à la bande d'or chargée d'un ours de sable »

° BONFILS de

Patronyme très commun. La famille BONFILS ici mentionnée s'est divisèe en deux branches . L'ainée, basée à Nantes, fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrét du 14,12,1668 ;

En revanche, Jean BONFILS, sieur des Isleaux, chef de la branche cadette basée à Dinan, se désista de ses prétentions nobiliaires par acte du 15,09,1668.

° BONNARD DU HANLAY QUESTEMBERT

+BONNESCUELLE DE, BONNESCUELLE d'ORGERES (origine de Champagne) ^o BONNESCUELLE de L'ESPINOIS

Sr de la Fontaine-Ménard- de la Roche-Durand- baron D'ORGERES par de ce nom en 1774

Blaise (1656-1723), conseiller-secrétaire du Roi près le Parlement de Bretagne en 1712 dont le fils Blaise Bonnescuelle (1695-1762), en charge de conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France par provisions du 16 juin 1723 et Lettres d'Honneurs en 1744. [GAF n°5631, Kerfranc] Dernier du nom : Ernest-Albert de Bonnescuelle (1773-1859).

La branche subsistante de ° BONNESCUELLE de L'ESPINOIS demeurée non noble

« écartelé au 1et 4 d'or au lion de gueules, au 2 et 3 de sable à la merlette d'argent traversée d'une flèche de mème posée en barre la pointe en bas »

° BOREAU de ROINCE (DE), (orig. du Maine).

Famille d'origine bourgeoise anoblie par la charge de conseiller secretaire du roi le 22 juin 1658

La famille BOREAU de ROINCE ne paraît pas avoir bénéficier de cet anoblissement, probablement par la suite de l'édit de 1664 qui supprimait tout anoblissement concédé depuis 1611, et on ne voit pas qu'elle ait pris part aux assemblées de la noblesse en 1789

D'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'une ancre de navire de même, en chef de deux coquilles d'or.

Alliée aux du Beaudiez.

BOSCHER de LANGLE et des ARDILLETS

Famille bourgeoise sans principe d'anoblissement, enrichie dans le commerce de Moncontour au 17^{ième} « d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un mont, le tout d'or » Alliée aux La Bigne de Villeneuve, Fraval du Penquer, Anne-Duportal, Mazurié, Bruté de Rémur, ...

<u>°BOSQUILLON de JARCY</u> - BOSQUILLON de FRESCHEVILLE et BOSQUILLON de JENLIS (Picardie)

Anobli par charge de secrétaire du roi le 13 février 1706, mort en charge en 1711. (Frescheville) Preuves pour les Écoles Royales Militaires le 9 avril 1756 (AR). [ANF-1953 (de Jenlis), SS, V07, WP]. (Frescheville) & (Jenlis): nombreuse postérité.

La branche subsistante <u>BOSQUILLON de JARCY</u> demeurée non noble

D'azur à trois serpettes d'argent emmanchées d'or posées en pal deux et une ; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules

+ BOT du ° BOT de TALHOUET

Sr de Kerbot et de Keralvé, par. de Sarzeau, - du Grégo, par. de Surzur, - marquis de la Roche, par. de Saint-Thoix, - Sr de Trévarez, par. de Laz, - de Coatarmoal, par. de Plouzévédé, - de Gournois, par. de Guiscriff, vicomte du Curru, par. de Milizac.

Ancienne extraction 1461 depuis Jean du Bot, sieur de Kerbot. Maintenue noble par la chambre de réformation de la noblesse par arrêt du 17 juin 1669. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie des 3 août 1728, 13 novembre 1730, 15 décembre 1732. Preuves de noblesse pour les Pages de la Petite Ecurie en 1755. [SS, V07, NNF]. Dernier du nom : Paul-Edouard (1905-1972) d'où Jacqueline-Thérèse-Françoise (1955).

(du Bot de Talhouët) Edouard (-1878) d'où Marie (1857-1927).

Subsiste une ligne naturelle « du Bot de Talhouet ».

(autre rameau) Hippolyte-Emmanuel-Jules (1858-1918) d'où Yvonne (1883), Henry-Charles (1885-1941) et Françoise (1892-1908). Quid de Cédric du Bot (1977) ? Christophe (1957-1995) d'où Thomas, Alexandre (1982-1999), Benjamin (1985) et Solène.

Anc. ext. réf. 1669, sept gén., réf. de 1536, par. de Sarzeau, en Vannetais.

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois quintefeuilles d'argent.

°BOUESSEL du BOURG

Famille d'ancienne bourgeoisie de haute-Bretagne ; le nom s'est aussi orthographié BOUESSEL-DUBOURG

+ Bouëtoux (du), ° Fevrier du Bouetoux

Sr de Lambaudays, - de Bréjerac, par. de Créhen.

Ext. réf. Le 28 février 1669, malgré sept gén. (Ce fait suppose une cause d'anoblissement qui reste ignorée) , par. de Créhen, pays de Saint-Malo.

Bien que son nom ne se trouve pas mentionné dans les anciennes réformations.

Le nom a été relevé par la famille FEVRIER D'argent à l'aigle impériale de sable

° BOUILLONS des

Famille d'ancienne bourgeoisie de haute-Bretagne (Rennes) de gueules à 3 glands d'argent

Alliée aux Lescaudey de Maneville, Poulpiquet, ...

° BOURDAS de la MARE (St Malo)

Famille bourgeoise enrichie dans le commerce et dans la course à St Malo : Julien Bourdas (1656-1722), négociant à Saint-Malo, anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en 1695, toujours en charge en 1720. [GAF n°6225, CEA VI p.145] Postérité éteinte avec ses enfants.

La famille Bourdas de La Mare ne descend pas du CSR mais de Louis (1652-1743), bourgeois.

« de gueules au bourdon de pèlerin d'argent posé en pal deux épées d'argent, garnies d'or posées en sautoir brochant sur le tout »

Alliée aux Labbé du Bourquet de la Lande-Boudan, Bernard du Haut-Cilly, ...

° BOUREL de la RONCIERE

Famille bourgeoise de la région de St Brieuc, Sieur de la Roncière, à la fin du $18^{ième}$ et qui fut connue jusqu'à la fin du $19^{ième}$ sous le nom de Bourel-Roncière

« d'argent à la bande fuselée de sable »

Alliée aux Le Nepvou de Berrien de Carfort,

° BOUREL de la TOUCHE

Famille originaire de la région de Château Gontier qui jusqu'aux années 1645 était connue sous le nom de Latouche-Bourel

° BOURGUILLAULT de KERHERVE

Cette famille sur laquelle les renseignements font défaut serait originaire de la région de Dirinon (Léon) « d'argent à deux fasces de sable »

° BOUVAIS de la FLEURIAIS

Famille bourgeoise qui semble originaire de la région de Guéméné-Penfao où elle a exercé des charges de procureur et de sénéchal de la seigneurie de Marsac au 17^{ième}

« d'or au rencontre de bœuf de gueules surmonté entre les cornes d'une moncheture d'hermine de sable et accompagné de trois tiges fleurés de pervenche au naturel posées une en chef et deux de flancs, au chef d'argent chargé de 4 fleurs de pervenche d'azur tigées feuillées de sinople »

Alliée aux Chasteigner, du Bouétiez,

*BOUVET de MAISONNEUVE + BOUVET DE LOZIER ET DE PRECOURT,

(Branche de Lozier) Jean-Baptiste-Charles (1705-1786), anobli par L.P. en janvier 1774, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 5 octobre, en la Cour des Aides. Modification de nom en mars 1777. Derniers du nom : Athanase (1770-1825), comte héréditaire en 1816, d'où Hyacinthe (1819), Gertrude, Marie-Antoinette.

(Branche de Précourt) titre de Baron du 17 avril 1819 pour l'amiral François Joseph (1753-1832). Derniers du nom : ses 2 enfants, Eugénie Jeanne (1788) et Jean-Victor (1792-1815).

La branche subsistante Bouvet de La Maisonneuve est demeurée non noble. [GAF n°6473]

De sinople au bœuf d'or, accomp. de deux étoiles de même ; alias : de sinople au bœuf d'or ; au chef d'azur chargé d'un cœur d'or.

Alliée aux Le Fer de la Motte, Le Grand, Le Forestier de Quillien, ...

° BRAGER de la VILLEMOYSAN

Famille bourgeoise qui a obtenu au début du 20^{ième} l'autorisation de joindre à son nom celui additionnel « de la Villemoysan » porté par ses ancètres avant la Révolution de 1789.

° <mark>Brécey (DE),</mark> (orig. de Normandie),

Famille subsistante issue de François de BRECEY, sieur de la Vallée (1657-1712) ; sans principe de noblesse, comparait avec le tiers-état à Mortain en 1789

de gueules à 2 badelaires d'argent posées en sautoir

Alliée aux Ragnel de Montmorel, Bonneval,

<u>BRILLAUD de LAUJARDIERE</u> (orig de Saintonge)

Famille bourgeoise dont un membre épousa à Nantes en 1758 une demoiselle Blanchet des Fougerais, héritière de Laujardière.

Autorisée par décret du 18,04,1860 à prendre régulièrement ce nom

« d'argent au rencontre de cerf de sable » qui sont les armes d'une famille bretonne éteinte maintenue noble d'ancienne extraction en 1669

° BRINDEJONC des MOULINAIS et de TREGLODE (voir BRINDEJONC de BIRMINGHAM)

. Les branches de Tréglodé et des Moulinais sont restées non nobles.

Le 11 avril 1929 la branche qui avait porté avant la Révolution le nom de « des Moulinais » fut autorisée à joindre ce nom à celui de Brindejonc et une autre branche par décret du 4,02,1977 DIEUDONNAT les donne non nobles

Celle de Tréglodé par jugement du 23 avril 1877 à reprendre la particule omise depuis la Révolution D'argent à une souche de jonc arrachée de sinople, accomp. de trois canettes de sable (Arm. 1696) ; alias : de gueules à trois quintefeuilles d'or ; au chef d'argent, chargé de trois brins de jonc, infléchis de sinople.

<u>° BRONAC de BOUGAINVILLE de,</u> (à Plouay)

Originaire du Velay, Joseph Renou de Mabille releva le nom et les armes de sa femme pour jouir de la substitution contenue dans le testament de Jean III de Bronac du 24 décembre 1643 « de gueules au griffon d'or »

° BRUNEAU de la SALLE

Issue de « noble homme » Joseph B, sieur de la S., capitaine de navire, lieutenant de frégate du Roi en 1766, fils de Jean B., sieur des Préaux, avocat à la Cour. Ancienne bourgeoisie bretonne.

+ Brunet du Guillier et+ Brunet du HAC ° longeaux brunet du Guillier

Sr de la Pironnais, par. de Saint-Thual, - du Moulin-Tison, - du Guillier, par. de Plédéliac, - de la Ville-Aubert, - du Bac, - de la Garenne, - du Chalonge, - de la Caunelaye, - de la Ville-Morin, - de la Vigne, - de la Ville-Caro. réf. et montres de 1428 à 1513, par. de Tinténiac, pays de Saint-Malo, et Saint-Thual, archevêché de Dol. Ancienne extraction, maintenue noble le 19 novembre 1668.. [SS sup] Derniers du nom : René (1875-1946) d'où Gilonne (1908- 1987). Le nom a été relevé par la famille de Longeaux.

D'azur à trois molettes d'argent ; au chef cousu de sable, chargé de trois têtes de loup d'argent, arrachées et lampassées de gueules (Sceau 1372).

° BRUTE de REMUR

Famille de la bourgeoisie du pays de Rennes autorisée le 25 avril 1854 à joindre à son nom celui de « de Rémur » portée par elle avant la Révolution.

« d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une salamandre de gueules » cachet de 1766

Alliée aux Aubert de Trégomain, Carron de la Carrière, Le Saulnier, ...

° BUHOT de LAUNAY et de KERSERS

La famille Buhot a appartenu à la bourgeoisie de l'évéché de Cornouailles et paraît originaire de la région de Carhaix

Elle ne semble pas avoir rempli de charges anoblissantes et n'a fait l'objet d'aucune reconnaissance de noblesse « d'azur à 3 ancolies d'argent »

Alliée aux Kermellec, ...

° Burot de CARCOUET,

Sr de Carcouët, par. de Saint-Herblain, - du Pé, par. de Saint-Pierre-de-Bouguenais, - de la Rétière, - de l'Isle. La famille Burot appartient à l'ancienne bourgeoisie nantaise ; deux de ses branches se sont perpétuées jusqu'à nos jours : Jean Burot, anobli par charge d'échevin de Nantes le 24 février 1659. Famille maintenue noble comme descendante d'échevin de Nantes lors de la réformation de noblesse par arrêt du 6 septembre 1669. Françoise, veuve de Julien Grard et fille de feu Jean Burot, sgr du Pé, échevin de Nantes en 1659 reçoit une quittance de taxe de confirmation de noblesse de 3000 livres le 16 juin 1700. Elle est la sœur de Pierre (1645-1717), ancêtre des porteurs du nom. Toutefois les descendants omirent de payer les taxes de confirmation de noblesse tel que cela fut reconnu par Chérin. Pierre- Prosper (1645-1717), échevin de Nantes de 1703 à 1705. Son petit-fils Jean Burot de Carcouet (1727-1795), conseiller correcteur en la chambre des comptes de Nantes reçu le 11 septembre 1748 (charge de noblesse graduelle) puis Président, reçu le 13 janvier 1758. En 1787, Jean Burot de Carcouet (1727-1795), président de la Chambre des Comptes à Nantes et commissaire aux

Etats de Bretagne demande à être relevé des omissions de qualifications nobles et à être admis au paiement des taxe ordonnées par l'édit de 1691 et l'arrêt de 1730.

Une branche non noble : Burot de l'Isle-Challan. [CEA VII p.408, , SS, NG01, Dioudonnat, NNF, Chérin 42]. De D'argent à trois têtes de loup arrachées de sable (Arm. 1696) ; alias : écartelé d'azur à trois étoiles mal ordonnées d'or.

Alliée aux Becdelièvre, Lusançay, Terves, Halna du Fretay, Cargouét de Ranléon, du Bourg, ...

C

° <u>CADERAS et CADERAS de KERLEAU</u> (Guilvinec)

Etienne Cadéras ép. Louise de KERLEAU d'où Jean CADERAS de KERLEAU d'où postérité. Changement de nom par décret du 7,07,1932

° CADIO de KERMAINGUY (Azron)

Sr du Parc, - de Limellec, par. de Brec'h, - de la Ville-Jennay et de Languiniec, par. de Pluvignec, - de Kerloguen et de Kergonan, par. de Plouharnel.

Déb. réf. 1668, ress. d'Auray ; réf. 1536, par. de Brec'h, en Vannetais.

Échiqueté d'argent et de gueules, à la bande fuselée de sable, chargée de trois quintefeuilles d'argent (Arm. 1696).

On ignore si cette famille sont parents des CADIO , du ressort d'Auray, qui furent déboutés à la réformation de 1668 après avoir comparu à celle de 1536.

° CAILLEL du TERTRE

Famille d'ancienne bourgeoisie connue depuis le 17^{ième} dans le pays de Vitré « d'azur au chevron d'or accompagné de 3 cailleteaux de même, 2 et 1 » Alliée aux Chevalier-Chantepie, Thomas de La Plesse,

° CALLOC'H de KERILLIS

Sr de Kérillis, - Goulven, en Léon.

De gueules au trèfle d'argent en abîme accompagné de trois molettes du même.

Famille bourgeoise connue dans la région de Treguennec au 18^{ième} dont la fortune est surtout due à la spéculation sur les biens nationaux

Alliée aux Billette de Villeroche, Miollis, ...

° CAMUS de la GUERINIERE.

Cette famille était connue sous le nom de CAMUS de la GUERINIERE au milieu du 20 ième alors qu'elle portait à l'état civil son seul patronyme CAMUS. Décret du 25,03,1998. Et du 29,11,2000

<u>°CANET de KERDOUR</u> (Bretagne, Quebec)

Michel CANET, né le 3,09,1923 à Paris, a demandé le 24,06,1983 pour lui et ses enfants, à prendre le nom de : CANET de KERDOUR

« écartelé, au 1 et 4 d'azur à une tour d'argent sommée de 3 tourelles maçonnées de sable et soutenue d'une demi-rose de même ; ai 2 et 3, d'or à in lion d'azur ; sur le tout d'or à un bœuf de sable accorné de gueules (qui est de Beugre) »

+ CARBONEL de CANISY de ° GALLOIS de CARBONEL de CANISY

Extraction féodale 1313 (ou depuis Richard, père de Guillaume, seigneur de Canisy, chevalier en 1245), maintenue par Montfaut en 1463, par Roissy le 16 décembre 1598 et par Chamillart en 1666. Marquis de Canisy par L.P. de décembre 1619 registrées en la chambre des comptes de Normandie le 11 juillet 1646. Pages de la Grande Écurie du Roi les 27 janvier 1745 et 21 octobre 1746 sur preuves de 1539, Honneurs de la Cour les 28 février 1753, 16 janvier 1770 et 2 janvier 1783. Vote en 1789 à Vire, à Avranches et à Caen. Baron de l'Empire par L.P. du 9 septembre 1810. Confirmé dans le titre de marquis par arrêté ministériel du 9 janvier 1902. [WN, GAF n°7667, WP, V07, ENFS n°14] Derniers du nom : Odet (1855-1946) d'où Odette (1899-1972), Guillaume (1900-1994), Hervé (1901-1983) (d'où Yseult (1929) et Sabine (1931)) et Anne (1908-1998) *Le nom de famille a été relevé par la famille GALLOIS*

Coupé de gueules et d'azur à trois besants d'argent posés deux et un, chacun chargé d'une moucheture d'hermines de sable

° CARMOY de

Noblesse papale comte romain en 1859, autorisation « adperonam » en France en 1874

° CAROFF de KERVEZEC

Sr de Kermainguy, - de Kergonval, en Léon.

Famille d'ancienne bourgeoisie de l'évéché de Léon (St Pol de Léon, Brest)

- « De sable à trois aigles d'or » (Arm. 1696).
- « parti : a, d'azur à la main de justice d'or ; b, d'azur au rencontre de cerf d'or » d'office en 1696, mais ce blason ne fut pas retiré : de sable à 3 aiglons d'or »
- . Yves CAROF hérite au 18^{ième} du manoir de Kervezec à Carantec , le tribunal civil de Brest par un jugement rendu le 31,01,1951 rectifie CAROF en CAROFF de KERVEZEC

Alliée aux Kermarec, Deincuff, ...

° CARRON de la MORINAIS voyez CARRON de la CARRIERE (chapitre : noblesse française en Bretagne)

<u>+ CARUEL DE MEREY, CARUEL DE BORAN</u> (orig. de Normandie) ° GLAIZOT CARUEL de BORAN Sr de Mérey, - de la Pannière, - de Gadencourt, - de Chambines.

filiation 1448. Page du Roi en 1661. Maintenue noble en Normandie le 27 août 1667 à l'intendance de Rouen, en 1668 et 1701. [WNS, WNOR, CEA VIII p.341, GAF n°7832-7833]. Derniers du nom: Henri (1835) d'où Marie-Caroline (1880-1965), Gabrielle (1881), Caroline- Joseph-Marie (1883-1959), Henri (1885-1907), Gabriel (1888-1954), Franz-Marie-Henri (1892-1909).

Le nom a été relevé par la famille Glaizot.

D'argent à trois merlettes de sable ; à la bordure de gueules.

Cette famille s'est alliée depuis 1742 aux du Poulpry, aux Magon et aux Lantivy.

° CAUDRON de COOUERAUMONT (Normandie)

Famille bourgeoise de Rouen, achète la terre de Coqueréaumont paroisse de St Georges sur Fontaine le 14 mai 1763 à Marie Madeleine Sophie de Quiros de Coquereaumont [WNOR, GAF n°7975, Diou] Parfois confondue avec les Caudron (Artois) éteinte.

« d'argent à un ré mis sur une portée de musique en clef de sol, le tout de sable, accompagné d'un coq au naturel et en pointe d'un mont de sinople »

Alliée aux Ferron du Chesne, Quintin de Kercadio, La Foye, ...

° CAZIN d'HONNINCTUN (orig du Boulonnais)

Cette famille est distincte de la famille CAZIN, éteinte à la fin du 17^{ième}Celle-ci appartenait à la bourgeoisie de Boulogne, elle fut anoblie et créée baron le 14 aout 1818, titre confirmé héréditaire sur institution de majorat le 16 mai 1820, puis vicomte héréditaire par accroissement de ce majorat [GAF n°8058, CEA IX p.118, NG01, WP]. Les porteurs du nom actuels ne descendent pas de l'anobli mais de son frère

« d'or à la bande d'azur chargée d'une molette d'argent accompagnée en chef d'un faisan de sinople et en pointe d'un chevreuil de gueules, la tète couronnée»

Alliée aux Le Rouge de Guerdavid, Saisy de Kerampuil, Drillet de Lanigou, ...

° CERF le (orig de Picardie)

Famille de la bourgeoisie de la région de Cruise et venue en Bretagne après la Révolution et s'y rendit acquéreur en 1819 du château de Mur de Bretagne

« d'azur à la tige de lys d'argent posée en pal accostée de deux cornes de cerf »

+CHAFFAULT (DU), (ramage de Rezé), ° BILLEBAUIT de CHAFFAULT

Sr dudit lieu, par. de Bouguenais, - de Monceaux, par. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, - de la Limouzinière, par. de ce nom, - de la Sénardière, par. de Boufféré, près Montaigu, - de la Motte, par. de Besné, - de Violain, par. de Grand-Champ.

réf. 1443, par. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, comté de Nantes. filiation depuis Silvestre du Chaffault, écuyer, vivant en 1271. Maintenue noble en 1667. Preuves pour les Écoles Royales Militaires en 1760 et pour le service militaire le 16 novembre 1784. [GAF n°8152, Le Bret, NNF] derniers du nom : Jacques-Gabriel (1769-1849) d'où Marie-Félicie (1831-1917). ;

<u>le nom a été repris par la famille BILLEBAULT après alliance en 1851</u>

De sinople au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules (Sceau 1470).

° Chanu de Limur,

Sr de Cardinal et de Kerhéden, par. de Saint-Aubin de Guérande, - de Limur, par. de Séné.

Cette famille appartenait à la bourgeoisie de Vannes. A priori la charge de conseiller garde-sel au Présidial de Vannes dont elle fut pourvue au début au 18^{ième} ait été anoblissante ; toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle n'a jamais fait l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse.

De Courcy, par erreur, indique qu'elle tire son nom de la terre noble de Limur en Peillec. En réalité ce nom vient de la terre roturière de Limur sur la paroisse de St Patern de Vannes, qui lui échut par alliance en 1701 avec une demoiselle Bourgeois, dont l'oncle Sieur de Limur décédé sans postérité

D'azur à l'étoile d'or. Devise : Pour fidèlement tenir.

Alliée aux Jacquelot du Boisrouvray, Ploeuc, Le Minihy du Rumen,

° Chapelain ou Capelain de la villeguerin,

Sr de la Villeguérin.

Famille d'ancienne bourgeoisie de la région de St Brieuc enrichie dans le commerce des toiles d'Uzel pour la Compagnie des Indes sans principe de noblesse

D'azur à la fasce d'or, accomp. de trois trèfles d'argent (Arm. 1696).

Alliée aux Brindejonc de Tréglodé, ...

°CHAPELLE (DE LA) ET LA CHAPELLE VAULSALMONT DE,

Sr dudit lieu, - de Vausalmon, par. de Paramé, - de Villeaudren, - de Villesalou, - des Salines, - de Fougerais, - des Nouës, - de la Villepelote, par. de Guégon, - de Haubart, - du Boisbonnier.

Cette famille se croit issue de François (-1714), seigneur de la Ville-Sallloux, maintenue noble le 17 décembre 1668 par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne et ordonnance du 1^{er} juillet 1699 (famille La Chapelle, sieur du Bois-Bordier et de la Ville-Pelotte d'après NNF). Celui-ci n'a eu comme unique héritière que sa fille. Elle est en réalité issue de François de La Chapelle, écuyer, capitaine au régiment Général-Cavalerie, ép. de Marie-Anne de Lay-Bernard. Son fils Louis-François de La Chapelle, capitaine au régiment des Dragons de Rennes, décédé avant 1750, ép. Elisabeth Bisson d'où Louis-Pierre (1715-1779), conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres. [WNS, SS, Filiations Bretonnes] Postérité de Charles (1865-1942). Quel principe de noblesse?

D'argent à trois gresliers de sable, comme Rolland.

Alliée aux Berthois, Breil de Pontbriand,

°CHARIL DE RUILLE,

Sr de Beauvais, - de Ruillé, par. de Saint-Martin de Vitré, des Mazures et de Villanfray

Famille d'ancienne bourgeoisie du pays de Vitré dont l'auteur commun des trois rameaux se maria en 1602 La branche de Villanfray serait l'ainée, elle n'a pas fait reconnaître sa noblesse peut-étre acquise au 18^{ième} par une charge de conseiller du roi, noblesse restée inachevée

La branche de Ruillé tenta de se faire reconnaître, mais fut déboutée à l'intendance en 1703

Celle des Mazures éteinte depuis le début du 20^{ième} et quⁱ contracta le plus d'alliance avec des familles d'ancienne noblesse, n'a jamais émis des prétentions

« d'argent au lion de sable accompagné de 3 roses de gueules »

pour la branche de Ruillé : « d'argent au lion couronné de gueules au chef de sable »

pour celle des Mazures : » d'argent au chevron de gueules accompagné de trois roses de même, au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent »

D'argent au lion de gueules, couronné d'or ; au chef de sable (Arm. 1696).

Alliée aux Dieuleveult, Ruellan, Dubois de la Costardière, Hardy du Rocher, Berthois, Garnier de la Villesbret, Kerguelen de Kerbiquet, Frain, Pinczon, Coniac, ...

° CHASSIN de FONTMARTIN de LESPINASSE (orig du Limousin)

Cette famille d'origine bourgeosie n'a fait l'objet d'aucune reconnaissance de noblesse Elle fut inscrite à l'armorial de 1696 :

« d'azur enchéné d'or soufflé par deux vents d'argent mouvants des anges du chef » Alliée aux Pépin de Belllisle, Jochaux du Plessix, Suyrot, ...

° CHASSIN DE KERGOMMEAUX,

Sr de Kergommeaux, trève du Fœil, par. de Saint-Turiaff-de-Quintin, - de Kerbriac, - du <u>Guerny,</u> - de Keraudren, du Rhun, par. de Vieux-Bourg.

Cette famille a été anoblie par une charge de conseiller du roi en 1696, mais n'a pas fait l'objet d'une reconnaissance de noblesse

La branche de Kergommeaux, détachée de celle du Guerny antérieurement à cette date , n'a pas de principe d'anoblissement

Cette famille était connue dans la région de Quintin au 16ième

De sinople au sautoir d'argent, chargé de quatre écrevisses de gueules (Arm.1696).

« de gueules au lévrier courant d'argent posé en fasce accompagné de 3 tètes de lévrier d'or » Alliée aux Le Diberder, Gibon, du Bouétiez de Kerorguen, Lancesseur, Préaudeau, La Bigne de Villeneuve, Uzille,

•••

° CHENEAUX de LEYRITZ

Famille d'origine bretonne, installée à la Marinique au 17^{ième}. Alliée à la famille de LEYRITZ, elle a pu relever son nom par adoption à la fin du 19^{ième}

° CHESNARD de SORBAY

Famille bourgeoise venue à Nantes au 19ième

« d'argent semé de flammes de gueules au chène arraché brochant sur le tout » (cachet)

Alliée aux Burot de Carcouét, Roquefeuil, Jégou du Laz, ...

<u>° CHEVALERIE de la olim DECHEVALERIE</u>

Georges, marchand, anobli le 10 juillet 1547 par L.P. d'Henri II, roi de France, enregistrées en la Chambre des Comptes. Maintenue noble le 27 août 1669 lors de la réformation de la noblesse de Bretagne. [WP, Paul Brussel, NNF, Yeurc'h] famille éteinte au XVIIIe siècle.

Une famille « de la Chevalerie », représentée par Amaury (1933-2018) d'où Aude et Amaury-Tanguy est issue d'une famille Delchevalerie, roturière de la région de Namur (Théophile-Contant-Pierre-Joseph (1858-1927).

De sable au cheval d'argent effrayé

° CHEVALLIER de la TEILLAIS

Famille bourgeoise autorisée par décret impérial du 25 juin 1860 à joindre à son nom celui de la Teillais juridiction en la Bouexière (35) dont un de ses membres avait été sénéchal au 17^{ième} « de gueules au cheval passant d'argent, sellé et bridé d'azur, au chef échiqueté d'or et d'azur »

°CHIRON DE LA CASINIERE,

Sr de la Cazinière, - du Bois-Morand.

Echevin de Nantes en 1684 *alors que la charge n'était plus anoblissante après 1669* et charge de conseiller du Roi en la Chambre des Comptes de Bretagne (1690-1734). *un conseiller auditeur à la même chambre 1734 (noblesse graduellle, condition non accomplie : une seule génération, le second était le frère du premier)* [NG01, WNS, GAF n°9187, Dioudonnat] Dioudonnat a rectifié l'origine de cette famille bourgeoise.

D'azur au chevron d'or, accomp. de trois dauphins de même, les deux en chef adossés.

° <u>CIBON DE,</u> (orig. de Provence). anciennement SIBO, puis SIBON

Aucune maintenue n'a reconnue une noblesse qui ne pouvait existé, anobli par trois générations de chevaliers de Saint-Louis : Joseph-César Sibon (1699-1770) le 30 juin 1744; Jean-Baptiste Sibon (1735-1796) en 1746 ? puis Pierre-Joseph de Cibon (1772) à une date inconnue. Porte un titre de Chevalier dans sa demande d'autorisation de porter la décoration de Charles III (Espagne) [cf AN O/3.842] et un titre de Comte sur un brevet de pension délivré le 5 novembre 1816. [WNS, CEA XII p.461, GAF n°10272] Postérité de Jean (1900-1969).

Il faudra retrouver les dates exactes pour ces 3 générations.

D'or à l'aigle impériale de sable : qui est l'Empire ; alias :chargé d'un écusson de Cibo (Arm. 1696).

Devise : Léauté passe tout (Loyauté passe tout).

L'auteur de cette famille est un fils naturel du cardinal Sibo, dont la descendance vint se fixer en Bretagne à la fin du $18^{
m ième}$

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux Kersauson, Dibart, Collas de la Motte, Brossart, Cramezel, Mellon, du Beaudiez et Bihannic de Tromenec.

° CISTERNES de (de VINZELLES) Auvergne

Filiation bourgeoise 1583. Demande de L.P. de confirmation de noblesse avec anoblissement en tant que besoin en 1788. Rapport très défavorable de Chérin au mois de juillet. Michel-Joseph de Cisternes de Lorme, conseiller au conseil supérieur de Clermont en 1772. [WNS, CEA XI p.11]

D'argent à une citerne de sable, maçonnée d'argent, chargée en cœur d'une étoile du mesme

° CLARET de la TOUCHE

Famille de la bourgeoisie du pays de Redon « d'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules »

° CLERQ de ou CLERCK de

Famille n'ayant jamais fait reconnaître sa noblesse en France

+ ° COAT DE SAINT HAOUEN (LE), ° COAT de KERVEGUEN le

Sr de Saint-Haouen, par. de Plougonvelin, - de Kernoter, - de Kervéguen.

Famille bourgeoise qui serait originaire de Concarneau : Yves Le Coat de Saint-Haouen (1756-1826), amiral, baron avec anoblissement par ordonnance du 18 mai 1814. Titre personnel de baron, accordé à son fils Antoine-Jean-Fidèle (1802-1874), le 16 avril 1830 suite à l'ordonnance du 6 décembre 1828. [GAF n°10518-10519] Derniers du nom : ses enfants, dont Antoine (1802-1874) et Laure Louise Eléonore Le Coat de Saint-Haouen (1812-1898).

La branche subsistante Le Coat de Saint- Haouen descendante du frère du Baron est demeurée non noble ainsi que la branche Le Coat de Kerveguen descendante de son cousin.

D'argent au chevron d'azur, accomp. de trois trèfles de gueules ; alias : d'azur au chevron d'or, accomp. de trois trèfles d'argent.

Alliée aux Rochechouart, Montauban de Palikao, ...

° COLLIGNON d'ANCY

Famille de la bourgeosie, dont un membre fut autorisé par décret en 1877 à joindre à son nom celui d'Ancy : son fils épousa une Vaucouleurs de Lonjamet ; son petit fils fut adopté par le dernier de ce nom et est connu sous le nom de marquis de Lonjamet.

Alliée aux d'Aboville, Genebrias de Gouttepagnon, Vaucouleurs de Lanjamet, ...

° COLLIN DE LA BELLIERE, COLLIN de BRISELAINE et COLLIN du BOISHAMON (orig. d'Irlande),

Sr de la Briselaine, par. de Saint-Servan, - de Boishamon, par. de Miniac-Morvan, - de la Bellière, par. de Pleudihen.

Cette famille s'était fait délivrée en 1768 par le roi d'armes d'Irlande et d'Ulster une généalogie qui donnant pour auteur Jean Collin off Collingstown du comté de Wexford vivant au 15^{ième}

Cette généalogie comme beaucoup d'autres généalogies irlandaises qui rejoignent la légende, semble incompatible avec la réalité. En effet Jean Collin qui serait venu d'Irlande à St Malo pour s'y marier en 1550 était propriétaire de la sieurie des Saulx, or avant lui deux autres Collin « malouin » étaient propriétaires de cette sieurie ? Il semble donc bien que l'origine irlandaise soit contestable, tout au moins à ce degré et ce qui semble certain c'est que dès le 15^{ième} cette famille Collin faisait partie de la haute bourgeoisie de St Malo, et si l'origine est véritablement irlandaise suivant la tradition famililiale, la preuve est à rechercher plus haut. Dès le 18^{ième} cette famille portait des qualifications nobiliaires, mais n'avait pas comparu à la réformation et sa noblesse n'a fait l'objet d'aucune reconnaissance : qualification nobiliaire pour Thomas Collin du Boishamon (1682-1746), écuyer. [WNS, GAF n°10794] (Bellière) nombreuse postérité d'Alain (1885-1966) d'où Nadine (1922-2009), Bertrand (1924-2003), Osmond (1928-1985) et Mélite (1933-2021).

D'argent au chevron de sable accomp. de trois corneilles de même,

Alliée aux Trogoff, Le Fer de la Gervinais, Le Saige de la Mettrie, Houitte de la Chesnais, Apuril de Kerloguen, France, Bot de Callac,

+ COMBLES DE NAYVES DE, .<u>° COMBLES de</u> (orig. de Lorraine),

Sr de Naives

Ancienne extraction Maint. au conseil en 1671, à l'intend. en 1699 et par. arrêt du Parl. De Bretagne de 1770, ext., sept gén. Famille éteinte. [GAF n°10898, WNS, V07, WP, CEA XI p.265].

Les porteurs actuels du nom ne descendent pas de cette famille mais de Lucien (1849), fils de Dominique de Nayves (1806-1875), officier de marine. Ce dernier a réussi à se faire reconnaître le nom de "de Combles de Nayves" par un jugement du tribunal civil de Grenoble du 19 juin 1896 et sa descendance porte aujourd'hui légalement ce nom.

Écartelé d'or, de gueules, d'azur et d'argent, à la croix de sinople, bordée de sable brochante sur le tout, et d'une étoile d'or sur le quartier de gueules.

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux la Bourdonnaye et aux Kergus.

+ CONEN DE SAINT LUC, ° CHEVALLIER CHANTEPIE CONEN DE SAINT LUC

Sr de Précréant, - de la Ville-l'Évêque, - de la Ville-Robert, - de Prépéan, - de la Ville-Papault, - de la Hignonaye, - de Rambelleville, - de la Touëze et de Saint-Hélory, par. de Pordic - de Kerhello, - de la Ville-Basse, par. de Tréméloir, - de Saint-André, - des Longrais, - du Vieux-Marché, par. de Plouaret, - de Penlan, par. de Quemper-Guézennec, - de la Ville-au-Guichoux, - de la Roche, - de Saint-Luc.

Ancienne extraction féodale, citée 1260, filiation 1422, réformation de 1513. Maintenue noble en 1669. Gilles-René (1721-1794), conseiller puis président à mortier au Parlement de Bretagne. Preuves pour les Écoles Royales Militaires en 1787. [GAF n°10998, WNS] Derniers du nom : Fortuné (1808-1848) d'où Gaston (1840-1920) et Marie (1845-1897) ; sa nièce

Marie-Josèphe-hermine (1861-1937) ; sa cousine Marguerite Marie Josèphe (1854-1952) ep. Le Tourneur du Val. Famille éteinte en 1920

Nom repris par une branche de la famille Chevallier-Chantepie, d'où les Chevallier-Chantepie Conen de Saint-Luc.

Coupé d'or et d'argent, au lion de l'un en l'autre, armé, lampasé et couronné de gueules, à enquerre. Devise : Qui est sot, a son dam.

° CONIAC de LONGRAYS Le/de voir CONIAC Le /de (chapitre : noblesse française de Bretagne)

Sr des Noës, par. de Ploufragan, - de la Vallée, - de la Villeaupilon et de la Villecadio, par. de Saint-Brandan, - de Toulmen, par. d'Allineuc, - des Onglé, - du Ciyo.

Famille bourgeoise de la région de Quintin, dont subsiste deux branches :

Celle des ° Le CONIAC de la LONGRAYE, restée non noble subsistante

D'argent à l'aigle au vol abaissé de sable. Devise : Contendit ad cœlos (Il tend vers les cieux).

° COQ le de KERLAND le

Famille bourgoise qui doit ètre originaire de Tréguier : autorisée par décret du 4,11,1957 à joindre régulièrement à son nom celui de « de KERLAND » ; d'autres par décret du 26,04,1972 « d'azur au coq d'or »

Alliée aux Chassaing, ...

° COQUELIN de LISLE

Ancienne famille originaire de St Servan où elle possédait une terre de l'Isle à proximité de St Malo. Etablie à la Martinique au 17^{ième}, puis revenu ils font rétablir leur nom COQUELIN de LISLE par jugement des tribunaux de la Seine (22,07,1898) et de Blois (7,12,1898)

+ DU CORMIER (DU) ° CORMIER DES FOSSES DU

Sr de la Courneuve, - de la Vieuville, - du Médic, - de la Salle. Des Fosses

Ext., réf. 1670, trois gén., ress. de Rennes.

Famille appartenant au 17^{ième} à la bourgeoisie de Rennes

Une branche de cette famille éteinte en 1752 avait été anoblie par la charge de conseiller secrétaire du roi dont ses membres avaient été pourvues les 20 novembre 1584 et 30 mars 1609, ce qui lui valu d'ètre maintenue noble <u>d'Extrac. 3</u> générations en 1670



De gueules au chevron d'or, accomp. de trois croissants d'argent. « d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 croissants de même, 2 et 1 » Le rameau des Fosses est resté étrangère à cette maintenue

<u>° CORSON de</u>

Cette famille se dit issue d'une famille CORSINI, originaire d'Italie établie en Ecosse à la fin du 13^{ième} Sous le régne de Marie Stuart plusieurs familles écossaises dant une branche des Corson serait venues s'établir à Belle-Ile en Terre et aurait été auteur des Corson actuellement représentés à Guingamp et St Brieuc La branche restée écossaise reconnaît comme parents les Corson bretons

Son origine anglaise pourrait en faire aussi un rameau des de Courson dont une branche passée en Angleterre y a fait souche

Elle n'a fait l'objet en France d'aucune reconnaissance de noblesse, mais porte les armes des Corson d'Ecosse « parti a : d'argent à la fasce d'azur chargée d'une tète de paien barbue, traversée par deux fléches en sautoir, la pointe en bas, accompagné en chef de 3 macles de gueules et en pointe de 3 étoiles d'orrangées en fasces. B : d'argent au chevron de gueules surmonté d'un lévrier courant, accompagné en pointe d'un payrle alésé au pied fiché d'or » proemium virtutis gloris

COUBE de GAUTRAND

Famille bourgeoise à laquelle on ne connaît pas d'armoiries Alliée aux Coétlogon, ...

° COUDE du FORESTO (Pleucadec)

Famille d'ancienne bourgeoisie du Vannetais ; elle y a possédé une terre du Foresto ; elle fut condamné en 1669 pour usurpation de noblesse

Sr de Kermarquer, par. de Sarzeau, - de Kerrio, - par. de Grandchamp, - de Matival. Déb. réf. 1669, ress. de Vannes.

« D'argent à deux bandes de sable, accomp. en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un cœur de gueules » (Arm. 1696).

° COUE de la TEMBLAYE St Jacut

Famille bourgeoise qui vivait dans la région de St Jacut et de Rochefort en Terre à une époque où la famille noble vivait ; cette dernière est éteinte

Il serait surprenant que dans sa région d'origine un de ses rameaux se soit abstenu, tant qu'elle a existé de prendre les qualifications nobiliaires qui lui revenaient si elle avait eu la même souche ; elle ne fut pas comprise, en tous les cas, dans l'arrét de 1669

Elle porte les armes des COUE de Salarun :

« d'argent à la fasce de sable, accompagné de trois fleurs de lys de gueules »

Alliée aux Jourdain de Coutances, Carheil, Busnel,

° COUEDIC de KERERANT du et du COSQUER

Cette famille dont le nom était originairement LE Couedic et de la région de Merléac, évéché de St Brieuc, n'a aucune attache aux du COUEDIC de KERGOALER

De condition bourgeoise on trouve au 17^{ième} plusieurs le COEDIC et Le Couédic se livrant au commerce des toiles de Bretagne et ni l'une, ni l'autre de ces deux branches n'a rempli de charges anoblissantes « d'argent à la branche de chataignier chargée de 8 feuille d'azur »

Alliée aux Furic, La Bouéxière, Le Mintier de la Motte-basse, Bouays de la Bégassière, Riverieulx, Anthenaise, Kergariou, Guillo-Lohan, ...

° COUESSUREL de la VILLE-NIZAN

Famille de la bourgeoisie de la région de Plédran enrichie au 18^{ième} dans le commerce de la toile de Bretagne Son nom à l'état civil est Couéssurel-Villenizan

« d'argent au coq de sable empiétant un demi col de même » armorial 1696

° COUETOUX du TERTRE

Famille d'ancienne bourgeoisie du pays Nantais

« d'argent à deux chevrons de gueules accompagnés de trois étoiles de même »

Alliée aux Boscher de Langle, ...

° COUFFON de TREVORS, de TREVORS-KERMOUSTER

Ancienne famille bretonne, qui aurait pour ancètre Guillaume COUFFON, « noble de Plédéhel en 1513 « d'après les recherches reprises par Henri Frotier de la Messeliere ; Guillaume eut deux fils, Guillaume et Pierre .

Le premier donna des branches maintenues dans leur noblesse lors des Grandes Recherches ,

le second donna une descendance ne portant que des qualifications bourgeoises.

La famille subsiste aujourd'hui sous le nom COUFFON de TREVOS-KERMOUSTER

Extraction 1441/1447, réformation de noblesse en 1513. Maintenue noble le 11 juillet 1669 sur preuves de cinq générations par arrêt de la Chambre de Réformation de la Bretagne. Certificat de noblesse délivré par Chérin pour le service militaire le 5 mai 1787. Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne en 1788. [WNS, CEA XII p.87, GAF n°11442, NG01, NNF]. (Kerdellech) Derniers du nom : François-Jean-Marie (1844-1931) d'où Louise (1879-1961) ; Adrien-Alexandre (1855) d'où Madeleine-Marthe-Elisabeth (1892-1982), enfant naturel légitimé au mariage de ses parents à Turin (Italie) en 1894, Marie-Madeleine (-1970) et Jeanne (- 1967). Une branche de cette famille, seigneurs de Trévos, maintenue par arrêts du 30 août 1669 et du 5 septembre 1669, est supposée éteinte à la fin du XVIIe siècle. La branche cadette de Kermouster n'a pas comparu. Il y a eu une demande de reprise du nom en 1956 : Jean-André- Olivier Couffon, dit de Trevros-Kermoustër (1911-1997). La famille subsiste aujourd'hui sous le nom Couffon de Trevos-Kermouster. La filiation est suivie jusqu'à Yves Couffon ép. en 1765 à Plouha Catherine Ollivier, mais leur mariage ne mentionne aucune qualification noble.

D'argent à trois tétes de lévrier de sable au collier d'or, ayants les boucles sur gozier

Alliée aux Bergevin, Bruc, Limon du Timeur, Courson, ...

<u>° CRESPEL</u>, (orig. de Bruxelles),

Sr de la Touche.

Elle ne semble pas avoir rempli de charges anoblissante, fournissant seuleument plusieurs générations d'avocat à la cour

« De gueules à une main fermée d'argent, accomp. de trois cygnes de même ».(Arm.1696).

Alliée aux Priour, Levesque, ...

°CRESPIN DE TREOGAT,

Sr de Tréogat, par. de Ruffiac, en Vannetais.

Famille bourgoise dont le premier auteur est Julien, fermier général et procureur fiscal de l'abbaye de Redon en 1675, marié à Jacquette Daniello.

« Fuselé d'argent et de gueules »,

<u>° CREST (DUCREST) de VILLENEUVE</u> et de LORGERIE du <u></u>

Cette famille d'ancienne bourgeoisie bretonne, connue depuis le 16^{ième}, qui passe pour une branche détachée à cette époque des du CREST savoyards, dont le nom s'écrivait indifférement du Crest ou DUCREST Elle se fixa d'abord en Bretagne dans l'évéché de Tréguier, puis passa à la suite d'alliances dans ceux de St Brieuc et de Rennes.

La branche cadette de Lorgerie, issue au 18^{ième} de celle de Villeneuve a été autorisée par décret en 1877 à joindre à son nom qu'elle écrivait alors Ducrest, le nom de Lorgerie, d'une terre apportée par alliance en 1744. Par jugement de 1897, DUCREST sera rectifié en du CREST pour les deux branches

« de gueules à la bande d'or chargé de 3 croissants d'azur » per sidero cresco

Alliée aux Enault de Moulis, Hersart de la Villemarqué, Botherel,

° CRETON de LIMERVILLE

Famille subsistante non noble, prétend se rattacher à la famille CRETON de VILLAMEVILLE, maintenue noble le 19,04,1702, intendant. d'Amiens

« d'azur à la croix angrelée d'argent »

Alliée aux La haye, Jacquelot du Boisrouvray, Jourdain de Thieilloy, Farcy de Beaumont, Maujouan, Coattarel, ...

° CUZON du REST

Famille d'ancienne bourgeoisie du pays de Cornouailles

« d'azur à un souci d'or, accompagné de trois tètes de saumon d'argent, 2 et 1 »

D

° DANIEL -OUENEC'H DE OUEVILLIC ET GOURVENEC-OUENEC'H DE OUEVILLIC

+ QUENEC'HQUIVILLY OU KERNEC'HQUIVILLY DE , QUENC'H DE QUIVILIC DE,

Sr dudit lieu, par. de Bothoa, - du Quiliou, par. de Goutis, - de Keramborgne, par. de Plounévez-Quintin, - de Kerhingant, - de Keraudren, - de Kerscoadec et de Kergomar, par. de Plouguernével, - de la Touche, par. de Guérande.

ext. ., réf. 17,07,1670, Sept gén. ; réf. et montres de 1426 à 1562, dites par., en Cornouaille et comté de Nantes. De sable à trois défenses de sanglier d'argent, comme Quiliou.

Les Srs de Kervern, par. de Rosnoën, et de Gardalas, par. de Bothoa, déboutés à la réforme de 1671.

Cette famille est représentée à Lannion dans une situation plus modeste et son nom s'est déformé en Quenec'h de Quevillic

Le nom a été relevé en 1994 par une famille DANIEL et en 1986 par une famille GOURVENEC

O DANGUY DES DESERTS, Sr des Déserts.

Les recherches faites par les représentants actuels n'ont pas apporté de certitude sur son origine :

- -une famille de la bourgeoisie commerçante d'Orléans est venue s'établir au 17^{ième} et un de ses membres qualifié de sieur de Redys fut anobli par la mairie de Nantes en 1680, ce qui lui permit d'ètre maintenu par arrét du conseil du roi en 1758
- « d'argent au pin de sinople accosté de deuxmouchetures d'hermines de sable »
- -une autre famille, d'origine d'Auvergne est venue s'établir également à Nantes et un de ses membres y fut en 1696 lieutenant de l'amirauté ; elle n'a fait l'objet d'aucune reconnaissance
- « d'argent au chevron d'azur accompagné à dextre d'une fleur de lys de gueules et en pointe d'une rencontre de cerf de même » armorial 1696
- la famille Danguy des Déserts a pour auteur Alain Danguy qui mourut à Quimper en 1662, mais on ignore d'où il venait ; elle porte les armes la première des deux familles ci-dessus

Alliée aux Couaridouc, Le Forestier de Quilien, Le Guillou de Penanros, Salaun de Kertanguy, Parcevaux, ...

° DANNERY (Versailles)

Famille d'origine bourgeoise qui s'établit en Bretagne au 19^{ième} et dont l'Ile de France semble ètre le berceau

Baronne de l'Empire le 8 avril 1813 pour Julie-Madeleine-Sophie Forget, veuve de Jean-Baptiste Dannery, confirmée et autorisée à transmettre le titre à son fils par L.P. du 10 mai 1817, <u>transmission non réalisée</u>. [WNS, SS, GAF n°12242] Postérité d'Alfred-René-Marie (1866-1906).

« d'azur au chevron brisé d'or accompagné de 3 étoiles de même » Alliée aux Ruinart de Brimont,

° DAVID de DREZIGUE

Famille d'ancienne bourgeoisie bretonne, originaire du Croisic

° <u>DELAMAIRE de NOUAL de La BILLAIS</u> + **D**ENOUAL DE LA VILLE-GUIMONT, DENOUAL DE LA BILLIAIS ET DENOUAL ,

Sr de la Billiais, - de Lamboul, - de la Rivaudaye, - de la Bécossaye et de la Rabière, par. de Saint-Brieuc-des-Iffs, - de la Loyrie, - des Mettries, - de la Haye, par. des Iffs, - de Bourgneuf, - de la Chapelle-Launay, par. de Plouasne, - de Galardon, - <u>du Plessis</u>, par. de Longaulnay, - de la Houssaye.

Filiation depuis Perrot Denoual qui rendit un aveu en 1435. Plusieurs membres de cette famille furent déboutés faute de produire le 13 mai 1669, 3 juillet 1669, 11 octobre 1670 (branche de la Billiais) désistement de noblesse par acte du 13 mai 1669. Jean-Baptiste, sieur de la Villeguimont et son frère Olivier, sieur de La Billais, Maintenue noble par arrêt du Conseil du 17 mai 1749, enregistré le 28 mai 1749 au Parlement. Aujourd'hui déchus ? [WNS, CEA XIII p.303, SS, Yeurc'h] (Denoual de La Ville-Guimont) Derniers du nom : Joseph (1763) d'où Magloire-Fortuné (1811-1851), allié en 1837, d'où Pierre-Louis-Marie (1845) d'où Louise-Marie (1877-1936). (Denoual de La Billiais) Derniers du nom : Théophile (1838-1917) d'où Louise (1859-1938), Louise-Jenny-Françoise (1864-1952), (2) Adelina-Jenny (1868), Marguerite-Anne-Marie (1869-1963) et (3) Marie-Joseph-Léonie (1879) et Léonie- Joséphine-Marguerite (1881-1959). Le nom a été relevé par la famille Delamaire d'où les Delamaire de Noual de La Billiais (après 1941).

D'azur à deux merlettes d'argent, accomp. en chef de trois étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

DELUEN

Famille d'ancienne bourgeoisie de la région de Bain de Bretagne, vivant noblement, mais qui fut déboutée lors de la réformation de 1668

ODEMOLON ou MOLON de

Famille bourgeoise qui aux environ de 1920 écrit son nom « de Molon »

« fascé de 6 pièces d'or et d'azur »

Alliée aux Grivart de Kerstrat,

<u>° DEMOLON-GUIGNARD de SAINTOURS</u>

la famille DEMOLON est issue de l'ancienne bourgeoisie bretonne

Michel D/ (né 22,03,1903 à Douarnenez) est adopté par Henri GUIGNARD de SAINTOURS et son épouse Berthe PINEAU et prendra donc ce nom

O DESMAZIERES DE SECHELLES (ARRAS, BRETAGNE)

Louis-André-François-Xavier (1741-1792), avocat au Conseil d'Artois, échevin d'Arras en 1777, député du tiers aux Etats d'Artois en 1787, anobli par L.P. en 1785. (règlement d'armoiries avec timbre). [WNS, SS, GAF n°12788, CEA XIII p. 363] Postérité de Raymond- Henri-Marie-Louis (1904-1982), d'où Alain d'où Charlotte et Gildas. Nous n'avons pas retouvé traces de ces lettres d'anoblissement.

« Parti : au 1 de gueules à quatre fasces d'or ; au 2 d'argent à la chaudière de sable sur un brasier au naturel au chef d'azur chargé d'une levrette courante et en pal d'argent brochaznt sur le tout. »
Alliée aux Hemery de Goascaradec, ...

° <u>DESCHARD</u> (orig de Franche Comté)

Famille bourgeoise sans principe d'anoblissement

« de gueules à la fasce d'or accompagnée en chef de deux tètes de choux-fleurs et en pointe d'un croissant le tout d'argent »

Alliée aux Quengo de Tonquédec, Nielly, Angier de Lohéac, Bouvet de la Maisonneuve, ...

°DESCLOS de la FONCHAIS - des CLOS de la FONCHAIS St Malo

Cette famille est issue de la petite bourgeoisie commerçante de Rennes au 17^{ième}. Elle s'est très rapidement élevée et fut anoblie par une charge de conseiller secrétaire du roi le 11 avril 1711, mais n'a pas fait l'objet d'une reconnaissance de noblesse

adopte l'orthographe : des Clos

« d'argent au chevron brisé d'azur accompagné en pointe d'une ancre de navire de sable, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or »

Alliée aux Roquefeuil, La Rué du Can, Trogoff, Le Mintier de Léhélec,...

° DESPREZ de GESINCOURT (orig de lorraine)

Cette famille d'origine bourgeoise fut anoblie par une charge de trésorier de France à Metz dont elle fut pourvue le 16 mai 1698 : noblesse inachevée : une seule génération de noblesse graduelle n'est pas suffisante pour acquérir la noblesse héréditaire, aucun titulaire en charge anoblissante en 1789

Elle acquit en 1779 le fief de Gésincourt et quitta le nom de Deprés pour celui de des Préz

« d'argent au chevron d'azur accompagné en chef de 2 roses de gueules au naturel et en pointe d'un lion de sable »

° DESVAUX de MARIGNY

Ancienne famille de St Malo

° **DIBERDER de CAMAS le** (Ruillac à 56 Saint-Avé)

En Bretagne Charles le Diberder de Camas était au milieu du 20^{ième} président de l'union des associations familiales du Morbihan, son épouse était née FILHOL de CAMAS

° DORANGE

Famille de la bourgeoisie du pays de Fougères

« de sable au chevron d'or accompagné de trois billettes couchées de même 2 et 1 »

Alliée aux Bouét-Willaumez, Hardy de la Largère, Leschevin de Prévoisin, Guillebert de Govin, ...

° **D**OUBLARD DU VIGNEAU, (orig. d'Anjou),

Sr du Vigneau. (Agenais)

Cette famille n'a pas été anobli par ses charges à la cdc car la révolution n'a pas permis à Simon-Joseph de rester 20 ans en charge.

Simon, s' du Vigneau (Contigné), avocat à Angers; Simon, son fils, s' du Vigneau, avocat du roi au présidial d'Angers, correcteur cdc (1739-1761), l.h. 31 décembre 1761; Simon-Joseph, son fils, s' du Vigneau, correcteur cdc (1784-1791)\frac{1}{2}. P.n.: noblesse personnelle cdc. Cette famille n'a pas été anobli par ses charges à la cdc car la révolution n'a pas permis à Simon-Joseph de rester 20 ans en charge.

D'or au chevron d'azur, accomp. de trois trèfles de même ; au chef de gueules, chargé de trois couronnes comtales d'argent.

<u>DROUET d'AUBIGNY</u> (orig du Maine)

Famille d'origine bourgeoise peut ètre anoblie par l'échevinage du Mans en 1661, si cette charge emportait l'anoblissement. elle a surtout fourni des avocats et procureurs au Parlement au 17 et 19^{ième}

« d'azur au lion d'or accompagné de 3 soucis tigés et feuillés de même » Alliée aux Monfort, la Rué du Can, Duclos du Coudray, ...

° DUBOIS de MONTMARIN

Benjamin (1749-1798), armateur et constructeur de navires à st Sevan, anobli en juin 1788 par Louis XVI, mais ces lettres ne furent pas enregistrées au Parlement de Bretagne à la chambre des comptes.

<u>° DUCHEMIN de VAUBERNIER</u> DUCHEMIN des CREPEPEAUX

Famille est une des plus anciennes et une des plus considérables de la haute bourgeosie de Laval De gueules à une fasce d'or chargée d'une chouette de sable

Alliée aux Monfort, la Rué du Can, Duclos du Coudray, ...

<u>° DUHIL de BENAZE</u>

qualification d'écuyer au XVIIIe siècle. Augustin Duhil (1732-1803) puis son fils Louis (1767-1821), Gardes du Corps du Roi [WNS] Postérité d'Henri (1852-1932). Nom relevé par la famille DUHIL (après héritage de la terre de Bénazé – lien de cette terre avec la famille homonyme à confirmer- d'où les DUHIL de BENAZE
D'azur à trois croissants d'argent 2 et 1

Alliée aux La Motte de Broons de Vauvert, Leissègues, Mazurié de Pennanec'h, Hervé de Beaulieu, Mauduit du Plessix, ...

° DUMAY, et du MAY de la VILLELOUAIS

Famille bourgeoise de Ploérmel n'ayant jamais occupé de charges anoblissantes « d'azur à la branche de may d'or »

°DUMOULIN de PAILLARD

Trésorier de France à Soissons en 1757, son fils idem en 1778 ; noblesse inachevée, temps non accompli à la deuxième génération de charge graduelle ; convoqués en 1789 aux assemblées de la noblesse Amiens mais firent défaut

Ecartelé: aux 1 et 4 d'azur au lion rampant d'or; aux 2 et 3 d'azur à un soleil d'or

° DUMOLARD de BONVILLER , originaire de Lorraine et pays Niçois

Bourgeoisie bretonne

Marie Louis Auguste MOLARD, dit DUMOLARD ép. en 1833 Françoise GALLOIS de BONVILLER et fut autorisé par décret impérial du 23,03,1864 à joindre à son nom celui de « de BONVIILER » . Son père Michel Molard , colonel, chevallier du Mollard et de l'Empire le 22,10,1810. L'ANF considère que les chevaliers de l'Empire nommés entre mars 1808 et mars 1810 ont une noblesse héréditaire. Trop tard pour cette famille.

Parti d'azur et d'argent : l'azur à l'ancre en barre et à l'épée en bande croisées en sautoir d'argent ; l'argent au lion de gueules, surmonté de trois étoiles en fasce du même ;

Alliance Potier de Courcy, Bergevin, Moreau de Lizoreux, Besnier, Deschard,...

<u>*DUMOUSTIER</u> (orig de Loudun)

Cette famille d'ancienne bourgeoisie tenant un rang considérable à Loudun au 17 et 18^{ième} Elle vint se fixer à Rennes en la personne d'un pasteur protestant et s'y livra au négoce jusqu'à la révolution « d'argent au chevron d'azur accompagné en chef d'un croissant de sable entre 2 étoiles de gueules, et en pointe d'une hure de sanglier de sable »

Alliée aux Kerouallan, Lambilly, ...

° DUPUY de LOME DUPUY de QUEREZIEUX (Forez, Bretagne, Espagne)

Filiation 1635 ;(Querezieux) président trésorier de France à Grenoble en 1789 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée sans doute non accomplie) a voté la mort du roi (Lome) controleur des fermes du roi

<u>° DURAND de la VILLEJEGU</u> du FRESNAY

Famille originaire de Bretagne, établie à la Martinique au 18^{ième} D'où le chanteur Philippe LAVIL

° <u>DURAND de SAINT FRONT</u> = DURAND COUPPEL de SAINT FRONT suite à une alliance

Non noble

E

° Ernoul de la CHENELIERE ,

Sr de la Rivière, - de la Provôté, - de la Chenelière.

Déb. réf. 1669, ress. de Dinan.

Famille bourgeoise de la région de Chateaubriant uniquement qualifiée Noble Maitre

Une famille Ernoul sieur de la Rivière fut débouté dans le ressort de Rennes lors de la réformation par un arrét du parlement du 18 janvier 1669 ;

« d'azur à 3 molettes d'or accompagnées en chef d'une croisette de même »

Alliée aux Gros de Boisséguin, Patard de Launay, ...

<u>• ESPINOSE (DE L')</u>, (orig. d'Espagne),

Sr de Losmonteros, - de la Lande, - de Bouvet, - de Pelletenche, de la Tour, - de Richeroux et de Tartifume, par. de Port-Saint-Père, - de l'Estang, - des Renaudières, par. de Carquefou, - de Procé, par. de Sucé, - de la Morandais, par. de Savenay, - de la Hunaudais, - de Saffré, - du Bois-Rouault, - de la Rousselière, - de la Villebessac, et marquis de Frossay en 1764, par. de Frossay, - baron de Porterie en 1640, par. de Saint-Donatien, - Sr des Portes, par. de Doulon, - de la Fosse en Nantes, - du Plessix-Grimaud, par. de Saint-Viaud, - du Pont-de-Gesvres, ar. de Treillières, - de l'Angle, par. de Saint-Père-en-Retz, - du Sausay.

Ext., réf. Le 7 aout 1669, cinq gén., montre de 1543, par. de Port-Saint-Père, comté de Nantes.

Anobli par la charge d'échevin de Nantes en 1594, baron en 1640 par érection de la terre de Portric, marquis pour un rameau éteint.

La branche subsistante d'Espinose de la Caillerie semble étre restée non noble

« D'argent à l'arbre arraché de sinople, un griffon de gueules passant au pied ; mantelé au 1 : d'azur à la croix fleuronnée d'or, au 2 : d'or au cœur de gueules ».

F

° FANNEAU DE LA HORIE OU DE LAHORIE (ORIG DE NORMANDIE)

Cette famille semble étre venue s'établir en Bretagne sous la révolution, au cours de laquelle un de ses membres s'est fait connaître facheusement à Josselin comme administrateur sous le nom Fanneau-Lahorie. Elle n'a jamais exercé de charges anoblissantes.

« parti au 1 d'argent à la croix alésée d'azur, au 2 d'azur à la fleur de lys d'or à dextre et au 3 parures de même versées en pal à senestre- alias : coupé au 1 d'argent à la croix alézée d'azur, au 2 d'azur, à 3 larmes d'or à dextre rangées en fasce et une fleur de lys de même à senestre »

Alliée aux Brindejonc de Bermingham, Guyot d'Asnières de Salins, Hubert de la Hayrie, Lestranges, ...

° FEIGNA de KERANFOREST du (orig d'Auvergne)

Cette famille qui s'établit en Bretagne aux environs de 1700 à Quimperlé ne prenait aucune qualification nobiliaire et n'ayant fait l'objet d'aucune reconnaissance de noblesse ; on ne peut que la considérée que bourgeoise

« de gueules à 5 annelets d'argent 3,2,1 au chef d'or chargé de 6 roses de gueules » trinitas vanitas Alliée aux Kerguelen de Kerbiquet, Moigno, Dubois de la Costardière, ...

° FERCOQ du LESLAY

Un sieur Fercoq administrateur du district de Rostronen en 1793 épousa au cours de la révolution une demoiselle du Leslay d'une ancienne famille maintenue noble d'Anc. Extrac. en 1669 Son fils prit le nom de Fercoq du Leslay

« parti d'azur au coq d'or, parti du Leslay qui est d'argent au lion d'azur, crené, lampassé et couronné de gueules »

Alliée aux Péan de Ponfilly, Leslay, ...

° FISCHER DE CHEVRIERS

La famille Fischer, venu se fixer au $19^{ième}$ à Dinard et a pris le nom additionnel de Chevriers, à la suite d'une alliance aux environs de 1860 à une demoiselle Charvin de Chevriers.

° FITZ GERALD (orig d'Irlande)

Cette famille est d'origine noble en Irlande, sans principe de noblesse reconnue en France.

La branche fixée en France est issue de la famille des Fitz Gerald, ducs de Leinster et marquis de Kildare, elle a pris le titre comte Filtz Gerard

« d'argent au sautoir de gueules » crom a boo

Alliée aux Couasnon, Bigot de la Toanne, ...

<u>° FLEUR (LA)</u> ou LAFLEUR de KERMAINGANT

Famille de la bourgeoisie de la région de Guingamp

« de gueules à la croix d'argent accompagné d'un trèfle de méme au 1ercanton »

<u>° FLO de KERLEAU le</u>

Ancienne famille originaire de Bretagne , établie en Alsace ; Louis LEFLO de KERLEAU naquit le 19,05,1766 à Boofzheim ;

° **FLORNOY de** (orig de Champagne)

Famille bourgeoise venue s'établir en Saintonge au 18ième, puis à Nantes au 19ième

« d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de 2 chatons de noyer et en pointe d'une noix, le tout d'or» ex flore fructus

° FLOUCAUD de FOURCOY

La famille Floucaud d'origine bourgeoise, un membre au début du 19^{ième} épousa une demoiselle de Fourcroy . Son fils fut autorisé le 6 juin 1856 à relever le nom de Fourcoy en l'ajoutant au sien

« d'azur à l'écu d'or surchargé d'un écu de sable à la lampe allumée de gueules senestrée en chef d'une étoile d'or, au franc quartier échiqueté d'or et d'azur, qui es Fourcroy »

Alliée aux Freslon de la Freslonnière, Tresvaux du Fraval, Houitte de la Chesnais, ...

° FONTAINES (DE), ET FONTAINES MAILLARD DE LA GOURNERIE DE (orig bas Poitou),

« D'or à trois écussons de vair, bordés de gueules ».

Cette famille d'origine bourgeoise a formé deux branches, l'une se fixa en Poitou, et l'autre en Bretagne au 18^{ième} Alliée aux Maillard de la Gournerie, Sioc'han de Kersabiec, Tinguy du Pouét, Bodard de la Jacopière, Jouan de Kervenoaél.

° FORGET,

Sr de l'Isle, par. de Basse-Goulaine, - de la Becque.

« D'or à l'enclume de sable, accomp. en chef de trois casques de même » (Arm. 1696).

On ne retrouve pas la trace de l'échevin de Nantes en 1610 (charge anoblissante)

Deux échevins de Nantes en 1688 et 1716 (la fonction n'est alors plus anoblissante depuis 1669) et deux officiers aux comptes en 1783.

• FRABOULET et FABOULET

Sr de Lanoster, - de Manéguen, - de KERLEADEC

Famille bourgeoise de la région de Pontivy et en partie fixée dans celle de Hennebont où elle exercait des charges d'avocats, notaires et procureurs.

Un rameau détaché au 17^{ieme} prit le nom additionnel de Kerléadec

Elle se désista par acte du 15,03,1669 et fut déboutée en 1669 de ses prétentions de noblesse par arrêt du parlement, dans le ressort d'Auray

« de gueules à deux haches adossées d'argent, au chef d'or »

Alliée aux Séré, Brizeux, Castillon, ...

• FRADIN DE BELABRE, (orig. de Poitou),

Sr de Malmouche, - de la Vigerie, - de Bellabre.

Famille bourgeoise anoblie par une charge de conseiller du roi, président au siège royal de Civray en 1641 Elle fut déboutée de ses prétentions à la noblesse en Poitou les 29 aout 1668 et 15 juillet 1670 ; mais continua néanmoins à prendre la qualité d'écuver

« De gueules à trois fers de pique d'argent (Arm. 1696) ; alias : d'or au chevron de gueules, accomp. de trois grappes de raisin de sinople ».

Un de ses membres fut député du Tiers pour la ville de Civray en 1789

Alliée aux Le Métayer de Kerdaniel, Le Bahezre de Lanlay, ...

° FRAVAL de COATPARQUET,

par. de Goarec de même nom et armes, ont produit Jacques, fils de Louis et de Louise le Bris, sénéchal des juridictions de Robien, la Villemainguy et la Coste, marié en 1701 à Marie Rouault.

Une tradition constante rattache ceux « de Coatparquet » sans qu'il y ait une jonction connue ; les seigneurs de Crénihuel et de Kervegant dont on les croit issus, étaient éteintes lors de la grande réformation et aucun Fraval n'a comparu. Les Fraval de Coatparquet vivaient noblement à cette époque dans la région de Gouarec, mais ne portaient pas de qualifications nobiliaires .

« De gueules à la croix endentée d'argent ».(G. le B.),

Alliée aux Kermerc'hou de Kerautem, La Lande de Callan, Mazurié, Guyot d'Asnieres de Salins, Théremin d'Hame, Kersauson, Haugoumar des Portes, Rouault, Boscher de la Villeboscher, ...

° Fresneau,

Sr de la Couronnerie, par. de Carquefou, - de la Templerie, par. de Château-Thébaut, - de la Blanchardière et de l'Ebaupin, par. de Vertou.

Famille bourgeoise de Quimper qui ne prenait pas de qualification nobiliaire avant 1789 un signataire des protestations de 1788.

« D'argent au frêne arraché de sinople, accosté de deux étoiles d'azur ».

Alliée aux Kermerc'hou de Kerautem, Ségur, Gaultier de la Guistière,

° FROLLO de KERLIVIO

Sr de Kerlivio, - de Keranguen, - de Kerganet, ress. de Quimper.

Famille de haute et ancienne bourgeoisie de Cornouaille ; ses représentants ont occupé, au 18^{ième}, des charges de magistrats au présidial de Quimper ; ils possédaient la terre de Kerlivio

« D'azur au sautoir alésé d'or, cantonné de quatre macles d'argent, alias : d'or à trois quintefeuilles d'azur » (Arm. 1696).

Alliée aux Léséleuc, Le Grontec, Grivart de Kerstrat,

G

° GAIGNERON-JOLIMON de MAROLLES (orig de Tourraine)

La famille Gaigneron est une famille bourgeoise de Loches en Tourraine vivant noblement au 17^{ième} sans avoir occupées de charges anoblissantes

La branche de Marolles fut créée pour Marie Jacques (1775-1855) comte héréditaire par lettres patentes de 1 juin 1816 – la postérité de ce rameau s'est éteinte en 1870

Il subsiste une postérité non noble issue du frère Josph (1781-1850)

La branche ainée est représentée par les de Gaigneron de Morin. Les cadets par celle de Jollimon

« d'argent au chevron d'argent accompagné de trois tètes de coq de même, arrachées, crétées et barbées de gueules »

Alliée aux Magon de St Elier, le Merle de Beaufond, ...

° GAILLARD, GAILLARD DE KERBERTIN ET DE LA TOUCHE,

Sr du Portal, - de la Belle-Issue, ress. de Dinan, de Kerbetin, et de la Touche

Cette famille bourgeoise de la région malouine s'est fixée au début du 17^{ième} à Plérmel où elle a exercé des charges de judiciature, non anoblissantes

« D'azur à trois chouettes d'argent » (Arm. 1696).

Alliée aux Gaultier de Kermoal, ...

° GAL de KERANGAL le

Vieille famille bretonne

° GALL du TERTRE le

Vieille famille bretonne originaire de 56 GUER ; elle possédait avant la Révolution la terre du TERTRE dont elle a conservé le nom

° **GALLAYS de CHATEAUCROC** (Bretagne)

Ancienne extraction noble le 16,01,1669 sur 7 générations (branche cadette) et maintenue à l'intendance le 14,03,17024 naissances en France après 1941 (d'après Filae) dans les Haut-de Seine. Représentée aujourd'hui par Alexandre-François-Xavier, Pierre, Cédric... Xavier d'où Constance, François et Ombeline.

Nous n'avons pas pu faire le lien entre les contemporains et la souche noble

de gueules au croissant d'or, accompagné de six roses du même, 3 et 3, alias de sable au croissant d'or, accompagné de trois roses de même

° GALLIC de KERIZOUET le

Famille d'ancienne bourgeoisie bretonne ; elle possédait la terre de Kerizouet

Réf. 1447, par. de Plougonvelin, en Léon.

Cette famille vivait noblement au 17 et 18^{ième}, mais ne prenait pas de qualification nobiliaire et n'a pas produit à la réformation de 1666

« De gueules au chevron brisé d'or, accomp. de trois têtes de lion arrachées de même ».

Alliée aux Hersart de la Villemarqué, ...

° GALZAIN ou de GALZAIN (orig du Languedoc)

La famille bourgeoise Galzain vient au 17^{ième} s'établir dans la région de Vannes

Un de ses membres ayant été créé comte romain en 1885, deux rameaux ainés firent précéder leur nom de la particule « de »

Un rameau cadette a gardé le nom de « Galzain »

« d'or à la croix de sinople cantonnée de 18 bilettes de même, 2,3 dans chaque canton du chef 3,1 dans canton de la nointe »

Alliée aux Breil de Pontbbriand, Fanon-Desbassyns de Richemont, Leclerc de Cerny, ...

°GARDIN DU BOISDULIER DE CHASTEIGNER , GARDIN DU BOISDULIER

Famille d'origine bourgeoise : Gilles Gardin (1680-1734), sieur du Boishamon, directeur des Monnaies à Rennes, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Bretagne de 1720 à son décès en charge en 1734, son fils Jean-Guy (1718-1785), succède à son père dans la même charge en 1735 et l'exerce jusqu'en 1740. Son petit-fils Guy-René-Pierre est président de la Chambre des Comptes de 1770 à 1782. [CEA XX p.150, SS, V07, Yeurc'h] <u>L'oncle de Gilles, Julien (-1725) a laissé une postérité représentée au début du XXe siècle par Joseph d'où Yves (1902).</u> Reprise du nom Chasteigner après alliance en 1892 d'où les Gardin de Boisdulier de Chasteigner. Postérité de Guy (1929-2007). **D'azur à trois gerbes de blé d'or.**

Alliée aux Breil de Pontbriant, Hérisson de Beauvoir, La Goublaye, Chabré, Boispéan, Couédic du Cosquer, ...

° GARNIER de KERMERC'HOU de KERAUTEM

Robert Garnier et Aliette de K/ de K/ sont les parents de Bernard et André Garnier. Ceux-ci deviennennent GARNIER de K/ de K/ à la suite d'un jugement d'adoption rendu par le tribunal de Bayonne le 24,04,1972

° GARNIER du PLESSIX en Cuguen

Cette famille avait autrefois possédé la terre du Plessis-Brouard, franchisé en 1460, mais son nom actuel est du à une alliance dans la famille Perras du Plessix en 1782

Cette famille sans trace d'anoblissement vivair depuis le 17^{ième} dans la région de Combourg, exerçant des charges de greffier et de sénéchal de Combourg et portait alors le nom additionnel « de la Corbinière » « d'argent fretté de gueules à 6 pièces au chef de sable chargé de 3 étoiles d'or » (idem Garnier de la Morlière-éteinte)

depuis 1782 : « parti au 1 Garnier, comme ci-dessus, au 2 d'azur à 2 rats d'argent posés en fasce l'un sur l'autre, qui est Perras du Plessix »

Alliée aux Perras du Plessix. ...

° GAULTIER de KERMOAL

La famille Gaultier de Gouraval est une famille d'extraction depuis Alain Gaultier qui prête serment au Duc de Bretagne en 1437. Pierre Gaultier, écuyer, seigneur de Gouraval, interloqué le 27 juin 1669, maintenue noble le 21 mai 1670 sur preuves de cinq degrés. Les Gautier de Kermoäl descendent d'un Pierre Gaultier mais s'agit-il du même ?? [GAF n°17060, SS, NG01] Postérité de René (1892-1956). « Contrairement à ce qu'écrivent la plupart des auteurs, <u>il ne semble pas que les Gaultier de Kermoal soient une branche des Gaultier de Gouraval</u>, tout au moins la filiation n'est pas prouvée avec certitude. Les Gaultier de Gouraval ont bien été maintenus dans leur noblesse le 27 mai 1670. Il n'y a pas trace d'une maintenue pour les Kermoal seuls.» Les Gaultier de Kermoal remontent leur ascendance prouvée jusqu'à Pierre qui ép. (1) Françoise Le Questel et (2) Olive Le Cenaer. Il est dit honorable homme ce qui signifie qu'il est non noble. Aucun de ses descendants n'a été débouté ou s'est désisté lors de la réformation de 1668-1671. [Yeurc'h, BMR ms 510 et 513 d'or à trois losanges de gueules

Alliée aux Desjars, Gaillard de la Touche, Couéssin de Boisriou, Quengo de Tonquedec, Avice de Villejan ,...

° GEFFROY de LESTENO alias GEFFROY (Auray)

d'or au pin de sinople, le pied chargé d'un cygne d'argent

Famille sans principe de noblesse ; la branche ainée se désiste le 15 mars 1669 ; la branche cadette subsistante à la Réunion descend du sieur de Lesteno, notaire royal et procureur à Auray Magny a voulu entrer cette famille sur une famille Geffroy (de La Villeneuve), originaire de Plougourvest qui fut maintenue noble d'ancienne extraction le 14 juin 1670 sur preuves de cinq degrés. [Yeurc'h, NNF] ne pas confondre avec la famille noble d'ancienne extraction (de la Villeneuve) qui portait :

° GENNES de

Famille avec de nombreuses branches issue de la bourgeoisie Vitréenne. On ne leur connait aucun principe de noblesse : Julien- Anne Le Mélorel, résigne son office de secrétaire du roi à la chancellerie de Bretagne en faveur de Benjamin de Gennes, sieur du Vaudué, fermier général des états de Bretagne, par acte du 29/11/1729. Mais, ce dernier s'en démet à son tour, par acte du 12/11/1730 en faveur de Mathurin Bellabre, effectivement reçu le 30/12/1730. Derniers du nom : Frédéric d'où Charles-Benjamin (1836-1906), Louise-Pauline (1837-1903) et Henriette-Aimée- Lucile (1839-1928). Jean Baptiste de Gennes (1656-1705), chef d'escadre des Armées Navales, titré comte d'Oulx par LP de juillet 1698

« D'azur à trois renards passant d'or l'un sur l'autre »

+ GESLIN DE, ° DUBOIS DE BELLEJAME DE GESLIN

SR de Trémargat, par. de Plélo, - de Kerourio, - de Kercourtois, - de Châteaunoir, - de Boisby et de Peccaduc, par. de Carentoir, - du Verger, - de Coëtcouvran, - de la Villeneuve, - de la Ville-au-Febvre et de Bourgogne, par. de Lantic, - de la Ville-Prigent, - de Richeville, - de Bringolo, par. de Goudelin, - de l'Étoile, par. de Langoat, - des

Granges, par. d'Hénon, - de Prédavy, - de Pontaniou, - de Suville, par. de Tréméloir, - de Kersolon, par. de Plérin, du Moustier.

Ancienne extraction 1441, maintenue noble par arrêt de la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne le 8 avril 1669, 9 juillet 1669, 7 août 1669, 13 mai 1670, 28 mai 1670 et 9 septembre 1669. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1734 et pour les Écoles Royales Militaires en 1764. Henry de Geslin (1821-1910), Comte héréditaire par décret du 28 juin 1865. [SS, SS sup, NNF] (Bourgogne) Derniers du nom : Jean-Marie-Arthur (1890-1952) d'où Marie-Hélène (1914-2015). (Geslin) Derniers du nom : Henri de Geslin (1821-1910), général d'où Yvonne (1861-1926), René (1862-1863) et Marie-Thérèse (1863-1888 // Leur lointaine cousine Joséphine- Léontine-Gabrielle (1896-1978) (fille de Théophile Raphael (1869-1912) et de Joséphine Le Guen). Henriette- Octave-Alexandre de Geslin fut la mère d'Octave de Geslin (1852-1901) ép. Joséphine Planet d'où Octave (1881-1916 mpf) d'où Octave-Louis (1905-2001) et Raymonde-Jeanne (1912-2004). Nom relevé par la famille Dubois de Bellejame.

D'or à six merlettes de sable, 3. 2. 1.

° GICQUEL des TOUCHES

Famille qui s'établit au début du 18^{ième} dans la région de Rennes, puis de St Malo, venant de Guingamp et y vécut bourgeoisement.

Un de ses membres engagé comme mousse en 1784 eut une brillante conduite sur mer au cours de la révolution et l'empire et fut chevalier de la Légion d'Honneur puis en 1815 chevalier de St Louis

Son fils entré également dans la marine, en devint le ministre en 1877 et reçut vers 1850 un titre de comte romain qui aurait été transformé en 1860 en celui de titre Marquis romain héréditaire

Rien ne permet de considérer cette famille comme un rameau d'une famille Gicquel, maintenue noble d'Anc. Extrac. En 1670 originaire de l'évéché de Tréguier, dont elle porte le nom.

« D'azur au chevron d'argent chargé de cinq coquilles de sable et accomp. de trois quintefeuilles d'argent »

° GINOUX-DEFERMON et de FERMON (Lyonnais)

La famille Ginoux, d'origine bourgeoise, a été autorisée par décret du 18,03,1865 à relever les nom et titre de comte Defermon ; confirmé par arrété ministriel du 27,04,1887

La famille Defermon des Chapelières, originaire de Chateaubriant avait été anoblie sous le titre de comte d'empire Defermon. La fille de cet anobli épousa en 1885 l'auteur des représentants actuels de la famille Ginoux La branche subsistante sous le nom Ginoux de Fermon descend de César est demeurée non noble

« d'hermines au pommier de sable à 2 rameaux , celui de dextre feuillé et fruité d'or, celui de senestre d'argent, qui est Defermon »

°GOARANT Le

Sr de Kerestec, - <u>de Tromelin</u>, - du Dourduff, - de Lestrezec, - de Kerhouin. Déb. Réf. 1668, reste. de Morlaix et Saint-Renan. D'or à la fasce de sable, accomp. de trois trèfles de même (G. le B.). Et moi Jean, maire de Morlaix en 1667 ; un contre-amiral en 1845. Prend au 19^{ième} le titre de Tromelin

°GONFREVILLE de

Famille nantaise

° GOUBIN DE COUESMES,

Sr de Couësme, ress. de Rennes.

Famille bourgeoise de Rennes qui ne prenait pas de qualification nobiliaire avant 1789 et dont un membre fut député du Tiers pour la ville de Lesneven aux états tenus à Nantes en 1722

« D'argent à trois molettes d'azur ; au chef de gueules, chargé de trois besants d'or, écartelé : d'argent à trois chevrons brisés et engreslés de sable » (Arm. 1696).

Alliée aux Rodellec du Porzic, l'Estang du Rusquec, Le Forestier de Quillien,

<u>° GOUGEON de la THEBAUDIERE et de LUCE</u> (orig du Maine)

Famille bourgeoise de la région de Chalans qui vivait noblement au 18^{ième} mais ne prenait pas de qualification nobiliaire

« de gueules à 6 gougeons d'or, posés de fasce l'un sur l'autre (alias le second contourné)

<u>° GOUIN de ROUMILLY</u>

François Gouin de Claie, conseiller du Roi et procureur en 1720, élu échevin d'Angers le 5 août 1738. [GAF n°17938, Diou-1994] L'édit de 1667 supprime l'anoblissement pour le maire et les échevins d'Angers. Puis un nouvel édit de 1670 rétablit cet anoblissement à condition que le maire et les échevins d'Angers soient élus au moins deux fois et qu'ils exercent au moins quatre années leur fonction. Puis une nouvelle décision royale en 1673 supprime de nouveau l'anoblissement des échevins

d'Angers, mais pas pour le maire d'Angers s'il exerce cette fonction pendant au moins quatre ans (Cf. Chérin, page 190). Dans ces conditions, il semble erroné de dire que la famille Goüin d'Ambrières tienne sa noblesse d'un échevin d'Angers, élu une seule fois en 1738, et bien après l'édit de 1673.

« d'or au canon posé de sable, au chef d'azur aux hermines »

° GOUREL de SAINT-PERN

ancienne famille bretonne ; elle a conservé le nom de sa seigneurie de St Pern ; elle est différente de la famille de Saint Pern , bretonne et d'extraction chevaleresque subsistante

• GOURVENEC QUENEC'H de QUEVILLIC voir notice QUENEC'HQUIVILLY

° GRAND Le

Sr de Kerscao et de Kerigonval, par. de Trégarantec.

Montres de 1503 à 1534, par. de Ploudaniel, en Léon.

Mais n'a pas produit lors de la grande réformation, sauf pour la branche de la Villeneuve, qui fut débouté fautes de preuves et qui subsite, mais en conserva comme antérieurement la qualité d'écuyer, découlant (à toute fins utiles) d'une charge de conseiller secrétaire du roi au début du 18^{ième}

Hervé, ambassadeur du Duc Jean IV en Angleterre en 1384 ; Yves, chanoine de Léon, conseiller et aumônier du Duc François II en 1472 ; Christophe, greffier d'office de Lesneven en 1538 ; Vincent, sénéchal de Carhaix, mort en 1630, oncle du R. P. Albert le Grand, dominicain, auteur de la Vie des Saints de Bretagne, publiée en 1635. Les Sr de la Villeneuve, déboutés à la réforme de 1668, ont produit un payeur des gages des officiers de la chancellerie en 1764, mort en charge.

Yvon, Sr de Kerigonval (Ploudaniel), receveur de Leslem (1492), receveur de Lesneven (1498-1504); Christophe, son fils, greffier de Lesneven (1534).

Branche ainée: Vinçent, son fils, Sr de Kerscau (Trégarantec), sénéchal à la Carhaix (1601-1610); Jacques, son fils, sr de Camdour, lieutenant de st Pol de Léon; Hervé, Sr de la Villeneuve et de Camdour, demeurant à St Mathieu de Morlaix, débouté sur défaut réf. 07,07,1670 400L d'amende Saliou, rapporteur; de nouveau débouté sur défaut réf. 13,02,1671 400L d'amende le Jacobin, rapporteur; Jean alexandre, son fils, gentilhomme de la vénerie du roi (1707-1736); Louis son fils, sr de la Villeneuve, receveur et payeur des gages (1767-1772), puis sdr chanc. (1772-+1776); Louis Ignace, son fils, Sr de Runeven; débouté sur défaut réf. 1670 et 1671, noblesse personnelle vénerie du roi (1707-1736), anobli mort en charge 1776.

« D'azur à trois tréfles d'argent, 2 et 1 » (G Le Borgne)

Branche cadette : Jacques, frère de Vincent, Sr de Lottéric (Guiclan), jurat de Morlaix (1598, 1599, 166 et 1608) ; Albert dit Le Grand, don fils, dominicain, auteur de la Vie des Saincts de la Bretaigne Armorique. D'azur à trois trèfles d'argent, in lambel en chef

<u>1</u>COU, no 345 ; AD29 1 num 3/17, volume D, p. 60 ; archives de Philippe Lahellec ; BMR ms. 510, fo 247r & ms. 513, fo 211v ; Philippe Lahellec, *Approche de la vie et de l'œuvre du fondateur de l'hagiographie bretonne : Albert Le Grand de Morlaix et la Vie des Saincts de la Bretaigne Armorique (1637), mémoire de maîtrise d'histoire, Brest, 1996 ; FROTIER de La MESSELIERE, 1986, t. 2, p. 598-600 ; BOR, p. 100 ; Le PAGE, 1997, p. 484.*

Louis, seigneur de la Villeneuve, anobli par charge de receveur et payeur des gages près le parlement de Bretagne (1767-1772) puis secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Bretagne (1772-mort en charge en 1776). (branche cadette) sans principe de noblesse. [Yeurc'h] Derniers du nom : Jean-Albert (1927-1968) d'où Corinne, Hervé (1956) (d'où Alix et Sophie), Gaël et Florence. En extinction. AC

Famille subsistante

<u>° GRENIER ou GRANIER de de LILLIAC</u> (orig du Comté de Foix et Normandie). ??????? Cette famille était établie en Normandie dès 1580 (ne semble jamais avoir fait preuves de noblesse) et s'est établi au 18^{ième} dans l'évéché de Vannes

maintenue noble en 1668. Comparaît aux assemblées de la noblesse de Cahors en 1789. (branche de Normandie) filiation depuis Antoine Granier de Lilliac, écuyer, seigneur de Lilliac et de Serredecor établis en Normandie vers 1580. Qualifications nobiliaires pour les descendants. Son descendant Mathurin-Hyacinthe <u>aurait été</u> maintenue noble par jugement du 16 septembre 1746. [Diou-1994] Subsiste au moins Alain d'où Anne (1978), Antoine (1980), Olivie r (1982) «et Sophie (1984) // Ludovic.-° AC: ses descendants sont qualifiés d'écuyer mais ne sont pas maintenus et ne comparaissent pas aux assemblées de la noblesse en 1789 La branche de cette famille fixe e en Normandie ne semble jamais avoir fait preuves de noblesse. Sa filiation remonte a Antoine de Granier, e cuyer en 1580. Ses descendants sont qualifiés d'écuyer mais ne sont pas maintenus et ne comparaissent pas aux assemble es de la noblesse en 1789.

« d'argent à 3 grenades au naturel tigées et feuillées de sinople 2,1 » Alliée aux Carheil,

° GRIS le , ou LEGRIS du VAL et le GRIS du CLOS (orig de Normandie)

Famille de la région de Lisieux, d'origine bourgeoise venue s'établir au 18^{ième} dans la région de Landerneau et qui jusqu'en 1789 n'avait aucune prétention à la noblesse

« D'argent à la guivre d'azur, tortillée en pal surmontée d'une merlette de sable » 1696 Alliée aux Saget de la Jonchère, Foucaud, Guillo Lohan, Ollitrault, ...

° GRIVART DE KERSTRAT,

Sr de Chef-du-Bois, - de Kerstrat, ress. de Saint-Renan.

Famille d'origine bourgeoise qui n'avait avant 1789 aucune prétention à la noblesse

Elle a obtenu au début du $20^{ième}$ l'autorisation de joindre à son nom celui de Kerstrat porté par ses ancètres depuis le début du $18^{ième}$

Dit marquis de Kerstrat , malgré l'opposition mise par le dernier représentant de la très ancienne famille de Tréouret de Kerstrat qui était éteinte

« D'argent au pin de sinople, chargé de trois pommes d'or ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent » (Arm. 1696).

Alliée aux Debon, Tallien de Cabarrus, Riou de Kerprigent, Kerguiziau de Kervasdoué, Le Guillou de Penanros, Frollo de Kerlivio,

° GRONTEC Le

Famille bourgeoise vivant noblement dans l'évéché de St Brieuc au 17 et 18^{ième}, mais ne prenait pas de qualification nobiliaire

« d'or à la croix de gueules cantonnées de 4 aigles de sable »

Alliée aux Frollo de Kerlivio, Ferron du Chesne, Hardy de la Largère,

° GUEGOT de TRAOULEN en Plouvorn

Famille d'ancienne bourgeoisie vivant noblement dans l'évéché de Léon au 17 et 18^{lème}, mais qui n'avait pas de prétentions à la noblesse

« d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 molettes de même »

Alliée aux le Mintier de la Motte-Basse, Brindejonc de Tréglodé, ...

<u>° GUERIN de la HOUSSAYE</u>

Ancienne famille bourgeoise de Normandie, établie ensuite en Bretagne qui ne prenait pas de qualification nobiliaire avant 1789; elle est issue de Gilles GUERIN, capitaine des bourgeois de Bayeux en 1696. Etienne Guérin, né le 14,03,1867 à Quessoy demanda le 5,01,1892 l'autorisation de joindre à son nom celui de sa mère; par jugement du tribunal civil de Candé, elle a obtenu le 24 mai 1921 l'autorisation de joindre à son nom celui de Luzinais, porté par ses ancètres depuis la seconde moitié su 17^{ième}

Ancienn « écartelé aux 1 et 4 : d'azur au dextrochere armé d'argent mouvant de senestre et tenant une épée de même, la pointe en haut ; aux 2 et 3 : de sable au lion d'or » 1696 fidelilati et armis

Alliée aux Kerouallan, le Vicomte de la Villegouriou, La Motte de la Motte Rouge, ...

° GUIGNE de

La famille subsistante « de Guigné » est issue de Joseph de Guigné de La Bérangerie (1668-1736), ancien forban, établi à La Réunion, Greffier du Conseil Provincial de Bourbon (1707-1718) et petit-fils de Claude, marchand à Saumur. Postérité de Georges-Charles- Alexandre de Guigné (1852-1921) et de son frère Paul- Louis de Guigné (1844-1924), zouave pontifical, comte par bref pontifical du 3 juillet 1888 [RNP-1994] Un échevin de Nantes en 1672. [WNS] « d'argent à 3 maillets de gueules posés 2 et 1 »

<u>° GUILHE-LACOMBE de VILLERS</u>

Famille bourgeoise de Dauphiné qui ne prenait pas de qualification nobiliaire

Il résulte d'un certificat délivré par la préfecture d'Ile et Vilaine le 21 septembre 1898 d'après les actes de l'intendance de Bretagne conservés aux archives d'Ile et Vilaine qu'après son arrivée en Bretagne à la fin du 18^{ième} cette famille portait le nom de GUILHE de LACOMBE de VILLERS ; elle était connue à Saint Malo au 19^{ième} sous le nom de « DEVILLERS »

« d'azur au chevron d'or accompagné de 3 billettes de même, au chef d'argent à 3 molettes de gueules » quand même je veux

Alliée aux Bernard de Courville, Le Hir du Rumeur, Blaize de Maisonneuve, Le Court de Béru, Lorin, ...

° GUILLAUME de KERATRY

En Bretagne. Le général Maurice GUILLAUME avait épousé Germaine de KERATRY , dernière du nom ?. Le 31,01,1961 leur fils Pierre Jean demanda pour lui et ses enfants l'autorisation de joindre à son nom de celui de « de KERATRY » pour s'appeler à l'avenir GUILLAUME de KERATRY

° Guillo du bodan

Sr du-BODAN, par. de Questembert, - du Bois-l'Archer, Vannetais.

D'or à la fasce d'azur, chargée d'une canette d'argent, becquée d'or (Arm. 1696), alias : d'azur à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de sable et accomp. de deux quintefeuilles (alias : de deux croix vidées et clechées) d'or.

Jean, maître; Charles, son fils, s' de Kereven, procureur au présidial de Vannes; Grégoire, son frère, s' du Bodan (Questembert), avocat en parlement, arm. 1696 registre de Vannes; Joseph-Ange, son fils, négociant, s' du Bodan, sdr chanc. de Toulouse [1746-1753], maire de Vannes (1747-†1755); Jean-Vincent, son fils, s' du Bodan, maire de Vannes (1755-1761), subdélégué de Vannes; Barthélémy-Ange-Xavier, son fils, maître particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Vannes, maire de Vannes (1790-1791)¹. P.n.: au minimum noblesse personnelle chanc. de Toulouse. Joseph-Ange, n'est pas sdr ou écuyer dans son acte de sépulture ou l'acte de mariage de son fils.

Joseph-Ange Guillo (ca 1693-1755), négociant en 1717, anobli par l'achat d'une charge de secrétaire du Roi à la chancellerie du Parlement de Toulouse. (date d'exercice de la charge à retrouver – la charge est mentionnée dans un acte de baptême en 1753). Cette qualité n'est repris ni sur son acte de décès, ni sur l'acte de mariage de son fils en 1751. [GAF n°18734] Derniers du nom : Louis (1862) d'où Suzanne-Yvonne (1896-1952), André-Barthélémy (1898-1948) (d'où Loïc-Jean-Barthélémy (1922-2015) (d'où postérité), Jeannine (1924-1980) et Joël-André (1927-2021) (d'où postérité)), Yvonne (1898-1966) et Alexis (1900-1927). Quid de Annie Nicole, Daniel (1955) (d'où Marina (ca 1988)), Hervé (1956), en religion, et Philippe (ca 1958) (d'où Laurie (1988), Rémy (ca 1989) et Romain (ca 1994) ? Cité non noble par Dioudennat

° GUILLO-LOHAN en Plaudren

Il est possible que comme la famille du BOHAN, cette famille Guillo connue au 15^{ième} dans l'évéché de Vannes et maintenu d'Anc. Extrac. par un arrét du parlement le 18 octobre 1670 sur preuves de 7 générations , sous conditions « de cesser l'usage de bourse commune »

Mais la jonction est inconnue et si la tradition est exacte un point de jonction doit se situer au milieu ou fin du $16^{\mathrm{ième}}$

En tout état de cause cette famille qui faisait dans la région de Quintin le commerce des toiles de Bretagne, ne prenait pas de qualifications nobiliaires avant 1789

La famille noble Guillo portait :

« de sable à la croix engreslée d'argent »

les Guillo-Lohan : « d'azur à l'épée posée en barre la pointe en bas accoslée en chef d'une étoile et en pointe d'une main deschée apaumée en pal, les doigts en haut, le tout d'argent »

Alliée aux Noury, Mazurié, Picquet, Prudhomme, La Boéssiére de Lennuic, Le Couédic du cosquer, Verger du Cuy, ..

°GUILLON de PRINCE

Famille bretonne, à la fin du 19^{ième} ses représentants étaient assureurs maritimes à Nantes et se nommaient GUILLON, tout court. C'est seulement un jugement rendu par le tribunal de Nantes le 10,08,1950, qui a rectifié le nom : GUILLON de PRINCÉ

° Guilloré de La Landelle,

Sr de Kerrobert et de la Rivière-Moulin, par. d'Herbignac, - de Kerdréan et de Kerlan, par. de Bourg-de-Batz, - de la Landelle, par. de Donges, ress. de Guérande.Cette famille faisait partie au 16^{ième} de la bourgeoisie du Croizic où elle faisait le commerce maritime, et ne prenait pas avant 1789 de qualification nobiliaire Un échevin de Nantes en 1672. [WNS]

« D'or à une aigle de sable » (Arm. 1696) ; « alias : d'argent à un guy de chêne de sinople, mouvant du chef et deux lauriers de même, mouvant de la pointe d'une terrasse aussi de sinople » (Arm. 1696). Espoir en Dieu La branche de Kerdréan éteinte, avait été anoblie par une charge d'auditeur à la chambre des comptes en 1567 Alliée aux Tréouret de Kerstrat, Liscoét,

° GUILLOTIN de CORSON

Famille bourgeoise du pays nantais ; elle est connue depuis longtemps sous ce nom, bien qu'elle ait dù attendre le dernier quart du 20^{ième} pour le porter légalement : par décret du 1,07,1977 et 30,06,1994 Alliée aux Le Guerif de Launay, ...

° GUILLOU DE PENANROS (LE),

Sr de Kerincuff, par. de Coray, en Cornouaille, - de Penanros.

Famille bourgeoise de la région de Corlay qui n'avait aucune prétention à la noblesse avant 1789

« D'argent au sanglier de sable, sommé d'un croissant de gueules, à la bordure de même ».

Alliée aux Kermerc'hou, Faisant de Champchesne, Le Forestier de Quillien, Danguy des Deserts, Le Gac de Lansalut,

° GUILLOU de CREISOUER le

Famille d'origine bretonne qui avait jusqu'en 1789 aucune prétention à la noblesse

° GUISOUET de KERANFORET le

Famille bretonne qui se nomme à l'état civil LE GUISQUET, demande de changement de nom le 1,07,1949 , le 3,10,1952 et 7,07,1956 (vainement)

° GUYNOT de BOISMENU , et de la BOISSIERE en St Méan, en Montauban

Famille d'ancienne bourgeoisie qui a surtout occupé des charges de judicature au 17 et 18^{ième} dans la région de Hédé et de Montauban de Bretagne

Elle n'avait en 1789 aucune prétention à la noblesse et fut déboutée faute de comparaitre par arréts du parlement en 1666 et 1670

Elle porte les armes d'une famille qui comparut à la réformation de 1573 dans la paroisse de St Grégoiré, près de Rennes et considérée comme éteinte

« de gueules à 3 merlettes d'argent, au chef d'or »

Alliée aux Thomas des Essarts, Allenou, Macé de Boismenu, Pinczon du Sel, ...

° GUYOMARD de PREAUDET

Aujourd'hui à Paris ; famille d'origine bretonne, passée par les iles de l'océan indien

° GUYOT d'ASNIERES de SALINS GUYOT de MONSERAND

Il existe en Poitou plusieurs branches d'une famille Guyot ou Guiot, d'origine chevaleresque qui fut nombreuses et qui bénéficia dans la Marche, l'Angoumois, le Poitou , le Berri , de plusieurs arréts de maintenue, mais il ne sera question ici que de la branche d'Asnières dont la filiation suivie remonte à 1333

Cette branche titrée de marquis d'Asnieres pour les honneurs à la cour en 1743 et est éteinte en 1881 par la mort de son dernier représentant male,

A la fin du 17^{ième} vivait à Pontivy un Guiot, sieur de Salles ou Salins, chirurgien du roi dont la descendance se perpétua dans cette région à Vannes.

Par un jugement du 29 novembre 1894 le tribunal civil de cette ville a admis que ce Guiot, était le 10^{ième} enfant de Jean qui avait épousé en 1666 Marguerite d'Asnieres, et les actes d'état civil furent rectifiés à la suite de ce jugement, légalement cette famille porte donc le nom de Guyot d'Asnières de Salins, mais le bien fondé de ce jugement reste contreversé de la part de certains généalogistes,

« d'or à 3 perroquets de sinople membrés, becqués et colletés de gueules »

Alliée aux Torquat de la Coulerie, Gibon, Sioc'han de Kersabiec, Fraval de Coatparquet, Henry de Kergoét, Kermabon,

H

<u>° HAENTJENS</u> (orig d'Hollande)

Cette famille venue de Cologne est venue s'établir à Nantes au 18^{ième} comme représentant une maison de commerce de Brème

« d'argent à 3 coqs de gueules » ki ki ki

Alliée aux Coatgoureden, Magon de la Villehuchet, Pinczon du sel, Leséleuc de Kerouara, Le Quen, ...

<u>° HAGOUMAR des PORTES</u> en Noyal

Cette famille de très ancienne bourgeoisie ne fut jamais faire reconnaître la noblesse de laquelle, elle prétendait, malgré qu'elle ne pu étre reconnue nobles lors de la réformation de 1423, un de ses membres préta serment au Duc en 1437 parmi les nobles de Jugon et elle a comparu aux montres de Pléneuf Jugon jusqu'en 1469 Ayant fourni plusieurs commandants de la milice bourgeoise de Lamballe depuis 1623, elle fut déboutée à nouveau par arrêt du parlement en 1669

« d'argent à 3 fasces de sinople »

° HAICAULT de la REGONTAIS

Sr du Pont, par. de Thourie.

Déb., réf. 1668, ress. de Vitré. Un maire de Châteaubriant en 1696.

Joseph H/, né vers 1856, était boulanger à 35 Coesmes ; Pierre H/, général , avait vainement demandé le 20,03,1958 l'autorisation de prendre le nom de HAICAULT de la REGONTAIS ; c'est le président du tribunal de Grande instance de Rennes qui, par une ordonnance rendue le 17,11,1970, a rectifié HAICAULT en HAILCAULT de la REGONTAIS : ce changement a bénéficié naturellement aux ascendants comme aux descendants « D'argent à la bande d'azur » (Arm. 1696).

Un maire de Châteaubriant en 1696.

° HAOUISEE de la VILLEAUCOMTE

Famille d'ancienne bourgeoisie déjà notable au 17^{ième} dans la région de Plumaudern, mais ne prenait pas de qualification nobiliaire

« d'azur à 3 feuilles de chène d'argent 2,1 »

Alliée aux Bégasse des Flégès, La Monneraye, Penfeuntanyo, Montfort, Couéssin de Boisriou, Le Gendre, ...

° HARDY de la PINSONNIERE

Famille bourgeoise de l'évéché de Léon qui a pris le nom additionnel de la Pinsonnière en souvenir d'une alliance à la fin du 18^{ième} avec une dlle Jamet de la Pinsonnière, autre famille bourgeoise « d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 étoiles de même 2,1 »

° HAREMBERT, Puis d'HAREMBERT

Sr de la Bazinière, - de la Joulinière, - de Laubriais, - de la Grée, - de Cimbré.

Famille bourgeoise qui semble originaire de la région de Nantes, qui avait jusqu'en 1789 aucune prétention à la noblesse et qui sous la Restauration a fait précéder son nom de la particule « de ». Chevalier hérèditaire en 1818, baron personnel en 1828 ; sans postérité [WNS, GAF n°19068] — <u>Une branche non noble subsiste</u> D'argent au chevron de gueules, accomp. de trois trèfles de sinople au chef de gueules chargé d'une croix alaisée d'argent rayonnante d'or (Arm. 1696).

Une branche non noble subsiste

Alliée aux du Pontavice, Hemery de Goascaradec, Terrien de la Haye, Couasnon, Le Lièvre de la Morinière,

° HAUCOURT d' Ponthieu

Famille qui est non noble d'origine « d'argent fretté de gueules »

wa argenty, edec at gardates w

°(YARHI) HAYE SAINT HILAIRE de la

La famille de ce nom, bretonne et d'extraction chevaleresque subsiste. Cependant, Fréderic YARHI, né le 14,11,1962 à Paris, a été autorisé par décret du 10,06,1998 à substituer à son patronyme le nom de sa mère, de la Haye St Hilaire. La famille de la H de St H demande alors l'annulation du décret : elle est déboutée le 9,06,1999

HEDOU de la HERAUDIERE (orig de l'Avranchin)

Famille bourgeoise n'ayant aucune prétention nobiliaire avant 1789

« coupé au 1 d'azur à une chaume trappé d'argent, au 2 d'or à une fasce ondée de sable »1696

Alliée aux Sébert, Drouet de Montgermont, ...

<u>° HERBET de la PORTEBARREE</u>

Famille bourgeoise de la région malouine vivant noblement dès le 16^{ième}, mais déboutée par arrét du parlement en 1668 de ses prétentions à la noblesse

« d'argent à 2 léopards de sable l'un sur l'autre »

Alliée aux La Moussaye, Blaise de Maisonneuve, Trémaudan, O'Rorke, ...

° Herissé (le),

Sr du Vaurien et de la Villeanne par. de Saint-Cast.

Déb., réf. 1670 ; réf. et montres de 1469 à 1535, par. de Saint-Cast et Pluduno, pays de Saint-Brieuc. Les auteurs des représentants actuels de cette famille ne prenaient avant 1789 aucune qualification nobiliaire « D'argent à une aigle de sable et un greslier de même en pointe, accosté de deux étoiles de gueules ». Alliée aux Robin de la Vieuville, ...

°HERISSON de BEAUVOIR

Famille d'ancienne bourgeoisie bretonne originaire de St Malo ; un CSR vers 1705-1708, mais non reçu, mort en charge en 1718 posterité masculine éteinte au début du 19^{ième}

Le nom a été repris par un lointain cousin Etienne GAUD, d'où postérité : Gaud-Hérisson de Beauvoir Notons aussi qu'Emmanuel Alain POIRAUX , né le 3,11,1969 à Montreal demeurant à Blois a été autorisé par décret du 28,10,1996 à substituer à son nom celui de HERISSON de BEAUVOIR « d'or à trois hérissons de gueules - d'argent à trois hérissons de sable »

° HERVE de BEAULIEU

Sr de la Bauche, - de la Pillotière et de la Prémaignerie par de Viellevigne, sr de BEAULIEU, - de la Provostaye, de Bréverolles Anjou

Montre de 1543 par de Viellevigne év de Nantes

Famille d'origine bourgeoise, anoblie par une charge de conseiller secretaire du roi en 1766 et qui avait été débouté à l'intendance de Bretagne en 1702

« de sable à la cordelière d'or, accostée de 2 étoiles d'argent en chef et accompagnée d'un croissant de gueules en pointe »

Une branche non parvenue à la noblesse subsiste

° HERVOCHES du QUILLIOU

Famille de la bourgeoisie de la région d'Hédé qui s'est perpétuée sous ce nom et sous celui d'Hervoches mais qui n'avait pas de prétentions nobiliaires avant 1789

« d'or à la fasce alésée de pourpre , chargée de 3 bilettes d'argent et accompagnée de 3 bustes de femme au naturel 2,1 »

° Hervouët de la roberie, hervouet des forges

Sr de la Piltière, par. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, - du Pasty, - de la Forest, par. de Saint-Mars-de-Coutais, - de Londonnière, - de Genest-Jahan, par. de. Saint-Mesme, - de l'Isle, par. de Fresnay, -

Famille de la bourgeoisie connue dans le comté de Nantes depuis le 17ième

Un correcteur des comptes en 1704, mais qui n'a bénéficié d'aucune maintenue de reconnaissance de noblesse « De gueules au rencontre de bélier d'argent, cantonné de quatre merlettes affrontées d'or » (Arm. 1666). à l'état civil aujourd'hui : HERVOET de la ROBERIE TEXIER de la GARNERIE (Dieudonnat) Alliée aux Denoual de la Billais, Robiou,

° HEURTAUX

Famille de la bourgeoisie de Nantes qui a pris le nom additionnel Varsavaux du Henlé

A cette famille appartient le capitaine Heurtaux l'un des as de l'escadrille des cigognes pendant la guerre de 14-18 Un frère cadet de celui-ci a repris lors de son mariage en 1926 le nom de la Liraye, du nom de sa mère Le Grand de la Liraye

« d'or à 3 tètes de renard arrachée de sable lampassée de gueules »

<u>° HIR de RUMEUR le</u>

Famille bourgeoise de l'évéché de St Brieuc qui n'avait pas de prétentions nobiliaires avant 1789 Un de ses membres, chevalier de la Légion d'Honneur sous l'empire, après avoir éé avocat des administrateurs du Finistère devant le tribunal révolutionnaire de Bresy. Dit chevalier le Hir « d'argent à 3 chevrons de sable »

Alliée aux du Boisguéhenneuc, Briot de la Mallerie, Guilhe-Lacobe, Henry de Villeneuve, Le Coniac, Trogoff, ...

° HOCHEDE DE LA PINSONNAIS + HOCHEDÉ DE LA GUEMERAIS

Sr de Belair, - de la Pinsonnais, par. de Nozay, - de la Guémerais, par. de Derval. Anobli sous la Restauration en 1817.

Famille bourgeoise de la région de Nantes, dont une branche dite de la Guemerais en Derval, avait été anoblie au 18^{ième} par une charge de correcteur à la chambre des comptes de Nantes et confirmée par LP le 30,08, 1817, cette branche est éteinte.

La branche ° HOCHEDE de la PINSONNAIS, descendante d'un cousin est demeurée non noble , mais propriétaire du château de la Pinsonnais en Nozay, est toujours représentée. Amaury de la Pinsonnais créateur du site remarquable Tudchentil sur la Bretagne.

« D'azur au chef d'argent, chargé de trois trèfles de sinople ».

La branche ° HOCHEDE de la PINSONNAIS, non noble, mais propriétaire du château de la Pinsonnais en Nozay, est toujours représentée. Amaury de la Pinsonnais créateur du site remarquable Tudchentil sur la Bretagne.

Alliée aux Jarret de la Mairie,

° HOUSSAYE de la, (Basse Normandie)

Ancienne extraction 1418 ou 1468 ; maintenue noble le 9,06,1670 dans l'élection de Pont-Audemer. Vote en 1789 aux bailliages de Pont-Audemer, Breteuil, Exmes et Mortain. [WNS, WNOR, SS, V89] Famille noble présumée éteinte Une famille homonyme subsistante non noble à la Martinique

« D'azur à une plante de houx arrachée d'or feuillée de trois feuilles »

* HUAU de SAINT AMANT (Mayenne, NANTES)

Famille d'origine bourgeoise de la région de Chateaubriand. Famille sans principe de noblesse « d'azur à la bande d'argent accompagné d'une croix à 8 pointes en chef, et d'une harpe à la pointe » Alliée aux Luette de la Pilorgie, ...

° **H**ubaudière (de la),

Sr des Doyries. par. de Pacé, ress. de Vitré.

Famille bourgeoise connue jusqu'au 18^{ième} sous le nom de Hubaudière et qui n'avait avant 1789 aucune prétention nobiliaire. La branche ainée s'est fondue au 19^{ième} dans Didelot ; La seconde branche inscrite à l'Armorial de 1696

« D'azur à trois têtes d'aigle arrachées d'argent » (Arm. 1696).

Alliée aux Le Joliff, Faverot de Kerbrec'h, Didelot, Charil,

• HUCHET du GUERMEUR et de KERNION

Cete famille de la bourgeoisie de la région de Carhaix et entièrement différente des La BEDOYERE, QUENETAIN et CINTRE avec laquelle elle prétend se faire confondre

Elle a pris le nom du Guermeur au début du 18^{ième} après avoir été employé dans cette seigneurie, qu'elle ne posséda à aucun moment, à titre de procureur, semble t'il, et n'avait pas de prétentions nobiliaires avant 1789 « de sinople à la fasce d'or accompagnée de 3 leuchets d'argent 2 et 1 en fasce chargée de 3 coquilles d'azur » 1696

Alliée aux Kerautem, Langlais,

°HUGUET du LORIN

Alors établie en Bretagne, cette famille portait au 19^{ième} son seul patronyme HUGUET ; le nom s'allonge depuis Charles Théodore et de son fils Charles Emmanuel

° HUON de PENANSTER

Cette famille autorisée par décret impérial du 19 novembre 1859 à joindre à son nom celui de Penanster (alliance en 1828 avec une demoiselle Even, fille d'une Guezno de Penanster) et à prendre celui de Huon-Penanster, serait la représentante actuelle d'une famille Huon de l'évéché de Tréguier connue depuis 1437 et maintenue noble d'Anc. Extrac. par arrêt du parlement de Bretagne le 7 aout 1669 ; et c'est finalement un décret du 30,03,1925 qui lui donnera sa forme légale moderne HUON de PENANSTER

La preuve de ce ratachement résulte d'actes de l'état civil et les auteurs connus de cette famille vivaient bourgeoisement dans la région de Lannion au début du 18^{ième}, sans prétentions à la noblesse Elle porte pour armoiries celle de la famille Huon,

« d'argent à 3 chevrons de gueules , une fasce d'azur brochant sur le tout » Fors Dieu, nulle crainte Alliée aux Gouzillon,



° IACQUELIN-DULPHE de

Famille bretonne

« d'argent au pin arraché de sinople, fruité d'or, sommé d'un geai au naturel ; au chef d'azur chargé de 3 fers de piques d'argent »

Alliée aux Chappedeleine, du Pontavice, ...

° IAN de LAGILLARDAIE

Ancienne famille bretonne dont le nom, après la Révolution , avait pris la forme JAN LAGILLARDAIE. Rectifier le nom en JAN de LAGILLARDAIE par jugement du tribunal civil de Lorient du 1,12,1858

<u>° JANNIC de KERVIZAL du BRIEUX-TREMAZAN le</u>

Famille bourgeoise dont un membre épousa au début du 19^{ième} une demoiselle de Creq'hquérault de Kerellou dont la mère était née du Brieux-Trémazan , dernière représentante d'une famille maintenue noble d'Extrac en 1669

« d'azur à 3 fasces ondées d'argent une croix de gueules brochant le tout, qui est du Brieux » Alliée aux Péan de Ponfilly, Crec'hquerault, ..

° JANVIER de la MOTTE

Famille de la bourgeoisie de l'évéché de Rennes qui occupait au 17 et 18^{ième} des charges anoblissantes de judicature dans la région de Pléchatel Comte romain le 14 mars 1851, autorisation ad personam de porter ce titre en France par décret impérial du 16 avril 1859. [GAf n°19980]

»d'azur au vol ouvert d'argent »

Alliée aux Potiron de Boisfleury, ...

° JARNOUËN DE VILLARTAY, ou JARNOUAN,

Sr de Beaurocher, par. de Guenroc, - de la Ville-Lambert, par. de Plorec, - de la Barre, par. d'Ivignac., Réformation de la noblesse en 1513 ; débouté en 1669 par désistement (acte du 27 aout 1669).

Le Sr des Nouettes, par. de Roz-sur-Couesnon, débouté à la réforme de 1668.

Les Srs de Villartay, de même nom et armes, ont produit Guy, procureur au Parl., marié en 1610 à Gillette de Meslif.

Réf. et montres de 1448 à 1515, dites par., pays de Saint-Malo.

« D'argent à trois hameçons de gueules ».

Alliée aux Cotignon,...

° JARRIEL **OU** JARIEL (LE) , <u>° JARIEL des CHATELETS le</u> (orig. du Maine),

Sr de la Hubaudière, - de la Haussière, des Chatelets, - des Touches. de FONTENAY

Famille d'ancienne bourgeoisie de la région d'Erné

« D'argent au chevron de gueules, accomp. de trois jars de même » (Arm. 1696).

° JAY **OU** GEAY DE MONTENON (LE), (orig. de Poitou),

Sr de la Gestière, - de la Coutaudière, - du Pré, - de Kerdaniel



« D'or au chevron de gueules, accomp. en chef d'un geai au naturel (alias : d'un aiglon de sable) à dextre, d'un croissant d'azur à sénestre et d'un pin de sinople en pointe ».

André, prévôt général du Poitou, anobli en 1608 ; une branche de cette famille fondue dans Brion, puis Kervéno. Alliée aux Gayan de Vaujas,

° JAYET de GERCOURT (orig de Suisse)

Famille connue en France depuis le début du 19^{ième} venant de l'Ile de France,et qui semble d'origine bourgeoise « d'or à 3 coupeaux de sinople sommé d'un rosier de même fleuri de 3 roses de gueules, le tout surmonté d'un cœur de gueules en abime et de 3 étoiles d'azur rangées en chef »

Alliée aux Lahalle, Gestas de Lespèroux, La Monneraye, ..

° IEVARDAT de FOMBELLE

Originaire de Marche, Léonard (1758-1834) est avocat et homme politique « d'azur à la licorne d'argent »

°? JEZEQUEL dit <mark>JEZEQUEL de SAINT-HOUARDON</mark>

29690 La Feuillée

° **I**OCHAUD DU PLESSIX,

Sr du Plessix, par, d'Oudon, comté de Nantes,

Famille bourgeoise de l'évéché de Nantes n'ayant jamais rempli de charges anoblissantes et qui n'avait pas avant 1789 de prétentions nobiliaires

« Tranché d'argent et de sinople, au lion de l'un en l'autre », qui est Bridon.

Cette famille s'est alliée au Libault, Boisguéhenneuc et Boussineau.

° **J**OLIF,

Sr de la Vigne, - du Bignon et de la Daudais, par. de Lieuron, - du Petit-Bois, par. de Piré, - du Clos, - de la Ville-Huchet, par. de Saint-Servan, - du Plessis, - de la Lande.

Déb., réf. 1670, ress. de Saint-Malo.

« D'argent à trois têtes de loup arrachées de sable ».

Alliée aux La Hubaudière, Danycan, ...

<u>° JOLLAN de CLERVILLE</u>

Sr de Crénigan, par. de Saint-Lyphard, - de Bauvran, par. de Saint-André-des-Eaux, <u>- de Clerville</u>, près Blain, - de Varades, par. du Loroux-Bottereau.

Déb., réf. 1668, ress. de Nantes.



« De gueules au chevron d'argent, accomp. en chef de deux croissants de même et en pointe d'une étoile aussi d'argent » (Arm. 1696).

° IORNA DE

Joseph-Nicolas de Jorna (1722), est anobli le 8 février 1768 pour raison de ses faits militaires (lettres enregistrées par le Conseil souverain de la Martinique le 5 septembre 1769). La branche noble s'est éteinte en 1887 avec sa petite fille, Caroline Amante Anne Henriette de Jorna (1799- 1887), marié à Louis Claude Ernest de Fabrique Saint- Tours, fille d'Henri (1766-1828). [NH 194, GAF n°20201, François de Fabrique].

La branche subsistante qui descend d'un frère de l'anobli est demeurée roturière (curieusement, ses membres sont affublés d'un titre de comte dans le BM).

« de gueules à deux épées passées en sautoir, les pointes en haut en haut, accompagnées en chef d'un soleil, le tout d'or »

° JOUON de LONGRAIS

« ... » Ancienne bourgeoisie de Poligné 35 ; autorisée par décret du 23,07,1955 à prendre légalement le nom de IOUON de LONGRAIS

Fort la Latte 22240 Plévenon Cap Fréhel

Alliée aux Bouilly du Fretay, Jouan de Kervenoél, ..

° **I**OURARD DU TREMEAU

Sr de Kerlan, - du Tramain , pays de Saint-Brieuc.

Cette famille qui se croit originaire d'Italie, elle ne put faire reconnaître sa noblesse lors de la réformation. Un acte des habitants de Pommerit en date du 20 janvier 1680 déclare que « le Sieur de La Roche » (auteur des représentants actuels » avait toujours été considéré comme noble et écuyer. Elle produisit également une attestation du 24 janvier 1680 de Mrs du Plessix de Kermoysan, capitaine de l'arrière-ban de l'évêché de Tréguier constatnt que le même et ses auteurs avaient toujours servi en qualité de gentilshommes cavaliers. Ces descendants introduisirent sans plus de succès une instance en maintenue de noblesse le 20 août 1764. « tombés dans l'obscurité » [WNS]

D'azur à six fleurs de lys, d'argent ; au chef de gueules, chargé d'une tour d'or (Arm. 1696).

« de gueules au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or » certificat d'armoiries du 27 avril 1697 Alliée aux Quintin, Québriac, ...

° IOURDAIN de COUTANCE

SR de Kerverzic, par. de Pleslin, - de Kerahel, par. de Butsorhel.

Réf. et montres de 1427 à 1543, dites par., en Trégor. Vieille famille de l'ancienne noblesse bretonne. Nicolas IOURDAIN

Nicolas Jourdain (1564-1640), sieur de la Croix-Neuve, obtint des L.P. de relief de noblesse le 9 septembre 1639 après dérogeance dans le commerce (lettres non enregistrées). Son fils se désiste lors de la réformation de la noblesse de Bretagne le 17 septembre 1668. Son petit-fils Guy se désiste à l'intendance le 21 avril 1701. [Yeurc'h, NH 195] Postérité de Jules (1887-1960).

« D'azur au croissant d'argent ».

Alliée aux Le Mauff de Kerdudal, Coué de la Tremblaye, Rocher du Quengo, Tremaudan, La Bigne de Villeneuve, Aubert de Tregomain, La Haye, Lambilly, ...

° **IOURDAN de la PASSARDIERE** Normandie

Cette famille subsiste aussi dans une autre branche, d'ailleurs ainée, en Normandie ; la branche établie en Bretagne s'en est détachée au 18^{ième}

Elle remplissait des charges de judicature mais ne portait avant 1789 aucune qualification nobiliaire bien qu'ayant fourni un conseiller du roi

« d'argent au chevron de gueules ccompagné en chef de 2 molettes et en pointe d'une rose, de même » Alliée aux Labbé, Le Bescond de Coatpont,

<u>° JOUSSELIN de la HAYE</u>-VEILLET, nunc de la HAYE-JOUSSELIN

Cette famille d'origine bourgeoise est connue depuis 1589 dans la paroisse de Martigné-Ferchaud ; elle ne prenait pas de qualification nobiliaire avant 1789 et occupait dans les vicomté de Fercé et baronnerie de Derval des charges de procureurs au 17^{ième}

Il ne semble pas qu'on puisse la ratacher à une famille Jousselin comparaissant aux réformations et montres de l'évéché de Nantes en Mizillac de 1426 à 1455, qui avait été anoblie en 1426

On ne peut non plus la considérée comme issue de la famille d'origine féodale de la Haye-Jouslain, maintenue noble en Anjou et en Poitou bien qu'elle en porte les armes

Le nom de la Haye-Jousselin apparaît sous la Restauration

« de gueules à la croix tréflée d'hermines »

Alliée aux Mathan, Chastellux, Gueriff de Launay, ...



°KERIMEL (DE KERVENO) (DE),

Sr de Garsambic, par. de Pléguien, - de Kervéno, - de Kerudoret, - de la Villeneuve, par. de Plouha.réf. et montres de 1469 à 1569, par. de Pléguien et Plouha, pays de Saint-Brieuc.

Filiation suivie depuis Robert, seigneur de Kerimel en 1469.

Débouté contradictoirement lors de la réformation de la noblesse le 24 décembre 1670 pour Vincent et son frère Yves. (rameau éteint) Confirmation de noblesse avec le titre d'écuyer et de noble extraction permettant de briguer honneurs, privilèges, immunités et prérogatives des Nobles de la Province, ordonnant l'inscription sur le catalogue des noblesses royales de Saint-Brieuc et de Brest par jugement des 12 janvier 1769 (AR) et du 2 septembre 1770. Certificat de noblesse pour les Gardes Marines le 3 novembre 1787. (rameau subsistant) Claude-Marie, arrière-petit-fils de Vincent, rayé de la liste de la noblesse aux états pour emploi dérogeant le 04 novembre 1772. La postérité actuelle est issue de son frère Yves-Louis-Joseph. [ANF-1985, WNS, ENFS n°33] Postérité de Joseph-Félix (1861-1903) d'où Joseph-Eugène-Marie (1889-1967). Guy (1953), évêque de Nice (2001-2004) puis de Grenoble. L'arrêt de maintenue du 29 novembre 1670 n'existe pas. Par contre, un résumé manuscrit de l'arrêt de 1769 mentionne bien l'arrêt de déboutement de 1670. L'acte du 02 septembre 1770 est probablement l'enregistrement de l'arrêt de 1769 du parlement de Bretagne. La maintenue de 1769 et le certificat de 1787 ont été donnés pour une branche cadette qui n'a pas de descendance agnatique de nos jours, débouté puis rayé de la liste de la noblesse aux états

<u>° KERLERO de ROSBO (de)</u>

Sr de Penméné par de Lesbin-Pontscorff

Famille bourgeoise de la région d'Hennebont qui fut débouté de ses prétentions nobiliaires par arrét du parlement de 1668

« de sable à 3 pommes de pin d'or, les queues en bas 2,1 »

° KERMORVAN de

x ép. Eugénie Manes (1880) d'où M (1904) et A (1908), nés à Curepipe = famille VIGOUREUX de KERMORVAN quid de René-Claude (1952-2016) à la Réunion ?

<u>° KEROUAS</u> de ROUSSAN

Famille nantaise ; Pierre Louis Kerouas, né en 1925, a épousé en 1950 Andrée de ROUSSAN, née en 1926 ; leur descendance est connue sous le nom de KEROUAS de ROUSSAN

° KERROS de

Cette famille prétend représenter une ancienne famille du même non anoblie en 1441 et originaire de Ploudalmezeau mais la filiation n'est pas prouvée.

Ce qui est certain c'est que cette famille qui ne portait pas de qualification nobiliaire n'a pas comparu à la réformation de 1668

Par jugement du tribunal civil de Brest elle a été autorisée en 1892 à reprendre la particule »de » « d'argent à la fasce d'azur accompagnée de 3 coquilles de même 2,1 » graz ha speret grace et esprit

Alliée aux Mérot du Barré, Riveriaulx, Lécluse, Laurens de la Barre, Le Bescond de Coatpont, Brochard de la Rochebrochard, ...

L

° LABBE du BOURQUET

Famille de la bourgeoisie de Lamballe qui porte les armes d'une famille Labbé originaire de Ploubalay et maintenue noble d'Anc. Extrac en 1668, mais avec laquelle elle ne semble avoir aucune attache « d'argent à la fasce fuselée de gueules »

Alliée aux Querret, Nielly, Le Bescond de Coatpont, jourdan de la Passardière, Bourdas de la Mare, ...

° LAHALLE

Famille établie à Roscoff au 19ième

Alliée aux Kermerc'hou de Kerautem, Barazer de Lannurien, Jayet de Gercourt, Urvoy de Portzamparc, ...

° LAIGNEAU

Famille d'origine bourgeoise qui a rempli des charges de judicature non ablonissante au 17 et 18^{ième} dans la région de Guéméné/Scorff et ne prenait pas de qualification nobiliaire

« d'azur à l'agneau passant d'argent,couronné d'or et de gueules brochant sur le tout »

° LALAU KERALY de et LALAU-DEZAUTE

Famille bourgeoise probablement originaire de Quimperlé

Le rameau ainé des Lalau-Dézauté fut autorisé par ordonnance du 4 septembre 1816 à joindre à son nom de Lalau, celui de Keraly, d'une ancienne famille maintenue noble d'Anc. Extrac en 1669, nom d'Anne de Keraly leur ancètre

La branche des Lalau-Keraly porte :

« d'azur à la fleur de lys d'or accompagné de 3 coquilles d'argent, qui est Keraly »

Alliée aux Lantivy, Le Barbier de Blignières, Bouétiez de Kerorguen, Mauduit, Barazer de Lannurien, Toulboudou, ..

° LALUN de (Flandres, Normandie)

Pas de principe de noblesse connue [WNOR] Postérité de Jean (1904-1985)
Alliée aux Le Marié des Landelles, Drouét de Montgermont, ...

LAMARZELLE de de la MARZELLE (orig de Bourgogne) olim de la Margelle

La forme de Lamarzelle a prévalu au début du 19^{jème} sur la forme ancienne. Issac, s' de Beaumenil; Julien-Anne, son fils, médecin, s' du Bas-Coudray (Villamée); Alexis-Eléonor-Louis-Julien, son petit-fils, mairie de Vannes (1808-1815)[£]. Aucun p.n. connu. Ils prirent le titre d'écuyer depuis 1701 jusqu'à la révolution. Ils seraient venu à Saint-James pour gérer les biens des Carbonnel de Canisy. Guérin de la Grasserie est le seul à donner un « arrêt de la sénéchaussée de Fougères du 13 novembre 1750 [ainsi qu'un] arrêt des commissaires du 28 mars 1752 » pour Julien-Anne. L'alliance qu'il donne entre Alexandre et « Marguerite Le Sénéchal de Rosmadec » n'a pas existée[‡]. BY

Passé en Bretagne vers 1660. <u>Maintenue noble en 1752 par sentence des commissaires de Bretagne</u>. Concerne certainement Julien- Anne de la Marzelle, (1709-1770), écuyer, seigneur de Beaumesnil et du Bas-Coudray, marié à Rennes vers 1750. <u>Ce jugement reste à retrouver</u>: il ne figure pas dans le procès-verbal des états de Bretagne et la liste des nobles siégeants à cette époque n'est pas connue au contraire de celle du clergé et du clerc. [SS, V89] Postérité de Gustave (1852-1929). Issac, s' de Beaumenil; Julien-Anne, son fils, médecin, s' du Bas-Coudray (Villamée); Alexis-Eléonor-Louis-Julien, son petit-fils, mairie de Vannes (1808-1815)⁶. Aucun p.n. connu. Ils prirent le titre d'écuyer depuis 1701 jusqu'à la révolution. Ils seraient venu à Saint-James pour gérer les biens des Carbonnel de Canisy. Guérin de la Grasserie est le seul à donner un « arrêt de la sénéchaussée de Fougères du 13 novembre 1750 [ainsi qu'un] arrêt des commissaires du 28 mars 1752 » pour Julien-Anne. L'alliance qu'il donne entre Alexandre et « Marguerite Le Sénéchal de Rosmadec » n'a pas existée^z.

« d'azur à la fasce d'or chargée de 3 fermails de sable et surmontée d'un levrier issant d'argent accolé d'or »(1845)

Alliée aux Manneville, ...

<u>° LARCHER de la VILLOSOYE</u>

Famille de la bourgeoisie de Fougères vivant noblement dès le 17^{ième}, mais ne portant pas de qualification nobiliaire et d'armoiries

Alliée aux Chauvin des Orières, ...

<u>*LASSEUR DE RANSAY (LE)</u>, (orig. de Normandie),

Sr de Ranzay, par. de Saint-Donatien, comté de Nantes.

Derniers du nom : François (1872) d'où Anne-Marie (1912-1994) et Marie-Françoise (1914-2017). « Le rattachement de cette famille aux Le Lasseur, nobles de Normandie parait probable mais n'est pas prouvé. Etablie au XVIIe siècle à Nantes comme « marchands blétiers », elle a occupé un rang élevé dans la haute bourgeoisie nantaise : un seul de ses membres, avocat général à la Chambre des Comptes de Nantes et mort sans postérité, est parvenu à la noblesse. Aucune qualification nobiliaire, sauf pour ce dernier dans les actes antérieurs à la révolution.» Quid de la postérité d'Albéric-Jean-Franklin (1917-2012), baron Le Lasseur.

« De gueules au chevron d'argent. accomp. de trois coqs d'or, ceux du chef affrontés ». Quid du baron Le Lasseur ? AC

Alliée aux Janzé, Bonnin de la Bonnière, Dodun de Keroman, Le Lasseur, ...

° LATIMIER du CLESIEUX

Famille bourgeoise de la région de Moncontour ne portant pas de qualification nobiliaire avant 1789 Comte romain au début du 19^{ième}, mais la demande d'autorisation fut rejetée

« de gueules au sautoir d'argent chargé en abime d'un annelet de sable »

Alliée aux Rouxel de Villeféron, Breil de Pontbriand, Cavelier de Cuverville, Querangal, Pinczon du Sel, Thomas des Essarts, ...

° LECLUSE de LONGRAYE de et LECLUSE- TREVOEDAL de (orig de Normandie)

Famille d'origine bourgeoise de St Lo, originaire de Sées, venue en Bretagne en 1636 : Jean de Lécluse (1759-1834), n'a jamais été fait chevalier de l'Empire le 24 février 1809. Il s'agit de son lointain cousin Jean-Baptiste Delécluse. [WNOR, SS] (Longraye) Postérité de Guy (1902-1998) et de René (1876-1923). autorisé par décret du 13,11,1868 à relever le nom de TREVOEDAL

Branche aînée D'argent à un chevron de sable accompagné en chef de deux dauphins de sinople et en pointe d'une pomme de pin de même (arm. 1696) Charles, s' de Longraye, arm. 1696 registre de Quimper ; Jacques-François, s' de Longraye, son fils, avocat à Quimper ; René-Marie-Jacques, s' de Longraye, juge civil et criminel au présidial de Quimper ; Charles, son fils, s' de Longraye, conseiller au présidial de Quimper. Aucun p.n. connu. Ils prirent le nom de Lécluse de Longraye.

Branche cadette Ils prirent le nom de

Lécluse-Trévoëdal. Nous n'avons pas retrouvé le décret du 13 novembre 1686 qui autoriserait le relèvement du nom de Trévoëdal. Aucun p.n. connu.

Branche cadette D'or au chevron brisé de sable accompagné en chef de deux molettes d'éperon et en pointe d'une pomme de pin, le tout de sable ; champagne de gueules au signe des chevaliers (1809) Jean-Baptiste, député au corps législatif, titré chev. de l'empire l.p. 24 février 1809 suite décret 25 prairial an XII le nommant membre de la l.h.¹⁰.P.n.: titré chev. 1809

« d'argent au chevron de sable accompagné en chef de 2 dauphins et en pointe d'une pomme de pin , le tout de sinople »

Alliée aux Maufras de Chastelier, Kerros, Le Bescond de Coatpont, Le Normant de Kergré, Anneix de Souvenel, Berthelot du Chesnay, Hamon de Kervers, ...

° LEGEARD de la DIRIAYE ou DIRIAIS en Retiers

Famille bourgeoise connue à Retiers (évéché de Rennes) depuis le début du 17^{ième} et qui n'avait pas de prétentions nobiliaires avant 1789

« d'azur à la poule essorante d'or »

pro suis fortuder unguibus et rostis

Alliée aux Levesque, Drouét de Montgermont, Crespel, Vatar, Dieuleveult, Legouais, ...

<u>LEISSÈGUES DE LEGERVILLE DE</u> , (orig. d'Auvergne),

Sr de Légerville, - de Trévascoët, - de Pennanyeun, - de Kergadio, - de Rosaven.

Cette famille d'origine bourgeoise est connue en Bretagne, en Léon depuis le 15^{ième}. Déb. à l'intend. en 1702, ress. de Quimperlé, - Valentin, procureur fiscal à Pont-Croix, s' de Trévascoët, renonçant à Quimperlé 13 septembre 1702.

Branche aînée :Bertrand-Valentin, son petit-fils, avocat à Châteaulin. P.n. : dés. int. 1702. Ils prirent le nom de Leissègues de Pennayen.

Branche cadette (1866) D'or à trois fasces ondées de gueules et une épée d'argent montée d'or, brochant sur le tout (1816 & 1825) Alexandre, fils de Valentin, procureur à la sénéchaussée de Châteaulin ; Louis-Alexandre, son fils, notaire

royale et procureur au Faou au marquisat de la Gervaisais ; Urbain-Marie, son neveu, ancien officier d'artillerie de la marine, membre du collège électoral et commandant la compagnie départementale du Morbihan, anobl. l.p. 16 novembre 1816 suite ord. 06 août 1816, titré chevalier l.p. 25 avril 1825 suite décision du 17 août 1822 le nommant membre de la l.h. P.n.: dés. int. 1702, anobl. l.p. 1816. Ils prirent le nom de Leissègues de Legerville. Certains les disent originaires d'Auvergne.

Urbain-Marie (1776-), anobli le 16 novembre 1816 à la suite de l'ordonnance du 6 août. Chevalier héréditaire le 25 avril 1825. [SS, SS sup, NG01] Les porteurs du nom ne descendent pas de l'anobli. (Légerville) Charles (1814-1866). D'or à trois fasces ondées de gueules (Arm. 1696) ; alias : à l'épée d'argent garnie d'or, brochant en pal sur le tout, pour la branche de Légerville.

Alliée aux Cramezel, Duhil de Bénazé, Kergoét, Boishardy, Solminihac, Le Clerc de Fresne, Le Bastard de Kerguiffinec, Kergozou, Lèvesque, ...

° LESCAN du PLESSIX

Très ancienne famille, Réformations de 1427 à 1538 à Plouguin ; Elle perdit sa noblesse par dérogeance. La branche subsistante est issue de Joseph Le Scan « noble homme » (qualification noble en Normandie mais pas en Bretagne) baptisé en 1720

LESCAUDEY de MANNEVILLE (Normandie)

Principe de noblesse douteuse : Louis Lescaudey, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1735 – uniquement relevé par Magny ?? (Lescaudey de Menneval) Chevalier de l'Empire le 11 juillet 1810. Eteint avec le titulaire en 1812. [WNOR, SS, V89, PPC, ENFS n°44] Postérité de Léon (1805-1881).

« de gueules à l'épée haute d'argent accolée d'un rameau de laurier de sinople et accostée de deux grenades alumées d'or à la bordure de gueules »

Alliée aux Bazin de Jessey, Vernon, ...

° LESELEUC de KEROUARA de

Sr de Gouëletquer, - de Quistillic, - de Kerouara, - de Kerpica, - de Kerlané et de Kerriou, par. de Plouescat. Déb. réf. 1670, ress. de Lesnevenmais ne se désista pas et repris la qualification d'écuyer sans être inquiétée ; réf. et montres de 1443 à 1534, par. de Plouescat et du Minihy, en Léon.

« D'argent au chêne de sinople, le tronc chargé d'un lévrier courant de sable » (G. le B.).

Devise : A Deo robur (Avec la force de Dieu). Feiz a breiz lez iliz

Le nom ancien de cette famille s'est écrit Lezerec et elle connue depuis 1420

Ses descendants reprirent néanmoins les qualifications nobles (indument donc)

° LESSORE de SAINTE FOY

Par jugement du tribunal civil de la Seine du 19 mai 1857 le nom de famille s'inscrit sur l'acte de naissance est modifié en Lessoré de Saint-Foy 22810 Plounevez Moedec

° LEVESQUE de KERBERNET et du ROSTU

Il y eut en Bretagne plusieurs familles d ce nom dont l'une fut maintenu d'ancienne extraction chevaleresque en 1669, et dont celle dont il est ici question porte les armes sans qu'il apparaisse entre elles de point commun Celle-ci en effet appartenait à la bourgeoisie de la Roche Bernard au 17^{ième} et lors de la réformation de 1666 n'avait pas de prétentions nobiliaires

La branche ainée dite de Kerbenet avant 1789, sous le seul nom de Levesque

« de sable au chef d'argent chargé de 3 fleurs de lys de gueules »

Alliée aux Mons, Sourdeau de Beauregard, Boux de Casson, Vallois, Goué, Arnous-Rivière, Guillet de la Broosse, Legeard de la Diriays, Le Gualés de Mézaubran, Jollan de Clarville, ...

° LEYZOUR (LE) OU LEIZOUR (LE),

Sr de Lanascol, par. de Plouzélambre, - de Pontreuzou, par. de Camlez. Réf. et montres de 1481 à 1513, par. de Plouzélambre, en Trégor. Elle ne se produisit pas lors de la grande réformation de 1666 ;

« De gueules à trois coquilles d'argent, au croissant de même en abyme ».

Elle subsiste à Lannion

° Liévre de la moriniere(le) et + lievre de la touche le ,

SR de la Rousselière, - de Touchelieu, - du Sauzay, par. de Soudan, - de la Touche, par. de Sucé, comté de Nantes. Famille de la bourgeoisie de la région de Rennes

Jacques-René-Félix (ca 1720-ca 1788), sieur du Sauzay, pourvu de la charge d'auditeur à la Chambre des Comptes de Nantes en 1748, obtint ses Lettres d'Honneur en 1779. Son fils Jean-Baptiste-François Le Lièvre (1756), auditeur à la Chambre des Comptes de Nantes en 1784. (temps d'exercice non accompli, noblesse inachevée). [PPC, Diou 2010, ADF 15] Derniers du nom : Henri (1885-mpf 1916) d'où Jean (1912-2005) (d'où Marie-Caroline (1947)) et Marguerite (1914-1998). La branche subsistante de cette famille Le Lièvre de La Morinière issue d'un frère de l'auditeur est demeurée sans principe de noblesse mais prit des qualifications nobiliaires au XVIIIe siècle.

- « de gueules à la téte de lièvre d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de méme »
- « De gueules au chevron d'or. accomp. en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une tête de lièvre au naturel ».

Alliée aux Le Restif des Tertres, Harembert, Hallouin de la Pénnisière,

° LONCLE de FORVILLE

Famille bourgeoise de l'évéché de Saint Brieuc qui prit le nom additionnel de Forville « d'azur au mont à 6 coupeaux d'argent mouvant de la pointe et accompagné en chef d'une étoile d'or »

° LORD de la RAGOTIERE

En Ile de France et en pays nantais où se trouve le château de la Ragotiere à la Regrippiere (44)

° LORIN de BRANBUHAN (orig de Normandie)

Famille d'ancienne bourgeoisie n'ayant pas de prétentions nobiliaires avant 1789

« d'azur au lyrot d'argent ou d'or, 1779 portrait certains membres portent le blason attribué en 1695 à un chanoine de St Hilaire de Poitiers du nom de Lorin : « parti d'or et d'azur à 2 branches de laurier posées en pal de l'un en l'autre »

Alliée aux Roquefeuil, Desnos de la Grée, Chauvin des Orières,

° LOSTIE ou LOSTIS de KERHOR

Cette famille probablement issue des Lhostis en Plesidy anoblie en 1471 . Elle ne produisit pas à la réformation de 1666

Elle abandonna, peut-étre par suite de dérogeance, la qualification d'écuyer, portée jusqu'à là, au début du 18^{ième} A la suite d'une alliance en 1665 avec l'héritière de la branche ainée de la famille de Keravis de Kerhor, famille maintenue noble d'Extrac en 1669, elle prit le nom de cette terre et les armes de cette famille Elle même ne produisit pas à la réformation de 1666

« d'argent à la bande d'azur chargées de 3 coquilles d'argent » qui est Kerhor

Un membre de cette famille dont la descendance est éteinte fut créé baron de l'empire français avec transmission en ligne directe par lettres du 16 mars 1811, enregistrées le 18 avril suivant il fut confirmé dans cette noblesse par lettres patentes du 29 mars 1817 enregistrées le 7 juillet 1817 avec les armoiries suivantes :

« écartelé au 1 et 4 losangé d'argent et de sable, au 2 et 3 d'or à la coquille de gueules » Alliée aux Le Gonidec du Roscoat, Danyel de Beaupré, Massard de la Houssaye, Furic, ...

<u>° LOUYER de VILLERMAY</u>

Famille bourgeoise connue au 18^{ième} dans la région de Combourg

Le blason qu'elle porte et qui figure sur de l'argenterie du $18^{i eme}$ paraît étre beaucoup plus un rébus qu'un véritable blason ;

« d'argent au loup passant de ___ lampassé de ___ accompagné en pointe des lettres ER __ (Loup y est) Alliée au Séert, Le Provost de Launay, ...

° LUCAS DE PESLOUAN

Sr de la Boëssière, par. de Ploubalay, - de Chaville, - de la Villeamiot, - de la Grignonais, par. de Bobital. Famille d'ancienne bourgeoisie qui se croit issue des seigneurs de la Drévallaye, eux mèmes issu d'une famille de Dinan connue depuis 1423, mais qui fut déboutée par arrét en 1669 ; elle n'a bénéficié d'aucune charge anoblissante avant 1789

« D'argent à la bande de sinople » (Arm. de l'Ars.)

de gueules à deux serpents adossés et enlacés d'argent accompagnés en chef d'un croissant accosté de 2 étoiles de mème

Alliée aux Mahot de la Quérantonais, Augier de Cremiers, ...

° LUCAS de la POMMERAYE et du COUDRAY

Famille bourgeoise de l'évéché de Vannes probablement de même souche que les Lucas de Bourgerel et Lucas de Peslouan, mais sans cause d'anoblissement avant 1789.

« de sable à 2 pommes de pin d'or » branche de la Pommeraye

« de gueules à un croissant d'argent surmontée et soutenue de 2 étoiles de même » branche Coudray

M

+ Macé de La Barbelais, ° Gries-mace de la Barbelais

Sr de la Barbelais, par. de Savenay, - de Vaudoré, - de Puytesson, - de la Salle, - de Beauvoir, de la Cour-Thébaud, de Launay-Hazard et de Maupiron, par. d'Auverné.

Thomas Macé, valet de chambre du Duc en 1453, le 15-10-1469 anobli renouvelé pour produire un procés contre les paroissiens attendu qu'il était noble avant le visa du 29-6-1477 Maint. par arrêts des aides en 20 aout 1696 et par les commissaires le 22 novembre 1698 et du Parl. en le 15 avril 1788 et le 7 janvier 1789, ress. de Nantes. Nom relevé par Gries devient Gries-Macé de la Barbelais

« D'azur à trois masses d'armes d'or, 2 en sautoir et 1 en pal, le gros bout en haut, les piquerons de gueules » (G. G.).

Alliée aux Boucher de Crevecoeur, Butler O'Madden, ...

+ MACÉ DE LA VILLEON, °PETIT MACE de la VILLEON

Sr de la Villéon.

Déb., réf. 1668, ress. de Saint-Malo. Étienne Macé (-1715), sieur de La Villéon, lieutenant de la juridiction de Saint-Malo en 1668, acheteur d'une charge de conseiller en la chancellerie de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand [AD 44 B94 f°95] Il n'a pas été possible de vérifier si cette charge a été concernée par les suppressions d'office en 1715 et 1724. On trouve des Macé, Srs de la Villeneuve et des Rosais, employés aux réformes et montres de 1535 à 1543, par. de Plérin, pays de Saint-Brieuc; mais nous ne savons pas s'ils appartenaient à la même famille.

Nom repris par la famille PETIT après mariage en 1839, d'où les PETIT de La VILLEON « D'araent à trois roses de queules ».

° MAHE OU MACE DE LA VILLEGLE

Sr de la Garenne et du Quélennec, par. de Bodéo, - de la Touche, par. de Plouguénast, - de Kerjégu, - de Cosvern , de la Villeglé

Déb., réf. 1668, ress. de Lannion ; réf. et montres de 1536 à 1562, par. de Bodéo, en Cornouaille. Famille bourgeoise de la région de Moncontour qui n'a aucun point commun contrairement à ce que l'on a cru prouver au 19^{ième}, et a adopté les armoiries de la précédente

« D'azur à trois roses d'or ».

Alliée aux Gaultier de Courville, Hèmery de Goascaradec, ...

° MAHOT de la QUERANTONNAIS

Sr de la Ville-Josse par de Sougéal

Famille bourgeoise du pays de Vitré, établie à Ploermel vers 1735, et qui fut débouté en 1668, elle n'a jamais occupé de charges anoblissantes

« d'argent à 3 merlettes de sable »

Alliée aux Lucas de Peslouan, ...

+ Maillard de la gournerie, °fontaines -maillard de la gournerie

Sr de la Menguais, par. de Carquefou, - du Plessix, par. de Marsac - de la Souchais, par. de Saint-Philbert, - de la Béhinière, du Fief-au-Duc et de la Gournerie, par. de Saint-Herblain.

Famille anoblie par les privilèges de la chambre des comptes (1573) et ceux de la mairie de Nantes (1614) ; elle fut maintenue noble d'Extrac par les commissaires le 29 mars 1699 et à l'intendance de Bretagne le 4 aout 1703, « D'azur au sautoir alésé d'or, cantonné en chef et en flancs de trois maillets de même, et en pointe d'un lion d'argent, lampasse de gueules ».

Devise: Pour assembler le sautoir, il faut maillets et chevilles.

Famille éteinte en 1944

Nom repris par la famille de FONTAINES après alliance en 1898

° MAINGARD,

Sr de la Tournerie, - de Belestre, - du Buat, - de l'Isle, - du Vaugarny.

Famille bourgeoise de St Malo à la fin du $16^{ième}$, qui y fit fortune dans l'armement et le commerce maritime aux 17 et $18^{ième}$

Et elle fut déboutée de ses prétentions à la noblesse par arrét du parlement en 1670.

« D'or à une fasce de gueules, au chêne arraché de sinople fruité d'or, brochant ».

Alliée aux Langle, Ricquebourg, Lastapie,

° MALEZIEUX du HAMEL de

Cette famille semble d'origine bourgeoise avant le début du $18^{i^{\rm eme}}$ à Ploérmel ne prenait pas avant 1789 aucune qualification nobiliaire

« d'azur à l'aigle éployée d'or fixant un soleil de même au canton dextre du chef de l'écu » rien de bas ne m'enflamme

Alliée aux Marbais, Piolaine du Limoray, ...

° MALHERBE de LEVINAIS en Plancoet

Famille bourgeoise qui tire son nom d'une propriété (manoir de l'Evinais) dont elle hérita au 19^{ième} « de sable à 3 étoiles d'argent accompagnées en chef d'une croisette de même »
Alliée aux Breil de Pontbriand, Rouault de la Viane, ...

° MARCHAND de TRIGON LE

Famille bourgeoise n'ayant rempli aucune charge anoblissante

« D'azur au chevron d'argent acc. de trois molettes de même »

Alliée aux Arthuys, Rodellec du Porzic, Harscoét de Keravel, Bernard de la Gatinais, Karuel de Mérey, Buhot de Launay, ...

° MARCHIS de la CHAMBRE

Famille bourgeoise de la région de Nante qui a pris le nom additionnel d'une sieurie acquise le 9 juin 1717 Elle semble vouloir se rattacher à une famille de Marchis maitenue noble en Normandie à Pont-Audemer le 5 septembre 1666 et dont elle a pris les armes

« de gueules à 3 chevrons d'argent »

Alliée aux le Pan de Ligny, ...

* MARION DE PROCE orig. Quimperlé (év. Cornouaille), puis év. Nantes

Sr de Procé, par. de Sucé, - des Noyers, - de Beaulieu, par. de Saint-Sébastien-sur-Loire, comté de Nantes. Famille bourgeoise qui a fourni un échevin de Nantes en 1669, dont la descendance est éteinte, et dans la branche subsistante un échevin en 1780 (charge d'échevin n'est plus anoblissante depuis 1669) Elle se croit originaire du Nivernais

Le rameau de Beaulieu actuellement éteint a été anobli sous la restauration au titre de baron héréditaire le 11 juillet 1820

Claude, s' de Procé, échevin Nantes (1669-1672); Pierre, son frère, armateur et marchand; Martin, son petit-fils, s' de Beaulieu, docteur de l'université de Nantes et de la faculté de droit de Rennes; René-Joseph, son fils, échevin de Nantes (1780-1783).

Branche aînée (1884-1893)Jean, son fils, colonel au corps royal du génie, officier de la l.h., chev. Saint-Louis, titré baron héréditaire l.p. 11 juillet 1820 suite ord. 03 juin 1820¤.P.n. : titré baron 1820. Ils prirent le nom de Marion de Beaulieu.

Branche cadette Calixte, son frère, avocat. Aucun p.n. connu. Ils prirent le nom de Marion de Procès.

- « D'azur au mur crénelé d'argent, maçonné de sable, mouvant de la pointe ; sommé d'un coq d'or, tenant une épée de sable en pal ».
- « D'azur au croissant d'argent surmonté d'une étoile d'or » Devise : Nos murs, nos lois.

Alliée aux Guiller de la Brosse, Arnous-Rivière, Moustier, Plumaugat, Law de Lauriston, ...

° MARTIN de COATGOUREDEN

L'un de ses représentants le colonel comte Charles de COATGOUREDEN (1917-2000) époux de Marie Suzanne d'ARAM adopta le fils que sa femme avait eu d'un premier mariage avec Jacques MARTIN ; Gilles MARTIN devint donc MARTIN-de COATGOUREDEN

MASNE de CHERMONT le, Le MASNE de BRONS (origine d'Orléans)

Famille d'ancienne bourgeoisie bretonne, originaire de l'Orléanais ; à la suite d'un jugement du tribunal civil de Nantes du 27,07,1934 a repris le nom de Le MASNE de CHERMONT ; une branche cadette , de BRONS` « d'or à deux pins arrachés de sinople »

Alliée aux Le Gouvello, Hersart de la Villemarqué, Métayer des Bernardais, Burot de Carcouét, Bonamy, Kersauson, ...

<u>° MAUFF de KERDUDAL le</u>

Famille d'ancienne bourgeoisie exerçant dans la région de Vannes au 17 et $18^{i eme}$ des charges de judicature « d'azur au croissant d'or en abime accompagné de 3 merlettes d'argent, au chef d'or »

Alliée aux Carheil, Jourdain de Coutances, Bechenec, Couespel du Mesnil,

° **M**AUFRAS DU CHATELLIER , (orig. de Normandie),

Sr du Châtellier, par. de Poilley, comté de Rennes.

Famille n'ayant rempli aucune charge anoblissante

« De gueules au trèfle de sinople, accomp. de trois molettes d'or ».

Alliée aux Lacger-Camplong, Ricouart d'Hérouville, Le Bastard de Kerguiffinec, ...

<u>° MAUJOUAN du GASSET MAUJOUAN-DUGASSET</u>

Famille d'ancienne bourgeoisie de Rennes n'ayant pas rempli de charges anoblissantes

« d'azur au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même »

Alliée aux Million de Villeroy, Boux de Casson, Rado du Matz, Chastellier, Lucas du Coudray, Le Nepvou de Carfort, Goué, Billette de Villeroche,

° <u>Mazurié</u>,

Sr de Pennanec'h, par. de Plougastel-Daoulas, - de Kerouallan, par. de la Forest, - des Garennes, près Quintin. Cette famille bourgeoise venait de Normandie s'établit au début du 18^{ième} dans la région de Brest La branche ainée porte le nom de Mazurié-Keroualin

Celle des Garennes tire son nom de l'adoption de son auteur par la sœur de sa mère Fraval de Coatparquet qui avait épousé un Garnier, sieur des Garennes

La branche cadette de Pennanec'h tire son nom d'une terre possédée par les Mazurié depuis la $1^{i\`{e}re}$ moitié du $18^{i\`{e}me}$

« D'azur à la masure ouverte d'argent ».

Alliée aux Henry de Villeneuve, Boscher de Langle, Bosc, Charrette de la Contrie, Moigno de Mézouét, Gouvello, ...

<u>° MEE de la SALLE le</u> en Binic

Famille bourgeoise de la région d'Etables, établie en Provence comme armateur vers 1765 « d'azur au chevron accompagné de 2 étoiles en chef et en pointe d'une ancre de navire, le tout d'or »

° MELLET, OU MESLET

Sr du Haill et de Loiselière, par. de Vern, - de la Tremblaye, par. de Janzé, - du Matz, par. du Theil, - de la Miotière, - de la Bussonnaye, par. d'Essé, - du Domaine, - de Châteaulétard, par. de Saint-Erblon, - de la Thomassais, par. de Bruz, - de Corcé, - de Mivoie, - du Verger, - de Roule-fort, - de la Vieillardière, - du Boisboissel, - de la Mesnière, - de la Vallée

Famille d'ancienne bourgeoisie du pays de Rennes qui peut avoir une origine connue avec une famille du même nom

Une famille Mellet des Isles fut déboutée à l'intendance en 1710

« D'argent à trois merlettes de sable ».

Devise: Speculo et mella (Vigilance et douceur).

Alliée aux Augier de Moussac, Loysel, ...

° MENOU de DAM de MENOU

la famille de MENOU qui appartient à la noblesse chevaleresque du Perche et subsiste, comporte un rameau adoptif; Alexis de MENOU ép. Iréne LESPAGNOL ont adopté les enfants d'Emilienne Augustine DAM et sont devenus DAM de MENOU; le 4,05,1952, ils ont demandé que soit supprimé le patronyme initial

° MERCIER-MOUSSAUX le , le MERCIER de Morière et des ALLEUX

Famille de la bourgeoisie du pays de Fougères dont le seul rameau des Alleux fut anobli vers 1750 par une charge de conseiller secrétaire du roi, receveur des consignations à Fougères, mais dont sa noblesse n'a fait l'objet d'aucune reconnaissance

Le nom de Moussaux fut pris par la suite d'une alliance en 1841 avec une demoiselle de ce nom, mais ce rameau ainé aurait pu comme le rameau puiné prendre le nom additionnel de Morière Le rameau des Alleux fondu à la fin du 19^{ième} dans Guehenneuc de Boishue « d'or à 3 merlettes d'azur 2.1 »

° MERCIER du QUESNAY et LEMERCIER DUQUESNAY (Normandie puis Nantes)

Anobli en mars 1492 ; maintenue noble le 27 décembre 1667 Rouen

la bascule dans la dérogeance par la marchandise à la génération de Nicolas x cécile Ango devenu pour ses enfants raffineur de sucre et marchand boutonnier

Subsistante à la Jamaique, Canada et USA

« d'argent à trois cœurs de gueules, 2 et 1 au chef d'azur »

<u>MERLE de BEAUFOND le</u> (Normandie)

François (1702-1761), occupa la charge de procureur du Roi au Conseil Supérieur de la Martinique et prit la qualification d'écuyer à la fin du XVIIe siècle (noblesse graduelle). Vote en 1789 au bailliage d'Auxerre. Jean-Charles-Victoire (1784) -MONT], Chevalier de l'Empire le 11 juin 1810 « Ledit titre sera transmissible à sa descendance directe légitime naturelle ou adoptive de mâle en mâle par ordre de primogéniture après ses descendants y compris la troisième génération auront obtenu de nous la confirmation dudit titre, conformément aux dispositions de l'article vingt un de notre décret du trois mars mil huit cent dix ». [SS, NG01] Postérité de Jean (1890-1953)

« De gueules à 5 quintefeuilles d'argent et un merle d'argent tenant dans son bec un rameau de laurier de sinople posé sur un rocher de 3 coupeaux d'argent posés en abime »

Alliée aux Guyot d'Asnieres de Salins, Bourboulon,

° <u>MERVEILLEUX du VIGNAUX</u> (orig de Suisse)

Famille noble de Suisse venue en France au 17^{ième} sous le nom de WONDERLICK et fixée en Poitou ; Elle avait été anoblie le 4 septembre 1529 par Jeanne de Hocheberg, princesse souveraine de Neufchatel

Plusieurs de ses membres virent servir en France dans les compagnies des suisses et fondèrent la branche française, qui ne fit pas reconnaître sa noblesse en France

Lors de la révocation de l'édit de Nantes, un rameau émigra en Allemagne et y subsiste sous son nom français « d'azur à la siréne d'argent tenant entre ses mains les deux queues de poisson » dieu m'en garde.

° MICHE (anciennement MIESCH) de MALLERAY (orig d'Alsace)

Famille bourgeoise de Wittelsheim passée en Suisse lors de la révocation de l'édit de Nantes et établie en Bretagne pendant la Révolution

« d'argent au cheval gai, passant, d'argent »

Alliée aux Furic de Kerguiffinan,

<u>° MICHEL de la MORVONNAIS et VILLEBLANCHE</u>

Famille d'ancienne bourgeoisie de l'évéché de Dol n'ayant pas occupé de charge anoblissante et qui ne prenait pas de qualification nobiliaire avant 1789

« d'azur à la bande d'argent chargée de 3 tourteaux de gueules et accostée en chef d'une molette d'argent « qui est Toullier de Villemarie (alliance 1809)

Alliée aux Lantivy, Rubin de Rays, ...

° MIGNO

Famille bourgeoise du pays de Vannes n'ayant jamais occupé de charge anoblissante « d'or (ou d'argent) à 3 merlettes (ou moineaux) de sable 2,1 »

<u>° MILLON d'AILLY de VERNEIL, d'AINVAL, de MONTHERLANT et de La VERTEVILLE</u> (Picardie)

Filiation depuis Robert Million, seigneur d'Abbémont en 1616 dont le fils Jean Million, écuyer, seigneur de la Merlière (1598-1666). (Ainval) comparaît à Melun en 1789. [WNS, GAF n°23952 et 23953] Famille de Guy de Montherlant (1895-1972), écrivain, membre de l'Académie Française.

Pas de principe de noblesse.

de sinople à la tour d'argent maçonnée de sable, embrasée de gueules, surmontée de deux épées passées en sautoir d'argent montées d'or

d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de mesme et en pointe d'une bouteille dans un panier, le tout d'or

Alliée aux Trolong du Rumain, La Motte St Pierre,

° MILLON DE VILLEROY,

Sr de Beaumanoir, par. de Pommeret, - de la Ville-Morel, de Launay et de la Garenne, par. de Broons, - de la Plesse, par. de Sainte-Urielle, - de Bellevue, - de Kerjean, - de Keryvon, - de Kernyzan.

Anc. ext., réf. 1669, six gén., ress. de Lesneven ; réf. et montres de 1437 à 1513, par. de Pommeret Broons, Sainte-Urielle et Ploudaniel, pays de Saint-Brieuc, pays de Saint-Malo, archevêché de Dol et Léon. Mais la famille actuelle Millon de Villeroy est issue d'un sieur de Penanster vivant au 17^{ième} dans la région de Quimperlé et qui ne portait lors de la réformation du 17^{ième} aucune qualification nobiliaire et qui jusqu'à preuve du contraire ne semble avoir aucune attache avec la famille Million dont elle porte les armes : D'azur à trois têtes de lévrier, coupées d'argent, colletées de gueules (Sceau 1400).

« d'azur à 3 tètes de lévrier d'argent colletées de gueules, les colliers bouclés et bordés d'or » Alliée aux Maujouan du Gasset, Le Chauff de Kerguenec, Maillard de la Morandais, Rado du Matz, ...

° +MINIAC de (autre famille éteinte)/ <u>DEMINIAC alias de MINIAC</u>

maintenue noble d'extraction lors de la réformation de la noblesse de Bretagne par arrêt du 7 juin 1670. (famille subsistante) (branche ainée) Guy-Jean (1686-1751), écuyer, avocat et procureur, reconnu noble par L.P. en décembre 1699 (à retrouver). (branche cadette) Guillaume de Miniac (1629-1663), officier, notaire, procureur. Son fils Pierre-Anne (1662), écuyer, syndic des procureurs au Parlement de Bretagne. Son petit-fils Pierre-Marie (1703-1769), avocat en Parlement. Ils ont obtenu de la famille éteinte précédente un acte de reconnaissance de parenté 17 mai 1694 et la possibilité d'en reprendre les armes. [SS, V89, NNF, Yeurc'h] (branche ainée) Postérité de Michel (1899-1941). (branche cadette) Postérité de Guy (1872).

Branche cadette: Gui, son cousin-germain, s^r de la Bodaye, avocat, arm. 1696²². Aucun p.n. connu. <u>les descendants actuels sont issus d'une branche cadette qui n'a pas été anoblie</u>

Un rameau subsistant à Rennes dans le commerce local obtint en 1920 de rétablir l'ortographe primitif de son nom jusque là écrit Deminiac

1694- « de gueules au lion d'argent au chef aussi d'argent chargé au premier quuartier d'un croissant montant de gueules »

1696- « de gueules à l'aigle bicéphale d'argent accompagné de sept bilettes du même, 4 et 3 »

<u>° MINIHY de la VILLEHERVE le</u>

Sr de la Forest, - de Penfrat, - du Rumain, - de Kerduté, par. de Ploujean, - de la <u>Villehervé.</u> Déb., réf. 1669, ress. de Lannion.

Famille bourgeoise vivant noblement dans la région de Morlaix au 16^{ième},

« D'argent à deux fasces de gueules, chargées de deux bisses affrontées d'azur » (Arm. 1696),

<u>° MONJARET ou MONTJARRET <mark>de KERJEGU</mark></u>

Famille bourgeoise connue depuis 1640 dans la région de Lanvollon où elle exerçait des charges de judicature Elle ne prenait pas avant 1789 de qualification nobiliaire

Elle a fourni un député du tiers aux états de Bretagne en 1740

On ne lui connaît pas d'armoirie, D'azur aux lettres M.K enlacés

Implantée au château de Bienassis 22 Erquy

Alliée aux Rouxel de Villeféron, Halnna du Fretay, Rouvroy de St Simon, Veillet-Dufrèche, Ferron de la Feronnays, Le Guernalec de Keransquer, Labbé, ...

° M<u>ONNIES DE SAGAZAN (LE),</u> (orig. de Languedoc, diocèse de Lombez),

Sr de Sagazan, - de Plagnolle.

Cette famille de la bourgeoisie du diocése de Lombez et venue s'établir en Bretagne en 1773 ; elle vivait noblement sans prendre de qualification nobiliaire, elle avait pris le nom de Sagazan à la suite d'une alliance vers 1650

« De gueules à trois bandes (alias : barres) d'or ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or ». cette famille s'est alliée aux du Guiny, Kerguèzec, Bellouan, la Noüe et Lorgeril, Muret de Pagnac, O'Mahony, Le Gouvello, Jan de Saudrais, Fraguier, ...

° MONTIGNY de

Ancienne famille bourgeoise originaire du Berry, arrivée en Bretagne vers 1600 avec Julien de MONTIGNY ; Elle a donné notament des échevins de Rennes et , à partir du 18^{ième}, des médecins.

° MOREL des VALLONS

Famille originaire de Bretagne, son nom s'est écrit MOREL-DESVALLONS

° MORIN de la LONGUINIERE

Famille bourgeoise du pays de Derval qui semble avoir été anoblie par une charge de conseiller du roi réferendaire puis de la chancellerie du parlement de Bretagne mais qui ne prenait pas de qualifications nobiliaires continuait a exercer des charges de procureur et d'avocat

« d'or à 3 tètes de maures de sable, tortillées d'argent »

Alliée aux Guillo Lohan, Corbin de Pontbriand ,

Sr de Launay év de Nantes

Un député à l'assemblée législative en 1791, anobli sous le titre de baron par LP du 14,12, 1822-branche éteinte La branche MOSNERON-DUPIN subsistante demeurée non noble

« Parti, au 1 de pourpre au vaisseau marchand d'or, mouvant du flanc dextre et voguant sur une mer de sinople ; au 2 d'or au mont de sinope mouvant de la pinte et sommé d'une tige de lys au naturel ; sur le tout au chef d'hermine »

Alliée aux La Haye Jousselin, ...

° MOTAIS DE NARBONNE

Famille d'origine bourgeoise de l'évéché de Nantes qui ne portait aucune qualification nobiliaire avant 1789 et na pas occupé de charges anoblissantes. Une branche s'est perpétuée à l'Île de la Réunion.

« d'argent à la fasce de gueules acompagné de feuilles de houx de sinople » Alliée aux Poulpiquet, Vilélle, ...

° MOUCET DES PORTES

Vilélle, Famille bourgeoise connue au 18^{ième} dans la région de Trefumel, en St Juvat et pourrait étre originaire du pays de Dinan. Elle ne porte plus que le seul nom de Moucet.

« d'argent à 3 pattes d'ours arrachés de gueules posées en pal 2,1 »

Alliée aux Porcaro, Collas de la Baronnais, Bellefon, ...

° MOULINET D'HARDEMARE (DV), (orig. du Perche)

Septembre 1655 : Anoblissement de MaîtreAntoine du Moulinet, sieur du Bois-de-Molins Antoine du Moulinet, sieur de Sentilly, paroisse d'Argentan (1656) (AD 76 3B1129). Anobli en 1653, maintenue noble le 3 avril 1666 dans l'élection d'Argentan. Vote en 1789 à Mortagne. [WNOR, SS, NG01, TA, NNF, JO] Postérité de Charles (1870-1959). <u>La famille actuelle ne descend pas de l'anobli de 1653.</u>

« D'argent à trois anilles (fers de moulin) de sable 2 et 1 »

^o Moy des portes,

Sr de la Croix, - du Breil.

Famille de la bourgeoisie de Montcontour qui ne portait pas de qualification nobiliaire avant 1789 « de gueules au sautoir d'or cantonnée de 4 merlettes d'argent

les armes sont celles d'une famille Moy qualifiée de sieur de la Croix, du Breuil, dont un de ses membres fut conseiller secrétaire du roi en 1761 et qui avait peut étre la meme origine

N

° NOMPÈRE DE CHAMPIGNY DE, (orig. du Forez, maint. par arrêt du conseil de 1670),

Sr de Mons, - de Rougefer, - de Monturbier, - de Champagny, - de Pierrefitte, - duc de Cadore.

Extraction depuis Jean Nompère, cité en 1540. Maintenue noble le 12 septembre 1670 par arrêt du Conseil d'Etat. Preuves pour Saint-Cyr en 1746. Certificat de noblesse pour l'admission dans les pages de la Petite Ecurie le 13 février 1741 (AR). (branche éteinte en 1893) comte de l'Empire par L.P. du 24 avril 1808 ; duc de Cadore par Lettres du 15 août 1809 pour Jean-Baptiste (1756-1834), Pair d'Empire le 2 juin 1815, Pair de France héréditaire le 5 mars 1819, baron-pair héréditaire par L.P. du 24 avril 1820. Le nom a été relevé par adoption en 1919. [ANF-1933, WNS, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1172, WP, ENFS n°27] (Champagny) Henri (1890-1944) d'où Aliette (1923- 2012), Anne (1925-2017), Henri (1926-1952), Aymar (1926-1998), Marie-Antoinette (1929-2005), Yveline (1930) (alliée en 1954 à Pierre de Langle) et Yolande (1933-2016) en religion. (Cadore) Yves (1895-1969) d'où Henri (1924-2010) et Marie (1925-2013).

« D'azur à trois chevrons brisés d'or » (La Ch. des B.).

Devise : Non impar virtuti fides (Sans égal dans la loyauté).

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux Kermarec, la Fruglaye, Saisy, Audren de Kerdrel, la Goublaye de Nantois, Quemper de Lanascol et Gouyon de Beaufort.

° NOTTA de COATGOUREDEN

Fils de Jacques NOTTA et Monique de COATGOUREDEN , mariés à Paris le 23,04,1946 , Patrick NOTTA, né le 27,07,1948 a été autorisé par décret du 29,04 1981 à prendre régulièrement le nom de NOTTA de COATGOUREDEN

° NOUÉL du TAILLYS

Famille bourgeoise dont un membre épousa dans la première moitié du 19^{ième} une demoiselle Ruinart du Tailly et en prit le nom

° Nouvel, ° <mark>nouvel de la fleche</mark>

Sr de Louzillais, - de la Grenouillais, - de Landaillé, - de Mesmélégan par. de Plouvien, - de la Flèche, par. de Plouider.

Cette famille était établie à Rennes au milieu du 16^{ième} et ne prenait pas de qualification nobiliaire, la similitude du blason avec celui de la famille Nouél a fait dire qu'elle pouvait en étre en ramage

« D'argent au pin terrassé d'azur, supporté par deux cerfs affrontés de gueules » (Arm.1696). Alias : écartelé de la Flèche et de Mesnoalet.

Cette famille s'est alliée aux Gillart de Larchantel, Huon de Kermadec, Penguern, Audren de Kerdrel, Chéreil, Tuault de la Bouverie, Blanchard de la Brosse,



° OGIER de BEAULNY (originaire d'Anjou)

Sr de Beauvais, - de la Claverie, - de la Valais

La tradition suivant laquelle cette famille se rattacherait à Robin présent dans une montre reçue par du Guesclin, parait sans fondement bien que n'ayant fait l'objet d'aucune maintenue, elle prit part aux assemblées de la noblesse en 1789.

Cette famille n'a pas été anoblie AC

« d'argent à 3 trèfles de sle (alias : d'azur)

° O'NEILL ('orig d'Irlande)

Cette famille certainement noble pourrait faire douter de son ancienneté par la filiation fabuleuse depuis Adam reproduit dans Irish Pedigrées

Son nom O'neil, dont la traduction est « le champion » lui viendrait de ce que son auteur initial Glunduch 70^{ième} monarque d'Irlande remporta en 919 une éclatante victoire à Dublin sur les danois

Ce qui est beaucoup plus certain, c'est que contraint de quitter l'Irlande vers 1650 après avoir été dépouillée de la majeure de ses biens au profit de la couronne d'Angleterre, les diverses branches s'établirent en France, en Espagne, au Portugal, aux Antilles et en Autriche

« tieré en fasce a : d'azur à 3 étoiles à 6 rais d'argent b : d'or à 2 lions affrontéd de gueules armés et lampassés d'azur soutenant une main senestre apamlée de gueules posée en pal les doigts vers le chef c : d'argent un saumon de sinople nageant nageant sur une mer d'azur agitée d'argent »

Recherche les preuves de noblesse en France en cours

° ORIEULX de la PORTE

Famille bourgeoise probablement originaire de la région de Ploérmel

« écartelé au 1 et 4 : d'azur à la face d'or au 2 et 3 d'argent à l'épervier de sable posé sur un rameaufeuillé de sable sur le tout d'azur à 3 marteaux 2 et 1 surmonts de 3 yeux humains rangés en fasce, le tout d'or » Alliée aux Boscal de Réals, ...

° O'RORKE / O'ROURKE (orig d'Irlande)

«Elle descend d'Achai Moimedon, Roi d'Irlande et pendant plusieurs siècles, elle a fourni des Souverains à la Province de Concacie....» (première branche) Jean, comte O'Rourke, né dans le Comté de Lestreim en Irlande, mestre de camps des armées du Roi, ancien chambellan du Roi de Pologne, lettres de naturalité avec les Honneurs, prérogatives et privilèges attachés à l'ancienne noblesse de France en 1771. (même branche ?) D'Hozier accorde un certificat de noblesse au mois d'Octobre 1759 à Jean O'Rourke, écuyer, capitaine réformé à la suite du Régiment Royal Infanterie Ecossaise et à Corneille O'Rourke, son fère, écuyer, lieutenant dans le Régiment de Rothe. (Autre branche fixée à Saint-Domingue) Thomas d'où Edmond et Patrice, frères, écuyers, originaires de la Ville de Roff au Comté de Vexfort en Irlande, naturaliés par lettres en août 1759, reconnus noble par L.P. en octobre 1770, enregistrées le 2 juin 1772 à la Chambre des Comptes de Paris et en 1773 par le Conseil Supérieur à Saint-Domingue. [GAF n°29817, SS, SS sup] (première branche ?) la descendance de Corneille alias Cornelius (1736-1800) est subsistante en Russie / Lituanie. (branche de Saint-Domingue) Les porteurs du nom contemporains alliés à la noblesse française descendent du couple Lawrence O'Rorke (1808-1863), ép. en 1851 à Maria de Kersauson du Vijac (1825-1895) et n'ont pas de principe de noblesse français. Ce dernier est le fils d'Andrew O'Rorke et de Marguerite Maroe Halpin, petit- fils de Michael Edmond O'Rorke (1747-1797). Ce dernier doit-il être identifé avec Edmond ci-dessus ?.

« d'or à deux lions léopardés de sable armés et lampassés de gueules passant l'un sur l'autre » a deo omnia Alliée aux Herbert de la Portbarrée, Ruellan, Parcevaux, Kersauson, ...

° OZOU DES VERRIES

Famille bourgeoise qui avant la révolution n'a jamais porté de qualification
Un de ses membres dans les armés de l'empire, devenu officier, entra aux gardes des corps de louis XVIII,
« d'argent à une palure de sinople au chef d'azur chargé d'une étoile d'or »
Alliée aux Bellebon, Robinot de St Cyr, ...

P

° PACAUD DE KERANGUE OU MIEUX PACAUD NOUEL DE KERANGUE

Pierre Pacaud, né le 7,11,1941 a été adopté, suivant le jugement rendu par le tribunal de grand instance de Guingamp le 22,03,1972 par Simon Nouel de Kerangué.

° PALASNE DE CHAMPEAUX

Sr de Champeaux, - du Rumain, - de la Ménardiùre, - du Pélican, - de la Villeauroux, par. de Cohiniac. Famille de la bourgeoisie commerçante de la ville de RennesSa noblesse acquise comme chevalier de l'Empire par LP le 8 mai 1808. Derniers du nom : sa fille François- Célestin-Julien-Thérèse (1797-1850). <u>Le nom est encore porté par des descendants de son frère François- Bonaventure-Yves (1775-1822).</u>

D'azur à la fasce d'argent, chargée de trois fers de mulet de gueules et accomp. de trois feuilles de chardon d'or (Arm. 1693), alias : d'argent à la barre d'or, accomp. de deux étoiles d'argent, (Sceau 1706).

° Palier de la - palliere le <mark>ou de la Palliere</mark>

Sr de Bellevue, du Closneuf et de la Noé, par. de Plémy, - de la Garenne.

Cette famille vivait noblement au 17^{ième} dans la paroisse de Plémy et prenait la qualification d'écuyer fut déboutée en 1669 ; elle n'en continua pas moins à se dire écuyer Déb., réf. 1669 ress. de Saint-Brieuc.

« D'azur à la fasce d'or, chargée de trois pommes de gueules et accomp. de trois têtes de lapin d'argent » (Arm. 1696).

°PANNETIER de ROISSAY le

Famille d'ancienne bourgeoisie du Maine ; Michel Le PANNETIER, marié en 1721 était procureur au grenier du sel d'Erné ; ses descendants ont possédé la seigneurie de ROUESSé ou ROISSAY ; charge de conseiller à la barre ducale de Mayenne. Quel principe de noblesse ? [GAF n°25574] postérité de Guy (1917-2002) et de Charles (1923-2017). « Fascé d'argent et de sable : au franc quartier de gueules, chargé d'un lion couronné d'argent » (Arm. 1696) Alliée aux Barazer de Lannurien, Tripier de Laubrière, Chevigné, Guéhenneuc, Guyot d'Asnières de Salins, Guéhénneuc, ...

° PÂRIS de la BOLLARDIERE (orig. du Dauphiné),

Sr de Bollardière.

Cette famille d'origine bourgeoise fut anoblie par une charge de conseiller secrétaire du roi en 1712 et sa noblesse n'a pas fait l'objet d'une reconnaissance

Elle n'a pas de point commun avec une famille Paris de l'évéché de Nantes , maintenue noble d'Anc. Extrac. E 1668 et qui était éteinte en 1800 –

« D'or à une fasce d'azur chargée d'une pomme de pin d'or feuillée de sinople ».

<u>° PEFFAULT de LATOUR</u>

Famille revenue de St Domingue se fixer en Bretagne au 19^{ième} Alliée aux Ruellé du Chéné, Guilhe-La Combe, .. ;

<u>° PELLE de QUERAL</u>

Famille d'ancienne bourgeoisie vivant noblement dans le comté nantais, dans la région de Pontchateau à la fin du 16^{ième} Elle ne prenait pas de qualification nobiliaire et n'a pas bénéficié d'une reconnaissance nobiliaire « d'argent au lion accompagné en chef de deux annelets d'or et en pointe d'un croissant, le tout de gueules » virtute crescitur

Alliée aux Penguern, La Bigne de Villeneuve, Boisdavid, Guilloré de Kerobert,

<u>° PELLERIN de la VERGNE</u>

Famille bourgeoise fixée à Nantes ; Benjamin Pellerin , né à Nantes en 1789, y épousa en 1816 Marie Rose RICHARD de la VERGNE ; leur descendance prit le nom de PELLERIN de la VERGNE « de sable au pin arraché de sinople fruité d'or de 3 pièces entouré d'un orl de 8 besants d'or » Alliée aux Couéssin, ..

PEMBROKE de (et) MONTGOMERY de (orig du pays de Galles)

Les représentants de cette famille ont pour auteur un fils naturel reconnu (né en 1848) de lord Robert comte de Pembroke et de Montgommery, pair d'Angleterre

« parti d'azur et de gueules à 3 lions d'argent 2,1 un filet de sable brochant en fasce » ung je ervirai

° Perichou de Kerversau,

Sr de Kerversau, par. de la Roche-Derrien, - de Pratanscoul, par. de Camlez, - de la Garenne et de la Ville-Robert, par. de Ruffiac.

Déb. réf., 1670, ress. de Lannion ; arrière-ban de Cornouaille en 1694 (Protest. de 1788).

Famille qui vivait noblement au 17^{ième} dans l'évéché de Tréguier, mais qui ne put faire ses preuves lors de la grande réformation et fut déboutée.

« De gueules à six billettes d'argent, 3. 2. et 1 » (Arm. 1696).

Cette famille, alliée en 1670 aux le Roux du Runiou, et en 1730 aux Cillart de Kermainguy,

° PERRIGAULT

Famille de la bourgeoisie du pays de Vitré

« d'argent à 6 tètes de paon d'azur 3,2,1 alias avec une bordure compassée d'or et de gueules, ou d'argent et d'azur « 1696

Alliée aux Poulain de Mauny, Le Dall de Tromelin, Guillotou de Kerever, La Roche de Kerandraon, ...

° PETIT de la VILLEON

Le nom de MACE de la VILLEON a été repris par la famille PETIT après mariage en 1839, d'où les PETIT de la VILLEON

<u>° PHILIPPE de KERARMEL</u>

Famille bourgeoise originaire d'Auray

« d'or au lion de ... » cachet

Alliée aux Couéssurel de la Brousse, Pocard du Cosquer de Kerviler, Dibart de la Villetanet, ...

° <u>PICHARD DU PAGE, PICHARD DU VERGER ET PICHARD DE LA CAILLERE,</u> (orig. du Poitou),

Sr du Page, - du Verger, - de la Caillère, - du Pasty, - de la Blanchère.

Filiation suivie depuis Jacques, notaire à Fontenay-le-Comte de 1554 à 1568. Trois générations ininterrompues de Conseillers du Roi en l'Election de Fonteny. (Page) René-François- Nicolas (1714-1791), charge anoblissante de Conseiller-Secrétaire du Roi au Conseil Souverain d'Alsace en mai 1775, en charge le 23 juin 1790. (La Caillière) : Marie- Augustin (1729-1786), charge de conseiller auditeur la chambre des comptes de Nantes de 1784 à sa mort en charge le 22 avril 1786. [WNS, GAF n°26519, SS, V07, ENFS n°44] Derniers du nom: (La Caillère) Marie- Macaire-Auguste-Louis (1855) d'où Antoinette (1884) et Thérèse (1886). (Page) Roger (1921-1996) d'où Ghislaine (1944), Evelyne (1945), François-Jean (1946) (d'où Julie (1972)), Fabienne (1954) et Florence (1956). Principe de noblesse suspect pour Page.

« D'azur au chevron d'or, chargé de deux lions affrontés de sinople, accomp. en chef de deux croisettes d'argent et en pointe d'une aigle d'or ».

° PICHOT de CHAMPFLEURY

Ancienne famille bretonne, issue de René PC (1743), docteur en médecine, fils de Jacques P, capitaine de la milice bourgeoise du Mont Saint Michel – sans principe de noblesse-

<u>° PICHOT du MEZERAY</u>

Déb à l'intend. en 1698, ress. de Vitré. Ancienne famille bretonne de Vitré ; elle possédait sous l'Ancien Régime la terre du Mezeray ;

C'est un arrét de <u>la cour d'appel de Rennes du 28,07,1982 qui a rectifié PICHOT en PICHOT du MEZERAY</u>; demande le 16 octobre 1993 l'autorisation d'ajouter à son nom celui de « de KERNIZAN » (nom du château à 35 St Briac sur mer)

« D'or à trois trèfles de sinople » (Arm. 1696).

° Piedevache.

Sr de Gelouard et de Gamays par. de Landujan, - de Montdidier, par. de Bazouges-sous-Hélé.

Réf et montres de 1427 à 1513, dites par., pays de Saint-Malo et Rennes.

Mais elle n'a pas produit à la grande réformation

« D'argent à trois pieds de vache de gueules, la corne d'or » (Sceau 1417) : alias » d'azur à trois écussons d'argent, au bâton de même, brochant en bande sur le tout » (Sceau 1306).

Les représentants actuels de ce même nom ont <u>adopté les armes de cette famille à laquelle ils pensent</u> appartenir mais ne peuvent prouver leur filiation au delà du 18ième

Alliée aux Faisant de Champchesnel,

° PIGANNIERE de COURCELLES de la

Cette famille ne commence à prendre la qualification d'écuyer que vers la moitié du 18^{i^2me} sans qu'apparaisse une cause d'anoblissement

« d'azur à la croix d'or accompagné au 1^{er} et 4^{ième} cantons d'un aigle, au 2^{ième} et 3^{ième} d'une étoile le tout d'argent »

° PIGNOLET de FRESNE(S)

famille d'origine bretonne, passée à l'Ile de la Réunion

+ Plessis (du), en breton Quenquis (du), owest du plessis-quinquis

Sr dudit lieu, par. de Nizon, - de Missirien, par. de Kerfeunteun, - de Kerfrez, par. d'Ergué-Gabéric, - de Kerminihy et de Penhuel, par. d'Elliant, - de Kervidal, par. de Tourc'h.

Anc. ext., réf.22 novembre 1670, huit gén., réf. et montres de 1426 à 1562. dites par., en Cornouaille.

La branche aînée fondue en 1690 dans Feydeau, puis Hersart ; la branche de Missirien fondue dans Autret ; la dernière branche fondue dans la Marche.

Le Sr de Kerhouaz, par. de Lesbin-Pontscorff, débouté à la réforme de 1671 ;

le Sr de Penfrat, débouté au conseil en 1700.

Famille éteinte 1969 ;

Reprise du nom par la famille WEST

« D'argent au sautoir accompagné de 3 quintefeuilles 1 en chef et 2 en flanc et en pointe d'une molette, le tout de gueules »

° PLEUVIER de la PONTAIS en Taden

Famille bourgeoise de la région de Dinan qui reprit au 19^{ième} le nom additionnel de la Pontais d'une terre entrée dans cette famille par alliance en 1617 avec une demoiselle Ruellan, dlle de la Pontais

Vivant noblement depuis le début du 17 ième au moins, cette famille n'a jamais rempli de charge anoblissante « d'argent à 3 pluviers de gueules 2,1 »

Alliée aux d'Aigneaux, Patard de la Vieuville, ...

° Pocard ou Pocart, pocard du cosquer, pocard de kerviller,

Sr de Kerouzanet, - de Kergohen et de Tromelin, par. de SaintMayeux.

Réf. et montres de 1445 à 1562, par. de Corlay et Saint-Mayeux, en Cornouaille.

Famille bourgeoise qui est originaire de Vannes qui semble vouloir se rattacher,

La branche ainée se perpétue sous le nom Pocard-Kerviller

Les Srs du Cosquer et de Kerviler, par. de Grandchamp, en Vannetais, du nom de Pocard, dont deux notaires de Largouët, en 1700 et 1750, paraissent issus d'une autre famille Famille toujours existante.

« De gueules au chevron d'hermine, au chef cousu d'azur chargé d'une mer d'argent ».

Alliée aux Philippe de Kerarmel, Couéssurel de la Brousse, Jausions, ...

<u>° POCQUET du HAUT-JUSSE</u> et de NOISSEVILLE en Noyal / Vilaine

Cette famille bourgeoise de l'évéché de Laon est venue s'établir en Bretagne dans la seconde moitié du 17^{ième} et acquit en 1680 la terre et maison du Haut-Jussé, dont la branche cadette pris le nom à la fin du 19^{ième}, la branche ainée gardant celui de Pocquet

« De sable à la main appaumée d'argent accompagnée en chef d'une épée et en pointe d'une flèche, posées en fasces, du même »

La famille Poirrier de Noiseville avait éte maintenue noble en Normandie en 1666

Cette famille n'a fait l'objet d'aucune reconnaissance de noblesse, aussi est il peu probable que le Pocquet de Livonniere qui figura aux assemblées de la noblesse en 1789, fut de cette famille

Alliée aux Caudron de Coqueréaumont, Fanneau de Lahorie,

° POINCON de la BLANCHARDIERE de la HAMELINAYE

Famille bourgeoise du pays de Dol qui n'a jamais rempli de charge anoblissante

Un de ses membres d'un rameau ainé a épousé au début du 19^{ième} une dlle Jean de la Hamelinaye représentante d'une famille noble anoblie par les charges au 17^{ième} et confirmée « en tant que besoin » en 1702
Ses enfants furent autorisées par décret du 5 janvier 1853 à relever le nom de leur mère et furent dits Poincon de la Blanchardière

« d'azur au chef d'argent chargé de 3 chats de gueules alias 3 tétes de maures tortillés d'argent » Alliée aux Tanouarn, Ruellan, Thomé de Charaix, Vatar, Blanchard de la Buharaye, Guérin de la Grasserie, Déan de Luigné, jan de la Hamelinaye, Lebon, ...

° POIRIER du LAVOUER (orig d'Anjou)

Famille bourgeoise qui ne prenait pas de qualification avant 1789 ; dont un de ses membres fut conseiller du roi et juge général de gabelles dans la première moitié du 18^{ième} et échevin perpétuel d'Angers « parti au 1 d'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un poirier terrassé de sinople au 2 d'azur au croissant d'argent accompagné en chef de 2 étoiles de même » Alliée aux le Masson, Pinot du Petitbois, ...

<u>° POITEVIN de la CROIX de VAUBOIS le </u>

Famille bourgeoise venue s'établir à Saint Malo au 18^{ième} venant du Canada ; il existait à Dinan au 17^{ième} une famille le Poitevin inscrite à l'Armorial de 1696, mais avec des armoiries toutes différentes

Titre de comte sur réversion du titre au général Belgrand de Vaubois par Lettres du 20,08,1808 et par décret impérial du 17 avril 1869 ; ce titre fit bien l'objet d'une décision du conseil du sceau le 1,08,1870 mais ne put etre régularisé

Il avait épousé sa cousine le Poitevin de la Croix de Vaubois dont le père avait été autorisé par ordonnance du 19 aout 1829 a relever le nom de sa femme née Belgrand de Vaubois

« écartelé au 1 et 4 d'azur au chevron d'or accosté de 2 maillets d'argent surmonté en chef d'une grappe de raisin d'or et soutenu en pointe d'une croix pattée de même, qui est le Poitevin de la Croix au 2 et 3 de gueules à la bande componnée d'argent et de sable, au franc quartier des comtes sénateurs de l'empire : d'azur au miroir d'or qui se tortille et se mire un serpent d'argent qui est Belgrand de Vaubois »

Alliée aux Celle de Chateaubourg, Le Poitevin, ...

• Poix DE FREMINVILLE (DE LA), (orig. de Bourgogne),

Sr de Fréminville, - de Fresnes, - du Chastillon.

Elle ne prenait pas avant 1789 de qualification nobiliaire et n'a fait l'objet d'aucune maintenue. Elle est issue d'Edmé (1683-1773), notaire.

« D'azur au chevron d'argent, accomp. de trois coquilles d'or ; au chef de même, chargé de trois bandes de queules ». Devise : En avant.

Famille alliée aux la Nouë, Tréméreuc, Guérrif de Launay, Krebs, Guynot de Boismenu, ...

° POMMELEC Le

Famille bourgeoise de l'évéché de St Brieuc dont l'élévation date de la période post-révolutionnaire Un de ses membres, ancien zouave pontéfical fut créé baron romain héréditaire, décéda sans postérité et transmit son titre à son neveu

« d'or au léopard de gueules, tenant dans sa patte dextre une croix grecque au narurel ou d'or » Alliée aux Henry de Villeneuve, Guillet de la Brosse, Couépel du Mesnil, Poulpiquet, Guiny, Rouxel de la Villeféro, , Blaize de Maisonneuve, Veillet-Dufrèche,

<u>° PONTHIER de CHAMAILLARD</u> (orig du bas Limousin)

Cette famille de vieille bourgeoisie fixée en Bretagne au début du 19^{ième}

Armoiries non connues

Alliée aux Grivart de Kerstrat, Bouétiez de Kerorguen, Nouvel de la Flèche, ...

° PORÉE DU BREIL, (voir branche cadette anobli 1730)

Sr du Bois, par. de Saint-Enogat, - de Basselande, - du Parc, - de la Bardoulaye, par. de Saint-Méloir-des-Ondes, - d'Echaudebœuf, - du Breil, - de la Touche, - de la Goannerie, - des Chesnayes.

Laurent, bourgeois de Saint-Malo, s' de la Salle et de Quatrevais ; Laurent, son fils, s' de la Salle, alloué de Saint-Malo Branche aînée : De gueules à une bande d'argent chargée de trois merlettes de sable (arm. 1696, Julien) - D'azur à un pal d'or chargé en chef d'une estoile de sable senestrée d'un cœur de gueulles et en pointe d'un croissant de meme (arm. 1696, Josselin) Julien, son arrière-petit-fils, s' du Valion, dem. Saint-Malo, dés. réf. 14 septembre 1668 payant 100 **ft** d'amende, arm. 1696 registre de Rennes ; Josselin, son frère, s' du Valion, procureur-syndic de Saint-Malo (1674-1675), arm. 1696 registre de Dinan.P.n. : dés. réf. 1668.

Branche cadette: D'azur à une rencontre de deux dogues d'argent (arm. 1696 registre de Rennes, armes attribuées d'office) Guillemette, cousine-germaine de Charles, femme d'Étienne Macé, s' de la Villeon, arm. 1696³². <u>Aucun p.n. connu</u>.

Alliée aux Roquefeuil, Quétier de St Eloy, Danycan, Robinot de la Pichardais,

<u>° PORTEU de la MORANDIERE</u>

Famille bourgeoise de marchand de St Jean / Vilaine au début du 18^{ième ;}

le 5,04,1905 le tribunal civil de Rennes lui a permis de reprendre le nom de la terre de la Morandiere, possédée jadis ;

« d'azur à 3 poires en abord ornées d'or 2,1 »

° Potiron du Boisfleury,

Sr du Boisfleury, par. de Guéniené-Penfao, comté de Nantes.

Famille bourgeoise exerçant des charges de juridicature dans le pays de Blain et a fourni au $18^{i^{ime}}$ un conseiller secrétaire du roi;

« D'azur à l'aiguière d'argent, entourée d'une vire d'or ». Pradeo, pro jure

Bernard POTIRON de BOISFLEURY, né le 26,03,1921, a été autorisé, par décret du 5,03,1964, à ne conserver de son nom que $\underline{\text{« de BOISFLEURY »}}$

Alliée aux Cornulier-Lucinière, Méhérenc de St Pierre, Prévost-Sansac de traversay, Rolland de Renvergé, Freslon de la Freslonnière, Mauduit, Hervé de Beaulieu, Guibert, Janvier de la Motte, Charil de Ruillé, ...

° POULAIN de CORBION (orig du Rethelois)

Cette famille bourgeoise s'est établie au 18^{ième} dans la région de Plénée Jugon où elle exerça des charges non anoblissantes de juridicature

« de gueules au lion couronné d'argent, au franc canton d'argent chargé de 3 roses de gueules »

° POULLETIER de GANNES (Bretagne)

La filiation est suivie depuis Charles Poulletier, lieutenant civil en la ville de Compiègne d'où Antoine d'où Charles-Antoine (1716-1796), conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1776 d'où Charles- Antoine (1750-1833), écuyer, ancien gendarme de la garde du Roi.

Le lien entre cette famille et les POULLETIER, POULLETIER de La Salle, POULLETIER de SUZENET (éteints) n'est pas établi. [WNS, SS] Derniers du nom : Antonin (1845- 1939), fils légitimé, d'où Louise (1872-1947), Marie (1873) et Charles-Antoine (1883-1915 à l'ennemi) d'où Charles-Antoine (1908-1918) et Amaury-Charles-Antoine-Pierre (1911-1993) d'où Charles-Antoine (1941) d'où Sophie, Charles-Antoine et Eric.

Charles P de G (1845-1939) est le fils légitimé de Charles Albert Poulletiers ép. de Joséphine DONON en 1846. Les porteurs du nom actuels en descendent tous.

De sables aux trois poules d'or

Alliée aux d'Espinay St Luc, Grivart de Kerstrat, ...

° POUMEAU de LAFFOREST (orig. Limousin), Sr de Lafforest.

D'origine bourgeoise n'ayant rempli aucune charge anoblissante

« D'argent à un chêne arraché de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles du champ ».

Devise: Semper virens (Toujours verdoyant).

Alliance aux Kermenguy, Bahezre de Lanlay, Le Gouvello de la Porte,...

° PRIGENT de KERALLAIN Vieux Marché

Famille bourgeoise qui se prétend sans preuve issue des Prigent de Kervézec et qui était éteinte lors de la grande réformation

Si la preuve en était rapportée, elle avait abandonné le gouvernement noble, exerçant des charges notariales à Plouaret de 1526 à 1600 et ne portait pas avant 1789 de qualifications nobiliaires

La terre de Kerallain fut apportée à René Prigent par sa femme Anne Le Brigant qui en 1704 en hérita de son oncle le Chappelain de Kerallain

« d'azur au croissant de sable accompagné de 3 tourteaux de même 2,1 »

Alliée aux Le Rouge de Guerdavid, Bougainville,

° PROVOST DE LAUNAY LE EN TRÉLEVERN

Famille bourgeoise de l'évéché de Tréguier dont un membre épousa en 1688 Hélène Pastour, dame de Launay, dont il prit le nom additionnel et les armes

« d'or à 5 bilettes d'azur en orle au lion de gueules brochant »

Alliée aux Roquefeuil, Jourand de la Vieuville, ...

°PROVOST de la ROCHE

Famille de la petite bourgeoisie de la région de St Cast dont un membre fut capitaine de la Roche Guyon (Fort Lalatte) et qui prit le nom additionnel de la Roche. N'a jamais occupé de charges anoblissantes Prend au 19^{ième} le titre de comte, puis de duc de la Roche (probablement parce que le duc de Feltre s'était rendu acquéreur de la Roche-Guyon !!!!)

« de sinople à la bande d'argent chargé de 3 merlettes de gueules »

+PUILLON de BOBLAYE le ° COURNE de BOBLAYE

Conseiller-auditeur Nantes en 1787 ; famille éteinte le nom a été relevé par la famille COURNé devenue COURNé de BOBLAYE « d'argent à trois branches de sapin de sinople, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent »

R

° RAISMES de (orig d'Artois)

La famille Raismes d'origine bourgeoise (Branche éteinte) Anoblis par deux générations de Trésoriers de France et receveur des Etats d'Artois à Saint-Omer : Pierre Joseph Charles (1696-1767) en 1744 et son fils Charles-Antoine (1739-1783) en 1779.

André de Raismes (1907-1981), descendant d'un frère du premier trésorier est admis en 1972 au sein de l'association de la noblesse espagnole. [GAF n°28177]

« de queules à trois aigles éployés d'argent »

Alliée aux Hamel du Breil, Bréart de Boisanger, Bernard de Courville, Onfray, Mauléon-Narbonne, Huchet de Cintré, L'Estang du Rusquec, ...

° RALLIER du BATY,

Sr du Baty, - de Pierrefitte,- des Ourmes,- de la Rivière, par. de Montautour. Déb., réf. 1668, ress. de Rennes. (branche aînée éteinte): Georges, seigneur de Pierrefitte et du Fougeray, anobli par charge de conseiller-référendaire en la chancellerie de Bretagne de 1633 à 1655. (branche cadette subsistante) Toussaint, son neveu, seigneur du Baty, receveur des décimes de Rennes, référendaire chancellerie (1650-†1683), désisté à la réformation de la noblesse en Bretagne 25 septembre 1668 payant 100 £; Toussaint-François, son fils, seigneur du Baty, premier maire perpétuel et héréditaire de Rennes (1695-1734) et colonel des milices de Rennes. (sans principe de noblesse) [WNS, SS, NG01, Bertrand Yeurc'h] le nom est toujours porté par Hervé.

« D'azur à trois colombes d'argent ; au chef de même, chargé de quatre mouchetures d'hermine de sable ». Alliée aux Duportal, Berthelot de la Brunelaye, ...

° REDON de BEAUPREAU,

Sr de Beaupreau, (Bretagne, Poitou (Thouars)) : Jean-Claude (1738-1815), créé comte Redon de Beaupréau par L.P. de 1808, pair de France à vie en 1814. Son fils confirmé comte héréditaire par L.P. le 16 août 1817. [WNS, SS, GAF n°28489, NG01] Derniers du nom : Henri-Jean-Louis (1808-1865) d'où Philippe-Henri (1837-1894) (d'où Henriette-Germaine-Marie (1880- 1922) ép. Charles Tassin de Montaiqu) et Lucie.

D'autres rameaux Redon de Beaupréau sont demeurés non nobles étant issus des frères ainés du comte de l'Empire. « Écartelé aux 1 et 4 : échiqueté d'or et d'azur ; au 2 : d'argent à l'ancre de sable ; au 3 : d'argent à l'olivier terrassé de sinople. Alias : écartelé au 1 : échiqueté d'or et d'azur ; au 2 : d'argent à l'ancre de sable ; au 3 : de sable à la tour d'argent ; au 4 : d'azur à l'étoile d'argent. »

° REGNAULT de la SUSSE

Frédéric (1788-1860, officier de marine, anobli et créé baron à titre personnel par ordonnance du 13 mai 1829(no regularisés et sanq LP d'investiture). Une postérité naturelle issue de sa fille Hélène-Elisabeth-Robert (1853) a subsisté au XXième : Gabriel Regnault de La Susse (1907-1994) d'où Mychèle. Pierre tombale au cimetière St Martin à Brest

° RELIQUET de L'EPERTIERE,

Sr de la Roberdière, par. de Saint-Père-en-Retz, - de la Camplinière et de la Haie-Saisbron, par. de Saint-Julien-de-Concelles.

(Bretagne): René-Jean (1716-1783), conseiller du Roi, secrétaire auditeur en la Chambre des comptes de Bretagne. Derniers du nom: Armand Pierre (1776-1867) d'où Sophie (-1893), Charles Edouard (1817-1879), Marie Amélie (1819-1899) et Armand-Luc (1809-1855) d'où Amélie-Sophie-Marie (1847-1875).

La famille Reliquet est encore représentée dans des branches roturières.

« De gueules au reliquaire d'or » (Arm. 1696).

° RESTIF de la MOTTE-COLAS le et des TERTRES en Pléboule

Famille de la bourgeoisie venue dans la région de Matignon comme procureur fiscal son fils avocat du parlement semble disposé d'une fortune considérable pour l'époque étant donné le grand nombre de terres dont il se rendit acquéreur dans cette région

Sans armes connues

Alliée aux Scécillon, La Goublaye, Rioust, ...

° REVEILLERE de la

Bien que la famille Reveillère fut de modeste origine, un de ses membres au début du 20^{ième} prit le nom « de la Reveillere » qu'il avait agrémenté du titre de comte et les armoiries suivantes ornées d'une cynique « d'azur à la bande d'argent » pensez y ce que vous voudrez

° REY du BOISSIEU

Famille de Rennes n'ayant rempli aucune charge anoblissante

°RICHELOT

Cette famille d'ancienne bourgeoisie passa en Lorraine d'où elle vint s'établir à Rennes vers 1672 où elle remplit pendant plus de 200 ans des charges notariales

« d'argent à l'aigle éployé de sable une barre de gueules brochant sur le tout »

° RIEUX de VILLOUBERT (DES)- DESRIEUX

Sr de la Villaubert,

Anobli par charge de secrétaire du Roi en 1747 (principe de noblesse suspect - non retrouvé). Toussaint-Marie (1760- 1843), anobli par L.P. le 12 octobre 1816 suite à l'ordonnance du 2 juillet 1816 (AR). [ANF-1974, WNS, CEA XIV p.2, GAF n°29112, SS, V07, WP] Postérité d'Emile (1855-1932) et de son cousin Yves-Guy-Maurice (1848-1893). Une branche subsistante ne descend pas de Toussaint-Marie mais de son frère Guy (1763-1834)

D'azur à trois têtes d'homme d'argent, vues de front, 2 et 1.

Alliée aux La Celle de Chateaubourg,

° RIOU du COSQUER

Famille bourgeoise d'Audierne n'ayant rempli aucune charge anoblissante « de gueules au lion d'argent accompagné de 3 annelets de même » comme Jouan de la Villejouan Alliée aux Desgrées du Lou. ...

° RIOU de KERPRIGENT

Cette famille peut-ètre la même que la précédente n'a pas non plus rempli de charges anoblissantes et un de ses membres fut député du tiers pour la ville de Lannion aux états de Bretagne de 1764 « d'azur au léopard lionné accompagné de 3 quintefeuilles 2 et 1, le tout d'or »

Alliée aux Grivart de Kerstrat, Motais de Narbonne, Miniac, ...

° RIVIÈRE de LAUBINIERE et de VAUGUERIN ,

Sr de Laubinière, - de Vauguérin., par. de Saint-Aubin-des-Châteaux, - de Mordelais, par. de Fay-de-Bretagne. Famille bourgeoise fut anoblie par l'échevinage de Nantes en 1658, mais néanmoins Déb. à l'intend. en 1703, ress. de Nantes. Qualification d'écuyers dés 1741. [WNS, GAF n°29262, Diou-1994] (Vauguérin) postérité d'Emmanuel (1895-1941).

« D'or flanqué de deux rivières au naturel » (B.L.)

° ROBERT de BOISLOUVEAU (orig du Maine)

Famille bourgeoise du pays d'Ernée qui vivait noblement au 17^{ième} mais n'a jamais rempli de charges anoblissantes

« d'argent à deux chevrons, le 1^{er} d'azur, le $2^{ième}$ de gueules accompagné en chef de deux flammes de gueules et en pointe d'un rouet d'azur »

Alliée aux Milleville, Rémond du Chélas,

° ROBIN de MORHERY

Famille d'origine bretonne ; un député du tiers états de Ploérmel aux états généraux de 1789

° ROBIN de la VIEUVILLE en la Selle en Coglés

Cette famille d'origine bourgeoise est connue depuis le 16^{ième} dans l'évéché de St Brieuc, mais vivant noblement au 17^{ième} dans la région d'Antrain,n'a pas rempli de charges anoblissantes

« d'or au chevron d'azur accompagné en pointe d'une ancre de sable, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent » espoir dieu te guide

Alliée aux du Quenoy, Bien, Bossard de la Morandais, ...

° ROBINOT de SAINT CYR et de la PICHARDAIS

Famille bourgeoise de la région de Plancoét où elle vivait noblement à la fin du 17^{ième} Pas d'armoiries connues

Alliée aux Bouays du Cadran, Borelly de Kervelegan, Guéheneuc, Normant des Salles, Ozou des Verries, ...

<u>° ROBIOU du PONT</u>, ROBIOU de LAVRIGNAIS

Famille d'ancienne bourgeoisie bretonne, elle a donné plusieurs branches se distinguant par ses noms de terres que certains ont gardé ; un sénateur et un député au 19^{tème}

° ROUAULT de COLIGNY

Famille bourgeoise vivant noblement dans la région de Pleurtuit au 17^{ième} sans prendre de qualification nobiliaire ; elle demanda le 30,03,1860 l'autorisation d'adjoindre le nom au sien – ce qui sera fait, mais par un jugement de la cour d'appel de Rennes du 9,01,1893

« de sable au taureau furieux d'argent une étoile de même posée entre les cornes » stella ductus feriendo superat

° ROUAULT de la VIGNE

Famille bourgeoise qui semble originaire de Saint Rieul (22) où elle est connue depuis le 17^{ième} Un de ses membres épousa une demoiselle Departout qui avait hérité de sa terre la propriété de la Vigne en Plédéléac son petit fils (1759- 1791) ajouta ce nom au sien et il a été de plus conservé « d'argent au cep de vigne au naturel fruité de pourpre terrassé de sinople, soutenu par un échalas posé en pal » cachets

° ROUL de la HELLIERE

Famille de la bourgeoisie du pays de Dinan n'ayant pas occupé de charge anoblissante « d'azur à deux faisceaux de licteurs d'or posés en sautoir, acompagnés de 4 oies d'argent 1,2,1 » Alliée aux Bonnin de la Bonnière, Le Rouxeau de Rosencoat, Demolon, Torquat, Le Mintier de Léhelec, Frelon de la Freslonnière, ...

° ROUSSELOT de SAINT CERAN, et ROUSSELOT de SURGY

Famille de la bourgeoisie de Paris : Jacques- Philippe (-avant 1785) d'où Jean-Antoine (1766-1854). Même famille que les Rousselot de Surgy. [WNS, GAF n°30203]

« d'azur au chevron d'or accompagné de 3 poissons d'argent » Alliée aux Juchault de la Moricière, Jochaud du Plessix, ...

° ROUXEL de MAISONNEUVE. de VILLEFERON et du TERTRE

Famille de la bourgeoisie de l'évéché de St Brieuc, connue à Plérin depuis la fin du 16^{ième} n'ayant jamais occupé de charges anoblissantes

Elle a repris dans le courant du 19^{ième} les noms des sieuries portés par ses ancètres avant la Révolution Mi-parti au 1 : d'argent au croissant de gueules, accomp. de trois roses de même ; au 2 : d'argent à trois fasces de gueules accomp. de onze étoiles de même. 4.4.2 et 1.

Alliée aux Avice de Bellevue, Latimier du Clézieux, Libault de la Chevasnerie, Kerautem, Chastel, Kersauson, Monjaret de Kerjègu, Marjot des Clos, Barbier du Doré, Riverieulx, ...

° RUAULX de la TRIBONNIERE

Famille bourgeoise vivant noblement depuis le 17^{ième} dans la région d'Hédé « d'azur à 2 chats assis affontés d'argent »

° RUBILLON du LATTAY

Vieille famille bretonne

Alliée aux Desmier de Ligouyer,

S

<u>+ SAINT-JEAN (DE)</u>, ° <u>SAINT JEAN de</u> Sr de Sévigné et de la Pinelaye, par. de Gévezé, - du Clos - du Breil, - de Lablaire, - de la Ville-Ely.

Extraction (cités lors des réformation de 1427 et 1513), maintenue noble le 21 mai 1669 sur titres de six générations. [WNS, SS, Yeurc'h] « Un descendant des seigneurs de La Huchetais, en Gévézé, simple domestique à Clayes, possédait encore, il y a quelques années, une grosse de la maintenue de Noblesse d'extraction...» [Frotier de La Messelière] Derniers du nom (?): Pierre-Marie-Dieudonné (1885-1962) d'où Pierre-Marie-Victor (1914-1915).

<u>Une famille homonyme existe encore en Bretagne mais semble sans principe de noblesse</u> (postérité de Jean-Baptiste (1902-1991)).

« D'argent à la fasce vivrée d'azur, au lambel de quatre pendants de même ».

SAINT-GAL de PONS

Famille bretonne ; Henri Saint-Gal , né le 29,08,1873 à Rennes a été autorisé par décret du 5,10,1934 à prendre le nom de SAINT GRAL de PONS

° SALLIER DUPIN de olim SELLIER-DUPIN (Agenais, Provence, Bretagne)

Jean de Sellier-Dupin (1604), écuyer, allié en 1636. Qualificationd'écuyers au 18^{ième} (GAF n°31187, Dioudonnat] *Postérité d'Henri (1823-1904)*

« D'argent au lévrier rampant de sable »

° SALMON de la GODELINAIS

Famille bourgeoise sans cause d'anoblissement

« de gueules à la fasce d'argent accompagné en chef d'un cerf passant d'or »

° SARREBOURSE (orig. d'Orléans),

Sr de Mondonville, - d'Audeville, - de la Guillonnière, - de Beaulieu, - de Pontleroy, - du Luy, - du Port-Lambert et du Tertre, par. de Saint-Donatien. Jean, marchand à Orléans dans les années 1570.

Branche aînée : D'azur à la croix ancrée d'or (arm. 1696) Anne, veuve de Jacques Le Fort, s' des François, arm. 1696 généralité d'Orléans. Aucun p.n. connu.

Branche cadette: Pierre, premier consul (1719-1720), puis juge-consul de Nantes (1730-1731); Michiel, son fils, consul (1736-1738), puis juge-consul de Nantes (1750-1751); Pierre, son frère, s' d'Audeville, consul de Nantes (1746-1748), échevin (1753-1755), puis sous-maire de Nantes (1755-1756); Philippe-Sébastien, son fils, s' d'Audeville, général des finances-trésorier de France cdc (1785-1791), consul de Nantes (1786-1788)^{£2}.P.n.: anobl. personnelle échevinage de Nantes.

+ SAULNIER DE LA VILLE HELIO(LE), <u>EXSHAW LE SAULNIER DE LA VILLE HELIO</u>

Sr de Callibray, par. d'Hénan-Biben, - <u>de la Ville-Hélio</u>, - de Mondevit. Réf. et montres de 1469 à 1535, par. d'Hénanbihen, pays de Saint-Brieuc.

Dés la réformation de 1476 cette famille prétendait à la noblesse, mais elle fut condamnée à l'amende ; elle n'en vécut pas moins noblement dans la région d'Hénnanbihen, mais ne se presenta pas à la réformation de 1666 Jean-Marie, anobli par L.P. en mars 1772. Son fils Jean-François-Yves-Xavier (1761-1836), Président de la Cour des Comptes de Bretagne en 1781. Dispense du Marc d'Or de noblesse le 8 octobre 1781. [GAF n°31380, NNF] Derniers du nom : Amédée (1845-1906) d'où Yvonne (1872-1958), Odette (1874-1975) et Edith (1878). Le nom a été relevé par la famille Exshaw.

« D'azur à trois poissons d'or, posés en fasce, l'un sur l'autre ».

<u>° SAULNIER de SAINT JOUAN le</u> , et de la COUR _en St Brieuc, en Andel, en Langueux

Cette famille ne portait pas avant la révolution de qualification nobiliaire

Si sa jonction avec une famille homonyme était prouvée, elle serait pas noble pour autant, la souche commune, si elle existe étant antérieure à l'anoblissement. la branche de la Cour était « dite du Vauhello », elle prit le nom de la Cour à la suite d'une alliance en 1781 avec une demoislle Themoy de la Cour, dont la mère était née le Pugneix de la Chesnay et écartela les armes ci-dessus de celles des le Pugnoux qui sont : « d'or au porc épic de sable » « d'azur à 3 poissons d'or posés en fasce » comme ci-dessus

, dont la mère était née le Pugneix de la Chesnay et écartela les armes ci-dessus de celles des le Pugnoux qui sont : « d'or au porc épic de sable »

Alliée aux Denis de Trobriand, Grivel, Garnier de la Villesbret, Le Borgne de la Tour, Tréméreuc de Léhen, ...

° SAULNIER de la PINELAIS le

Famille bourgeoise reconnue comme apparentée aux Saulnier de St Jouan

SAUSSOY du JONC du alias du SAUSSOIS (Normandie)

Issue de Jean (1608-1693) ; postérité : renseignements font défaut

° SAVARY de BEAUREGARD. Origine de Vendée

filiation depuis Pierre Savary (1575-1637). Gabriel-Benjamin (1748-1820), gendarme de la Garde du Roi. Comte Romain le 21 mars 1882. [WNOR] Postérité d'Henry (1822-1884). la branche ainé, éteinte, fut anoblie par lettres patentes de 1816:

« d'azur à 3 pommes de pin d'argent 2 et 1, au chef aussi d'argent chargé d'un croissant d'azur »

° SIMON de KERGUNIC

Famille bretonne

° SONIS (DE), (orig. d'Armagnac).

Famille non noble

« D'azur au lion d'or et une fasce haussée d'Argent, surmontée de trois étoiles rangées de même » (Arm. 1696). Devise : Virtus de Caelo (La vertu vient du Ciel).

Cette famille s'est alliée en Bretagne aux Parcevaux, Rulhières, Gouyon de Matignon, Rougé, ...

SYETTE de VILLETTE (orig d'Anjou)

Famille d'origine bourgeoise vivant noblement dans la réfion de La Flèche Un de ses membres, dont le père avait été gendarme de la garde du roi en 1754 et chevalier de St Louis émigra à l'armée de Condé et fut admis à la 1^{ière} compagnie noble de l'ordonnance. Famille non noble « d'argent au chevron de gueules accompagnéé de trois trèfles de sinople » Alliée aux d'Antin, La Tullaye, ...



* TASLE d'HELIAND + HÉLIAND D', (orig. du Maine),

Sr de la Touche. - de la Molière.

Anobli par CSR en 1695, mort en charge le 26,01,1621; maintenu noble le 7,11,1666 Tours D'or à trois aiglons d'azur becqués et membrés de gueule.

Nom relevé par la famille TASLé devenue TASLé d'HELIAND par décret du 6,03,1964

<u>° TERRIEN de la HAYE ,</u>

Sr de la Ragotière, de la Chauvinière et de la Haye-Tessandeau, par. de Vallet, - de la Pinelais, par. de Saint-Pèreen-Retz, - du Domaine, - de la Voirie, par. de Château-Thébaud, - de Lesnaudière, par. de Rezé.

Famille d'origine bourgeoise, connue dans la région de Nantes : Grégoire (1717-1768), en charge de conseiller du Roi, auditeur à la chambre des comptes de Bretagne de 1741 à sa mort en charge le 16 mai 1768. Aucun des 3 membres de la chambre des comptes de Bretagne n'ont de lien de parenté prouvé. <u>Ils n'ont eu que la noblesse personnelle lorsqu'ils tenaient leur charge</u>. [WNS, GAF n°32569, DC 2018, Yeurc'h, ENFS] (La Haye) Postérité de Gustave-Marin- Jules (1854-1896) // Hervé (1895-1979) d'où Béatrice, Ghislaine (1925-2009), Claude (1928-2018) et Stanislas

« de gueules à la fasce d'argent chargé d'une merlette de sable et accompagné de 3 croissants d'argent 2 et 1 » Alliée aux d'Harembert, Lévesque, ...

<u>° THEREMIN d'HAME</u> (orig du Languedoc)

Famille bourgeoise de huguenots français émigrés en Allemagne en 1685, dont un membre est revenue en France et est rentré sous l'empire dans l'administration française

Par décret impérial du 5 décembre 1866 son fils fut autorisé à relever le nom de sa mère, éteint par la mort de son aieul

« d'azur au cœur de gueules sommé d'une rose tigée et feuillée au naturel, accosté de 2 étoiles à 6 rais d'or et soutenu d'un croissant versé d'argent, qui est d'Hame »

Alliée aux Fraval de Coatparquet, Bouan du Chef du Bos, Le Levreur, d'Hame, ...

<u>° THIBAULT de la GUICHARDIERE</u>

Famille d'origine bourgeoise qui ne fut anoblie par les charges avant qu'elle s'établisse en Bretagne

Filiation depuis Jean-Baptiste, écuyer, avocat en Parlement. Qualification d'écuyer au XVIIIe siècle. [WNS, GAF n°32753] Porte les mêmes armes que la famille Thibault de Cery et de Beaurains, originaire du Valois. Derniers du nom ? Henri (1876-1936) et Fernand- Jean-Baptiste-Marie-Ange (1838-1908) d'où François- Gabriel (1885-avt 1908). « de gueules à la fasce d'argent chargée de 3 merlettes de sable »

<u>* THIERRY THIERRY-KERGUZ</u> (orig du Luxembourg)

Cette famille est venue s'installer à l'Hermitage Lorge en la personne d'un attaché au duc de Lorge, un cadet naturalisé français le 1 octobre 1746 acquit la sieurie de Kerguz en la Harmoye

« d'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles de même 2 et 1 » argenterie

Alliée aux Habasque, Le Normant de Kergrist, Lorgeril, Herbert de la Portbarrée, Breil de Pontbriand, ...

° THIERRY d'ARGENLIEU (orig de Picardie)

Famille bourgeoise de la région de Monsures (Somme) établie à St Malo au milieu du 19^{ième}

C'est à cette famille qu'appartenait l'amiral Thierry d'Argenlieu

« d'azur au dextochère tenant une épée haute mouvant du flanc senestre, accompagné de 3 étoiles, le tout d'argent »

<u>° THOMAS de la PINTIERE</u>

Cette famille qui se croit sortie au 17^{ième} de la très ancienne famille, éteinte, des sgrs de la Villegratirn et de la Cauhelaye, dont elle porte les armes, paraît plutot avoir la même origine que la famille des Thomas de la Plesse Ce qui est certain c'est qu'elle ne prenait pas de qualifications nobiliaires sous l'ancien régime, mais vivait noblement dans la région de St Etienne en Coglez ;

« d'or à la bande engreslée d'azur »

Alliée aux Boisbaudry, Gléyo de la Chesnaye, ...

° THOMAS de CLOSMADEUC en Nivillac

Famille bourgeoise ayant surtout rempli des charges de procureur fiscal du duché de Coislin à la Rochebernard « d'azur au mat de navire gréé d'or, pavilloné d'argent une fasce d'argentchargée de 3 tours de gueules brochant sur le tout » cachet

° T'KINT de ROODENBEKE (orig de Belgique)

Cette famille a été anoblie le 23 janvier 1754 et fut confirmée dans le nouveau royaume de Belgique le 15 aout 1854

sa noblesse n'a pas eu en France l'objet d'une reconnaissance

Une de ses branches est restée de nationalité belge

« d'argent à la bande ondée de gueules accompagnée de 10 bilettes de même 3,1 en chef $\,$ 2,3 en pointe, aussi de gueules »

<u>° TOLLENARE (de)</u> (orig de Flandres)

Cette famille est venue s'établir en Bretagne au 18^{ième} et a possédé sous le nom de « Tollenare » les sieuries de Grametz et la Guidoire

Elle n'a pas rempli de charges anoblissantes, mais a fait procéder son nom de la particule « de » dans le courant du 19^{leme}

« d'argent à la fasce d'argent chargée de 3 heaumes de tarés de profil »

Alliée aux Bernard de Danne, Dumoulin de Paillart, ...

° TOROUAT de la COULERIE de

Cette famille se croit originaire de Rome où elle aurait été considérée comme issue des anciens citoyens romains et en particulier de Manlius Torquatus. Etablis en France en 1558 avec la Cour de Catherine de Médicis d'après la tradition familiale. Filiation depuis Charles de Torquat (ca 1534-1584). Qualification d'Ecuyer. Gentilhomme Ordinaire de la Grande Fauconnerie de France (1647-1653). Partage noble en 1659. [WNS, WNOR, GAF n°33124] Nombreuse postérité. Quand elle vint s'établir à Rennes au 18^{ième}, elle avait déjà quitté depuis deux générations la qualification d'écuyer et vivait sous l'unique nom de « Torquat »

<u>Un jugement du tribunal civil de Renne l'a autorisé à reprendre le nom de « de Torquat</u> » et de reprendre le nom additionnel de « de la Coulerie » porté par ses ancètres

Sa noblesse n'a fait l'objet d'aucune reconnaissance, tout au moins en France

« de gueules à 3 fasces de sinople un heaume d'argent taré de profil brochant sur le tout »

Alliée aux Beaudrap, Billette de Villeroche, Goguet de la Salmonniere, Vatar, Lantivy, Guyot d'Asnières de Salins, La Lande d'Olce, Quengo de Tonquedec, Roumain de la Touche, ...

° TREHU de MONTHIERY

Famille de la bourgeoisie du pays de Vitré probablement originaire de St Germain en Coglez qui vivait déjà noblement au $17^{\rm ième}$

« d'azur au lion d'argent »

<u>° TRESVAUX de FRAVAL</u> et TRESVAUX de BERTEUX en Loudéac

Famille bourgeoise vivant noblement au 17^{ième} dans la région de Loudéac

La branche cadette de Berteux, créée comte romain par bref du 24 janvier 1845 et autorisée à porter ce titre en France le 21 mars 1861

« de gueules à la croix dentelée d'argent comme Fraval »

Alliée aux Quelen, Chavagnac, Foy, La Rué, Couédic du Cosquer, Breil de Pontbriand, ERnault Moulins, Floucaud de Fourcoy, Déan de Luigné, ...

°TRIPIER de LAGRANGE °TRIPIER de LAUBRIERE (orig du Maine)

Robert-François Tripier de La Fresnaye (1700- 1750), anobli par charge de conseiller correcteur en la chambre des Comptes de Bretagne à Nantes, pourvu le 7 novembre 1727, lettres d'Honneur du 2 février 1748 (AR) et le fils Gabriel (1726-1795) lui succède par Lettres de Provision du 17 février 175, Lettres d'Honneur du 11 novembre 1775 (AR). [ANF-1977, WNS, GAF n°33580, SS sup] Bruno (1924-2017) d'où Elisabeth, Annick (1954) et Claudine (1956). En extinction. La branche de La Fresnaye éteinte au début du XIXe siècle. La branche de Laubrière comparaît au Maine en 1789 mais est sans principe de noblesse. Même situation pour la branche Tripier de Lagrange subsistante.

« d'azur au chevron d'or accompagné de trois pieds emmuranésde carnation 2 et 1, au chef d'or chargé de 3 étoiles de gueules »

<u>*TROCHON de LORIERE</u>, TROCHON de la THEARDIERE et + TROCHON de BEAUMONT (orig d'Anjou)

9 familles du nom de Trochon portant des armes différentes et dont la plupart semblent avoir une communauté d'origine. Trochon de Lorière et de La Ménardière à Angers puis à Nantes n'ont pas de principe de noblesse. Trochon de La Théardière (Château-Gontier) dont un rameau éteint accéda au second ordre (de Beaumont et de Mortreux) Jean-Laurent Trochon de Beaumont, président honoraire au siège présidial de Château-Gontier, anobli en décembre 1754, enregistrées au Parlement le 31 janvier 1755, comparaît à Angers en 1789. [WNS, GAF n°33595]

Elle a repris au 19^{ième} le nom additionnel « de Loriere », abandonné pendant 3 générations depuis la révolution

TROCHON de la THEARDIERE dont un rameau éteint accéda au second ordre (de BEAUMONT et de MORTREUX)

« d'argent à 3 merlettes de sable 2 e 1 »

° TUAL

Famille bourgeoise vivant noblement au 16^{ième} dans la région de Rennes « d'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 épis de blé feuillés et tigés de même » 1696 Alliée aux Porteu de la Morandière, Quérangal, ...

° TUOLLAYS (DE LA),

Sr de la Frazelière, - de Mebesnard, par. de Javené, comté de Rennes.

La famille Tuollays, vivait noblement au pays de Fougères au début du 17^{ième} et pris le nom « de la Tuollays » à la fin du même siècle et au 18^{ième} prenait la qualification d'écuyer, mais n'a pas fait l'objet d'une reconnaissance de noblesse

« D'azur à une main dextre appaumée d'or en pal ; au chef de même, charge d'une plante de fougère de sinople, » Alliée aux Vittu de Kerraoul, Bouays, ...

° TURIN (orig. du Languedoc), TURIN de MONTMUET

<u>Sr de la Salle.</u>

Déb. à l'intend. en 1703, ress.de Saint-Renan.

Cette familles'est établie en Bretagne dès 1580 avec la qualité d'écuyer qu'elle ne conserva pas, vivant noblement dan la région de Lesneven

Prétendant à tort avoir été anoblie par l'échevinage de Brest en 1696, elle fut débouté à l'intendance en 1705 et renonça définitivement à la qualification d'écuyer

« D'or à l'aigle de sable » (Arm. 1696).

Une branche cadette a obtenu du tribunal civil de Bordeaux le 18 avril 1923 à prendre le nom additionnel de Montmuet porté par ces ancètres avant la Révolution

° TURMEAU (de). olim Turmeau de La Morandière et Turmeau de La Templerie :

certificat de «réputation de noblesse» donné en 1773 par quatre gentilshommes de Romorantin en faveur de Denis-Laurian. [WNS, GAF n°33734, LCDB] Eteinte au milieu du XIXe siècle. Demande d'ajouter le nom « Fresneau de La Templerie » le 25 octobre 1858.

« d'argent à l'étoile d'azur accompagnée de 3 croissants de gueules »

° TURQUET de BEAUREGARD (orig de Picardie)

issue de Samson Turquet, batard d'Antoine d'Auxy dit Turquet. Cette famille Turquet s'est établie vers 1546 dans la région de Guingamp Louis sieur de Beauregard, descendant de Samson Turquet seigneur de Rüe en Ponthieu, "faute de produire", fut débouté de la qualité d'écuyer le 16 juin 1670. Reprise de la qualification d'écuyer peu après. [WNS, GAF n°33751, Diou-1994] Nombreuse postérité.

« d'or à deux cœurs appointés en pal, accompagnés de 3 molettes 2 et 1 le tout de gueules » Alliée aux Rémond du Chelas, Bouét-Willaumez, Blanchet-Magon de la Lande, Gaultier de Kermoal, Rondeaux de Courcy, Le Chevoir, Le Lay de Kervisio, Dresnay, ...



° VARIN de la BRUNELIERE (Normandie)

Débouté en 1670 (d'après Révérend) ou maintenue et Lettres de noblesse en 1715 (d'après Woelmont). ? se prétend être la branche ainée de la famille Varin de Pretteville (Lisieux)ou se rattacher aux Varin de Cressenville (Pont-l'Evêque) ? Joseph-Hyacinthe-Julien Varin du Colombier (1724-1800), anobli en 1775. [WNS, WNOR, GAF n°34126, Dioudonnat-1994] Pierre (1891) d'où Michel (1926-1944), x (d'où x).

« De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes du mesme et en pointe d'un fer de pique d'argent posé en pal la pointe en haut »

Alliée aux Gibon, Brute de Rémur, ...

° VATAR (orig d'Auxonnais)

Cette famille venue s'installer à Rennes au début du 16^{ième} y introduisit l'imprimerie, industrie qu'elle n'a cessé d'exercer depuis.

Un de ses membres anobli par la charge de greffier en chef aux enquètes du parlement, n'a pas laissé de postérité; Elle a conservé comme blason la marque de l'imprimerie qui servait aussi d'enseigne à la librairie tenue dans les galeries du parlement par cette famille, accompagné de la devise soulignant d'un jeu de lettres cette enseigne:

« d'azur au palmier d'or » curvata resurgo

alliée aux Legeard de la Diriays, Drouét de Montgermont, Bernard de Courville, Fresneau, Poincon de la Blanchardière, ...

° VEILLET-DUFRESCHE et VEILLET-La VALLEE

Famille de petite bourgeoisie de la région de Moncontour enrichie pendant la Révolution comme fournisseur aux armées et dans la spéculation sur les biens nationaux en ce qui concerne les Veillet-Dufresne « de sable à la veilleuse d'argent, allumée de gueules et accompagnée de 3 oies d'argent 2 et 1 « 1696 Alliée aux Guillet de la Brosse, Montjarret de Kerjégu, Couéssurel, …

°VERCHERE (des BAYONS) de

Antoine-Claude de Verchère, anobli par charge de Secrétaire du roi au parlement de Bourgogne le 3 mars 1714, mort en charge auquel le fils succède le 29 juillet 1740, mort revêtu. Les autres branches d'Availly et de Reffye sont non nobles. [SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1573, WP, Dioudonnat] Postérité de Victor-Marie-Charles-Eugène (1860-1941). Principe de noblesse douteux : secrétaire du Roi en 1714 ? – pas de secrétaire du Roi dans la généalogie donnée par Charles Arminjon dans H&G n°185-186.

« De sable à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent »

<u>° VULPIAN et de</u> VULPIAN

Joseph de Vulpian, procureur au Parlement de Dauphiné, anobli à la fin du XVIIe siècle mourut s.p. laissant entre autres un frère Gaspard, auteur de la branche subsistante. Sans principe de noblesse. [WNS, GAF n°35248]

Prend la particule et le titre de comte au début du 20^{lème}

Yves de Kermerc'hou de Kerautem : Armorial de la noblesse bretonne Tome VI

« d'azur au dextrochère armé mouvant d'une nuée au flanc dextre, tenant une épée haute enfilant une couronne le tout d'argent ; au chef d'argent chargé d'un renard passant de sable » victores vincit vulpes



<u>°YVIGNAC d'</u> Famille bretonne originaire d'Yvignac 22 ; son nom autrefois était PIEDEVACHE ; ce nom a été substitué à son patronyme initial par un décret du 13,04,1961



ISSN 2105 - 7184